

2

AGRICULTURE ET PÊCHES

PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

5168

*TABLEAU-SYNTÈSE DES ÉPREUVES
TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME
TABLEAUX DE SPÉCIFICATIONS
DESCRIPTION DES ÉPREUVES
FICHES D'ÉVALUATION
GRILLES D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION
GRILLES DE RÉTROACTION*

AGRICULTURE ET PÊCHES

PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

5168

*TABLEAU-SYNTÈSE DES ÉPREUVES
TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME
TABLEAUX DE SPÉCIFICATIONS
DESCRIPTION DES ÉPREUVES
FICHES D'ÉVALUATION
GRILLES D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION
GRILLES DE RÉTROACTION*

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination : Normand Dufour
Conseiller en évaluation

Conception et rédaction : Marielle Lussier
Commission scolaire La Riveraine

Jocelyne Morin
Commission scolaire des Patriotes

Révision linguistique : Sous la responsabilité de la Division des services
linguistiques du Ministère de l'Éducation.

PRÉSENTATION

Le présent document renferme les tableaux d'analyse du programme et les tableaux de spécifications. Ces tableaux sont accompagnés de données relatives à l'évaluation de chacun des modules. Ces données, destinées aux rédactrices et aux rédacteurs des épreuves, sont présentées dans la «Description de l'épreuve». Les épreuves en vue de l'évaluation de la participation de l'élève et les épreuves pratiques locales sont accompagnées d'une fiche d'évaluation.

Ce document contient enfin le tableau-synthèse des épreuves et une grille de rétroaction.

SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 27

Titre du programme Production de bovins
de boucherie

Durée en heures : 1245

Code du programme : 5168

Valeur en unités : 83

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	STATUT ¹
221-012	1. Situation au regard du métier et de la démarche de formation	30	L
221-023	2. Établissement de relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité	45	L
221-032	3. Communication en milieu de travail	30	L
221-042	4. Écoles de pensée en agriculture	30	L
221-056	5. Organisation des données techniques propres aux registres d'une entreprise	90	L
221-064	6. Application de notions d'anatomie et de physiologie animales	60	L
222-073	7. Enclos et contrôle des animaux	45	L
222-084	8. Application des soins d'hygiène et de santé aux bovins de boucherie	60	M
221-093	9. Application de notions de génétique et de reproduction animale	45	L
221-103	10. Application de notions d'alimentation animale	45	L
221-113	11. Application d'un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie	45	M
222-123	12. Application d'un programme d'alimentation aux bovins de boucherie	45	M
221-134	13. Application de notions d'anatomie et de physiologie végétales	60	L
221-142	14. Utilisation de pesticides	30	M
221-154	15. Préparation du sol	60	M
221-163	16. Récolte, conditionnement et entreposage de production végétales	45	L
221-174	17. Application de notions de fertilisation et d'amendement	60	M
221-183	18. Implantation d'une culture	45	L
221-192	19. Dépistage des ennemis des cultures	30	L
221-202	20. Entretien d'une culture	30	L

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	STATUT ¹
221-213	21. Application de notions d'oxycoupage et de soudage à l'arc	45	L
221-224	22. Entretien et réparations mineures de l'outillage et de la machinerie	60	L
221-234	23. Entretien périodique des tracteurs	60	L
221-243	24. Entretien régulier des bâtiments	45	L
221-251	25. Utilisation de moyens de recherche d'emploi	15	L
221-263	26. Initiation à la pratique du métier	45	L
221-273	27. Intégration au milieu du travail	45	L

¹ Le statut peut être ministériel (M) ou local (L).

**TABLEAU-SYNTÈSE DES ÉPREUVES POUR LE PROGRAMME
D'ÉTUDES «PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE (5168)»**

Nombre de cours : 27
Durée en heures : 1245

Code: 5168
Nombre d'unités: 83

CODE COURS	NUMÉRO MODULE	TITRE	UNITÉS	DURÉE COURS	RESP. ÉPR. ¹	TYPE D'ÉVAL. ²	DURÉE ÉPR. ³	NOMBRE MAXIMAL DE CANDIDATES ET DE CANDIDATS ⁴	NOMBRE DE QUESTIONS	SEUIL DE RÉUSSITE	NOMBRE DE VERSIONS	DISPONIBILITÉ DES ÉPREUVES
221-012	01	Situation au regard du métier et de la démarche de formation	02	30	Établ.	EEP						
221-023	02	Établissement de relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité	03	45	Établ.	ECP	2hres			75		
221-032	03	Communication en milieu de travail	02	30	Établ.	EEP						
221-042	04	Écoles de pensée en agriculture	02	30	Établ.	EEP						
221-056	05	Organisation des données techniques propres aux registres d'une entreprise	06	90	Établ.	EP	4 hres			75		
221-064	06	Application de notions d'anatomie et de physiologie animales	04	60	Établ.	EP	3 hres			70		
222-073	07	Enclos et contrôle des animaux	03	45	Établ.	EP	3 hres			70		
222-084	08	Application des soins d'hygiène et de santé aux bovins de boucherie	04	60	MEQ	ECP & EP	2 hres			75	4	X
221-093	09	Application de notions de génétique et de reproduction animale	03	45	Établ.	ECP	2 hres			70		
221-103	10	Application de notions d'alimentation animale	03	45	Établ.	EP	2 hres			70		
221-113	11	Application d'un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie	03	45	MEQ	ECP & EP	2 hres			80	4	X
222-123	12	Application d'un programme d'alimentation aux bovins de boucherie	03	45	MEQ	ECP & EP	2 hres			75	4	X
221-134	13	Application de notions d'anatomie et de physiologie végétales	04	60	Établ.	ECP	2 hres			70		
221-142	14	Utilisation de pesticides	02	30	Établ.	ECP & EP						
221-154	15	Préparation du sol	04	60	MEQ	ECP & EP	2 hres			75	4	X

CODE COURS	NUMÉRO MODULE	TITRE	UNITÉS	DURÉE COURS	RESP. ÉPR. ¹	TYPE D'ÉVAL. ²	DURÉE ÉPR. ³	NOMBRE MAXIMAL DE CANDIDATES ET DE CANDIDATS ⁴	NOMBRE DE QUESTIONS	SEUIL DE RÉUSSITE	NOMBRE DE VERSIONS	DISPONIBILITÉ DES ÉPREUVES
221-163	16	Récolte, conditionnement et entreposage de productions végétales	03	45	Établ.	EP	2 hres			75		
221-174	17	Application de notions de fertilisation et d'amendement	04	60	MEQ	ECP	3 hres			70	4	X
221-183	18	Implantation d'une culture	03	45	Établ.	EP	2 hres			80		
221-192	19	Dépistage des ennemis des cultures	02	30	Établ.	ECP	2 hres			70		
221-202	20	Entretien d'une culture	02	30	Établ.	EP	1 h 30			70		
221-213	21	Application de notions d'oxycoupage et de soudage à l'arc	03	45	Établ.	EP	3 hres			80		
221-224	22	Entretien et réparations mineures de l'outillage et de la machinerie	04	60	Établ.	EP	3 hres			80		
221-234	23	Entretien périodique des tracteurs	04	60	Établ.	EP	2 hres			80		
221-243	24	Entretien régulier des bâtiments	03	45	Établ.	EP	3 hres			70		
221-251	25	Utilisation de moyens de recherche d'emploi	01	15	Établ.	EP	1 hre			70		
221-263	26	Initiation à la pratique du métier	03	45	Établ.	EEP						
221-273	27	Intégration au milieu du travail	03	45	Établ.	EEP						

1. Établ. : Épreuve relevant de la responsabilité de l'établissement d'enseignement
MEQ : Épreuve relevant de la responsabilité du Ministère
2. ECP : Épreuve de connaissances pratiques
EP : Épreuve pratique
EEP : Épreuve en vue de l'évaluation de la participation de l'élève
3. Durée épr. : Durée de l'épreuve pour une candidate, un candidat ou un groupe de candidates et de candidats (à titre indicatif)
4. Nombre maximal : Nombre maximal de candidates ou de candidats qui peuvent être évalués en même temps (à titre indicatif)

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221012

N° ET TITRE DU MODULE : 1 - SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 1 - SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION

CODE DU COURS : 221012

COMPORTEMENT ATTENDU : Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations de la participation
PHASE 1 : Information sur le métier - S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi: tâches, aptitudes physiques et intellectuelles requises, conditions de travail, etc. - Situer le secteur de production choisi par rapport aux autres secteurs de production. - Découvrir les différentes sources d'information : les observations faites sur le terrain, les références écrites, les personnes-ressources à l'interne et à l'externe. - Visiter des entreprises dans le secteur de la production choisie et recueillir des renseignements en ce qui a trait à leur organisation et à leur mode de fonctionnement. - Présenter aux membres du groupe des données recueillies sur différents sujets traités, le bilan de son expérience agricole et discuter de ses perceptions et du contexte agricole : avantages, inconvénients	40	40	• Assiste aux visites de ferme et aux conférences. • Consigne les données recueillies. • Présente devant le groupe ses expériences en agriculture ainsi que sa perception du métier.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 1 - SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION

CODE DU COURS : 221012

COMPORTEMENT ATTENDU : Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations de la participation
PHASE 2 : Information sur le projet de formation - S'informer sur le projet de formation: programme d'études, démarche pédagogique de formation, modes d'évaluation, sanction des études. - Se renseigner sur l'organisation physique ainsi que sur les ressources disponibles dans l'établissement de formation et dans le milieu.	20	20	• Prend connaissance du programme de formation et de la démarche pédagogique utilisée. • Exprime convenablement sa perception du programme de formation.
PHASE 3 : Évaluation et confirmation de son orientation - Déterminer ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt personnels par rapport au métier choisi. - Discuter de la justesse de sa perception du métier. - Préciser ses goûts, champs d'intérêt et aptitudes pour le métier. - Faire le bilan de ses acquis et de ses difficultés anticipées par rapport au projet de formation. - Produire un rapport précisant le choix de son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier observés avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.	40	40	• Produit un rapport contenant les précisions sur son choix d'orientation professionnelle, en tenant compte des aspects et des exigences du métier en comparaison avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE EN VUE DE L'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 1 - SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION

CODE DU COURS : 221012

COMPORTEMENT ATTENDU : Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Manifestation de la participation	Pond. %	Critères de participation	Pond. %
PHASE 1 : Information sur le métier 1. Consigne les données recueillies. 2. Présente devant le groupe ses expériences en agriculture et sa perception du métier. PHASE 2 : Information sur le projet de formation 3. Exprime convenablement sa perception du programme de formation. PHASE 3 : Évaluation et confirmation de son orientation 4. Produit un rapport contenant les précisions sur son choix d'orientation professionnelle, en tenant compte des aspects et des exigences du métier en comparaison avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.	30	1.1 Remplit les rapports de visite à la ferme.	10
		1.2 Présente le résumé d'une conférence, d'un reportage ou d'un article.	10
		1.3 Dresse une liste de ressources utiles en agriculture.	10
	10	2.1 Présente oralement ses expériences en agriculture.	10
	20	3.1 À partir de chacun des modules, détermine ses acquis et ses futurs apprentissages.	20
	40	4.1 Décrit ses principaux goûts, champs d'intérêt et aptitudes.	10
		4.2 Justifie son choix d'orientation par rapport à la profession en tenant compte de ses goûts, de ses champs d'intérêt et de ses aptitudes.	30

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 1 - SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION

CODE DU COURS : 221012

COMPORTEMENT ATTENDU : Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Objets	Remarques
Dispositif d'évaluation PHASE 1 Élément-critère 1.1 : Remplit les rapports de visite à la ferme. Élément-critère 1.2 : Présente un résumé d'une conférence, d'un reportage ou d'un article. Élément-critère 1.3 : Dresse une liste des ressources utiles en agriculture. Élément-critère 2.1 : Présente oralement ses expériences en agriculture.	L'évaluation de la participation doit accompagner toute la formation liée à ce module et être faite au moyen de la grille élaborée à cet effet. Le jugement final sur la participation des élèves à l'ensemble des activités de formation ne devrait être porté qu'à la toute fin du module. Information sur le métier L'élève devra remplir les rapports des visites effectuées, tout au long de ce module. Les renseignements contenus dans ce rapport porteront, entre autres, sur les productions végétales, les productions animales, le génie, l'employabilité, la place de la formation, les ressources humaines externes et internes, les intrants et les extrants. L'élève devra présenter un résumé qui respecte les règles de présentation couramment utilisées et les exigences de l'examinatrice ou de l'examineur. L'élève devra dresser la liste des ressources humaines, matérielles, financières et médiatiques qui interviennent en agriculture. La liste devra comprendre, entre autres, le nom de l'organisme, l'adresse où l'on peut les rejoindre dans la région et les objectifs qu'ils poursuivent. L'élève devra présenter oralement devant son groupe le résumé de ses expériences en agriculture. Son message devra être clair, pertinent au sujet et répondre aux exigences de l'examinatrice ou de l'examineur.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 1 - SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION

CODE DU COURS : 221012

COMPORTEMENT ATTENDU : Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Objets	Remarques
PHASE 2 Élément-critère 3.1 : À partir de chaque module, détermine ses acquis et ses futurs apprentissages. PHASE 3 Élément-critère 4.1 : Décrit ses principaux goûts, champs d'intérêt et aptitudes. Élément-critère 4.2 : Justifie son choix par rapport à la profession en tenant compte de ses goûts, de ses champs d'intérêt et de ses aptitudes. Règles sur les manquements.	Information sur le projet de formation L'élève devra, à partir d'un travail individuel ou en équipe, faire la distinction entre ses acquis et les apprentissages qu'elle ou qu'il fera dans chaque module. Évaluation et confirmation de son orientation L'élève devra, à partir d'un court texte, décrire ses goûts, ses champs d'intérêt et ses aptitudes par rapport au métier choisi et justifier son choix d'orientation. L'examinatrice ou l'examineur fournira à l'élève ses exigences ainsi que des précisions sur ses attentes en ce qui à trait aux goûts, champs d'intérêt et aptitudes. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la pertinence et de la clarté des propos. On ne tolérera que deux manquements au total. Par ailleurs, les éléments-critères 4.1 et 4.2 doivent obligatoirement être réussis pour que la participation à ce module soit jugée satisfaisante.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code du programme : 5168

1 - Situation au regard du métier et de la démarche de formation

Code du cours : 221012

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____ Code permanent : _____

Date de la passation de l'épreuve : _____ RÉSULTAT : RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION

JUGEMENT
OUI NON

PHASE 1 : Information sur le métier

1. Consigne les données recueillies.

1.1 Remplit les rapports de visite à la ferme :

OUI NON

▲ données sur :

- productions végétales (superficies, types, etc.);
- productions animales (laitières, génisses, taries);
- génie.
- employabilité;
- place de la formation dans l'entreprise;
- ressources humaines (internes, externes);
- intrants et extrants.

☐	☐
☐	☐
☐	☐
☐	☐
☐	☐
☐	☐
☐	☐

☐	☐
--------------------------	--------------------------

1.2 Présente le résumé d'une conférence, d'un reportage ou d'un article.

- ▲ respect des règles de présentation;
- ▲ informations pertinentes.

☐	☐
☐	☐

☐	☐
--------------------------	--------------------------

1.3 Dresse une liste de ressources utiles en agriculture.

- ▲ nom, adresse et objectifs des principales ressources en agriculture (minimum 10 ressources).

☐	☐
--------------------------	--------------------------

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION			JUGEMENT OUI NON	
2.	Présente devant le groupe ses expériences en agriculture et sa perception du métier.			
2.1	Présente oralement ses expériences en agriculture.	OUI NON		
	▲ message clair;	☐ ☐		
	▲ pertinence des propos;	☐ ☐		
	▲ respect des consignes.	☐ ☐	☐	☐
PHASE 2 : Information sur le projet de formation				
3.	Exprime convenablement sa perception du programme de formation.			
3.1	À partir de chacun des modules, détermine ses acquis et ses futurs apprentissages.	OUI NON	☐	☐
	▲ détermination de ses acquis;	☐ ☐		
	▲ détermination de ses besoins de formation.	☐ ☐		
PHASE 3 : Évaluation et confirmation de son orientation				
4.	Produit un rapport contenant les précisions sur son choix d'orientation professionnelle.			
4.1	Décrit ses principaux goûts, intérêts et aptitudes.		☐	☐
4.2	Justifie son choix d'orientation par rapport à la profession en tenant compte de ses goûts, de ses champs d'intérêt et de ses aptitudes.		☐	☐
Note : un élément de participation est réussi si la candidate ou le candidat obtient "OUI" à tous les jugements s'y rapportant. Règle de verdict : réussite de 5 éléments de participation sur 7 dont les éléments 4.1 et 4.2.				

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221023

**N° ET TITRE DU MODULE : 2 - ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS ENTRE LES PRATIQUES AGRICOLES,
L'ENVIRONNEMENT, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ**

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 2 - APPLICATION DES RÈGLES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL TOUCHANT LE MÉTIER

CODE DU COURS : 221023

COMPORTEMENT ATTENDU : Établir des relation entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Définir le concept d'environnement.	5	--	- L'illustration des composantes de l'environnement. - L'évolution des notions sur l'environnement. - L'interaction entre les êtres vivants et l'environnement.	C
Établir et expliquer les mesures préventives visant à protéger l'environnement.	15	20	- La reconnaissance des agresseurs de l'environnement. - Les secteurs à risque de pollution sur une ferme de bovins de boucherie. - Les lois et les règlements sur la protection de l'environnement. - Les méthodes de travail salubres pour l'environnement.	C
Établir et expliquer les mesures préventives visant à diminuer les risques d'accidents ou de maladies inhérents à la pratique du métier.	30	40	- Les risques liés à l'exécution de certains travaux, au milieu de travail, à l'utilisation de matières dangereuses et de certains types d'équipement ou d'outillage. - Les équipements de protection individuelle. - Les méthodes de travail sécuritaires. - L'adaptation des postes de travail.	C
Élaborer un programme de prévention particulier à une ferme de bovins de boucherie.	15	10	- Les règles de sécurité propres aux tâches à exécuter sur une ferme de bovins de boucherie. - Le programme de prévention. - L'utilisation des produits et des équipements.	C

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 2 - APPLICATION DES RÈGLES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL TOUCHANT LE MÉTIER

CODE DU COURS : 221023

COMPORTEMENT ATTENDU : Établir des relation entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Appliquer les principales mesures d'intervention en cas d'urgence.	35	30	• Les techniques d'intervention en cas d'urgence. • La connaissance des organismes-ressources et de leurs rôles dans les cas d'urgence. • L'utilisation de la trousse de premiers soins. • Le respect des modes d'interventions établis.	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE DE CONNAISSANCE PRATIQUES

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 2 - Établissement de relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité

CODE DU COURS : 221023

COMPORTEMENT ATTENDU : Établir des relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Établir et expliquer les mesures préventives visant à protéger l'environnement.	1. La reconnaissance des agresseurs de l'environnement.	15	1.1 A décrit l'effet des principaux agresseurs sur l'environnement.	10	
			1.2 A interprété les lois et les règlements relatifs à la protection de l'environnement.	5	
Établir et expliquer les mesures préventives visant à diminuer les risques d'accidents ou de maladies inhérents à la pratique du métier.	2. Les risques liés à l'exécution de certains travaux.	25	2.1 A énuméré des risques liés à l'utilisation des équipements motorisés.	15	
			2.2 A décrit les principales maladies professionnelles reliées à l'agriculture.	10	
	3. Les équipements de protection individuelle.	10	3.1 A énuméré des exigences relatives aux équipements de protection pour les besoins d'un travail particulier.	10	
	4. Les méthodes de travail sécuritaires.	10	4.1 A décrit des méthodes de travail pour un travail particulier.	10	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE DE CONNAISSANCE PRATIQUES

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 2 - Établissement de relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité

CODE DU COURS : 221023

COMPORTEMENT ATTENDU : Établir des relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Élaborer un programme de prévention particulier à la ferme de bovins de boucherie.	5. Le programme de prévention.	10	5.1 A décrit des moyens de prévention à mettre en place pour différents secteurs d'activité de l'entreprise.	10	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 2 - Établissement de relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité

CODE DU COURS : 221023

COMPORTEMENT ATTENDU : Établir des relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Appliquer les principales mesures d'intervention en cas d'urgence.	PS	6. Les techniques d'intervention en cas d'urgence.	30	6.1 A appliqué des techniques d'intervention en cas d'urgence.	30

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

FP9710

Module 02

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 2 - Établissement de relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité

CODE DU COURS : 221023

COMPORTEMENT ATTENDU : Établir des relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Pour les thèmes de connaissances 1 à 5, il s'agit d'une épreuve de connaissances pratiques. En ce qui a trait aux techniques d'intervention en cas d'urgence (élément-critère 6.1), ce sera une épreuve pratique.
Conditions de déroulement	On pourra faire passer l'épreuve de connaissances pratiques à l'ensemble des candidates et des candidats.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments de connaissance ou des éléments-critères.
Durée de l'épreuve	2 heures.
Seuil de réussite	50 points sur une possibilité de 70 pour l'épreuve de connaissances pratiques. Pour la partie pratique, le seuil de réussite sera fixé par l'organisme responsable.
Information sur les éléments de connaissance et les éléments-critères.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments de connaissance et des éléments-critères ou à leur interprétation. ÉPREUVE DE CONNAISSANCES PRATIQUES
Élément de connaissance 1.1 : A décrit l'effet des principaux agresseurs sur l'environnement.	L'élève devra décrire l'effet des principaux agresseurs comme les pesticides, les fumiers, les produits pétroliers, les produits de nettoyage et de désinfection sur l'environnement.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 2 - Établissement de relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité

CODE DU COURS : 221023

COMPORTEMENT ATTENDU : Établir des relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité

Objets	Remarques
Élément de connaissance 1.2 : A interprété les lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement. Élément de connaissance 2.1 : A énuméré les risques liés à l'utilisation des équipements motorisés. Élément de connaissance 2.2 : A décrit les principales maladies professionnelles reliées à l'agriculture. Élément de connaissance 3.1 : A énuméré les exigences relatives aux équipements de protection pour les besoins d'un travail particulier. Élément de connaissance 4.1 : A décrit des méthodes de travail pour un travail particulier. Élément de connaissance 5.1 : A décrit les moyens de prévention à mettre en place pour différents secteurs d'activité de l'entreprise.	L'élève devra interpréter les principaux règlements et lois relatifs à l'entreposage et à l'application des fumiers et des lisiers, et à l'entreposage et l'utilisation des pesticides. L'élève devra, pour les divers équipements motorisés utilisés sur une ferme tels les tracteurs, les véhicules tout-terrain et la machinerie à entraînement, énumérer les principaux risques liés à leur utilisation. Devront être mentionnés, entre autres, les possibilités de renversement, d'entraînement des vêtements dans la prise de force, de membres coincés dans des embrayages, etc. L'élève devra décrire les principales maladies professionnelles reliées à l'agriculture. La description portera, entre autres, sur le poumon du fermier, l'intoxication par les gaz de fermentation et les maladies contagieuses des animaux à l'humain. L'élève devra énumérer les exigences relatives aux principaux équipements de protection nécessaires pour certains travaux, entre autres, dans le bruit, dans la poussière, avec les pesticides et avec une scie à chaîne. L'élève devra décrire les méthodes de travail à privilégier lorsqu'elle ou qu'il effectue certains travaux pouvant causer des préjudices à sa santé et à sa sécurité. Les travaux considérés seront, entre autres, le chargement du foin, le déplacement des animaux et tout travail pouvant causer des maux de dos. L'élève devra, à partir d'une photo, d'un schéma ou d'une situation réelle observée dans une entreprise, décrire les moyens de prévention à mettre en place pour divers secteurs d'activité de l'entreprise dans le but de protéger la santé et la sécurité.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE**TITRE DU COURS : 2 - Établissement de relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité****CODE DU COURS : 221023****COMPORTEMENT ATTENDU : Établir des relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité**

Objets	Remarques
Élément-critère 6.1 : A appliqué des techniques d'intervention en cas d'urgence.	ÉPREUVE PRATIQUE L'élève devra appliquer des techniques d'intervention en cas d'urgence comme la R.C.R., l'arrêt d'une hémorragie, le déplacement d'une personne accidentée, etc. L'examen d'un organisme reconnu comme la Croix-Rouge, les Ambulanciers St-Jean ou la C.S.S.T. sera utilisé à des fins d'évaluation.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221032

N° ET TITRE DU MODULE : 3 - COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 3 - COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL

CODE DU COURS : 221032

COMPORTEMENT ATTENDU : Communiquer en milieu de travail

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations de la participation
PHASE 1 : Sensibilisation - Participer à des activités permettant de se rendre compte de la difficulté de communiquer. - Reconnaître les caractéristiques d'une communication efficace ainsi que les facteurs qui favorisent ou non la communication. - Reconnaître que les formes de communication peuvent être différentes selon les personnes en cause.	25	20	- Participe aux activités. - Établit une liste de caractéristiques d'une communication efficace et des facteurs qui favorisent ou qui gênent la communication. - Constitue une liste de situations problématiques qui peuvent survenir avec les différents intervenants du milieu agricole.
PHASE 2 : Mise en application - Participer à des activités permettant de pratiquer différentes techniques de communication. - Participer à des séances simulées permettant d'appliquer différentes techniques de communication selon les personnes en cause.	60	50	- Joue un rôle actif au cours des activités. - Prend part à des séances simulées en participant à des jeux de rôle.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 3 - COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL

CODE DU COURS : 221032

COMPORTEMENT ATTENDU : Communiquer en milieu de travail

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations de la participation
PHASE 3 : Évaluation de sa capacité de communiquer avec les différentes personnes du milieu agricole – Produire un rapport faisant état de ses points faibles et forts en matière de communication avec les différents membres du milieu agricole ainsi que des moyens à prendre pour s'améliorer.	15	30	Produit un rapport réaliste et cohérent.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE EN VUE DE L'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 3 - COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL

CODE DU COURS : 221032

COMPORTEMENT ATTENDU : Communiquer en milieu de travail

Manifestation de la participation	Pond. %	Critères de participation	Pond. %
PHASE 1 : Sensibilisation 1. Établit une liste de caractéristiques d'une communication efficace et des facteurs qui favorisent ou qui gênent la communication. PHASE 2 : Mise en application 2. Joue un rôle actif au cours des activités. PHASE 3 : Évaluation de sa capacité de communiquer avec les différentes personnes du milieu agricole 3. Produit un rapport réaliste et cohérent.	20 50 30	1.1 Énumère les éléments du processus de communication, les obstacles à la communication, les caractéristiques de la communication non verbale et les éléments d'une communication efficace. 2.1 Démontre son intérêt, observe, et participe à toutes les activités. 2.2 Énonce des mesures correctives à partir d'un certain nombre de mises en situation. 2.3 Respecte les opinions des autres membres du groupe au cours des interventions et des mises en situation. 3.1 Énumère au moins trois connaissances acquises au cours des activités de ce module. 3.2 Donne une évaluation fidèle de ses forces et faiblesses en tant que communicatrice ou communicateur. 3.3 Nomme une mesure qu'il ou qu'elle compte appliquer pour améliorer sa façon de communiquer.	20 30 10 10 10 10 10

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 3 - COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL

CODE DU COURS : 221032

COMPORTEMENT ATTENDU : Communiquer en milieu de travail

Objets	Remarques
Dispositif d'évaluation PHASE 1 Élément-critère 1.1 : Énumère les éléments du processus de communication, les obstacles à la communication, les caractéristiques de la communication non verbale et les éléments d'une communication efficace.	L'évaluation de la participation pourra s'appuyer sur des données recueillies pendant les phases des activités de formation retenues à des fins d'évaluation. Le jugement final sur la participation des élèves à l'ensemble des activités de formation ne devrait être porté qu'à la toute fin du module. Sensibilisation SITUATION L'examinatrice ou l'examinateur devra fournir l'information nécessaire à la réalisation des activités. On devra de plus, dans les directives de départ, préciser clairement : - les sujets sur lesquels l'évaluation portera; - la nature des données à recueillir. JUGEMENT Les données recueillies devront : - être pertinentes; - correspondre aux éléments en cause.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 3 - COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL

CODE DU COURS : 221032

COMPORTEMENT ATTENDU : Communiquer en milieu de travail

Objets	Remarques
PHASE 2 Éléments-critères 2.1, 2.2 et 2.3 : Démontre son intérêt, observe, et participe à toutes les activités. Énonce des mesures correctives à partir d'un certain nombre de mises en situation. Respecte les opinions des autres membres du groupe au cours des interventions et des mises en situation.	Mise en application SITUATION Jeux de rôle ayant pour thème l'application de techniques de communication dans différentes situations de travail. JUGEMENT L'examinatrice ou l'examineur devra, dans l'élaboration des scénarios, utiliser une terminologie simple et claire. On fournira également à l'élève une grille permettant de noter des observations. L'examinatrice ou l'examineur devra prévoir divers scénarios illustrant des situations variées où l'élève aura à : - transmettre de l'information; - recevoir de l'information; - demander l'avis des autres; - donner son avis sur des sujets. Les sous-groupes seront divisés de façon à permettre à chaque personne d'être tour à tour participante et observatrice. L'examinatrice ou l'examineur devra remettre à chaque sous-groupe un scénario décrivant les rôles et les comportements attendus et préciser la durée allouée à la simulation et à l'observation. La présence de l'élève est obligatoire tout au long des activités.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 3 - COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL

CODE DU COURS : 221032

COMPORTEMENT ATTENDU : Communiquer en milieu de travail

Objets	Remarques
PHASE 3 Éléments-critères 3.1, 3.2 et 3.3 : Énumère au moins trois connaissances acquises au cours des activités de ce module. Donne une évaluation fidèle de ses forces et faiblesses en tant que communicatrice ou communicateur. Nomme une mesure qu'il ou qu'elle compte appliquer pour améliorer sa façon de communiquer. Règles de verdict.	Évaluation de sa capacité de communiquer avec les différentes personnes du milieu agricole SITUATION Travail individuel de rédaction. JUGEMENT Le jugement portera sur la présentation et la pertinence du contenu. Les données devront : - être pertinentes; - correspondre aux éléments en cause. Pour satisfaire aux exigences de ce module, l'élève devra satisfaire aux exigences de 5 éléments-critères sur 7. Les éléments 2.1, 2.2 et 2.3 devront être obligatoirement réussis.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code du programme : 5168

3 - Communication en milieu de travail

Code du cours : 221032

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____ Code permanent : _____

Date de la passation de l'épreuve : _____ RÉSULTAT : RÉUSSITE ÉCHEC
☐ ☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION		JUGEMENT OUI NON	
PHASE 1 : Sensibilisation			
1. Établit une liste de caractéristiques d'une communication efficace et des facteurs qui favorisent ou non la communication.			
1.1	Énumère les éléments du processus de communication, les obstacles à la communication, les caractéristiques de la communication non verbale et les éléments d'une communication efficace : ▲ données pertinentes.	☐	☐
PHASE 2 : Mise en application			
2. Joue un rôle actif dans les activités.			
2.1	Se montre intéressé, observe et participe durant toutes les activités : ▲ présence obligatoire à toutes les activités; ▲ participation aux activités.	OUI NON ☐ ☐ ☐ ☐	 ☐ ☐
2.2	Énonce des mesures correctives à partir d'un certain nombre de mises en situation : ▲ message clair et pertinent.		 ☐ ☐
2.3	Respecte les opinions des autres membres du groupe lors des interventions et des mises en situation.		 ☐ ☐

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION		JUGEMENT OUI NON	
PHASE 3 : Évaluation de sa capacité de communiquer avec les différentes personnes du milieu agricole			
3. Produit un rapport réaliste et cohérent.			
3.1	Énumère au moins trois connaissances nouvelles acquises au cours des activités de ce module.	☐	☐
3.2	Donne une évaluation fidèle de ses forces et faiblesses en tant que communicateur :	OUI	NON
	▲ détermination de ses forces;	☐	☐
	▲ détermination de ses faiblesses.	☐	☐
3.3	Décrit une mesure qu'il ou qu'elle compte appliquer pour améliorer sa façon de communiquer :		
	▲ pertinence des propos.	☐	☐
Note : un élément de participation est réussi si la candidate ou le candidat obtient "OUI" à tous les jugements s'y rapportant. Règle de verdict : 5 réussite de éléments de participation sur 7 dont les éléments 2.1, 2.2 et 2.3.			

Remarques :

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221042

N° ET TITRE DU MODULE : 4 - ÉCOLES DE PENSÉE EN AGRICULTURE

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE SITUATION

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 4 - ÉCOLES DE PENSÉE EN AGRICULTURE

CODE DU COURS : 221042

COMPORTEMENT ATTENDU : Distinguer les écoles de pensée en agriculture

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations de la participation
PHASE 1 : Caractériser les écoles de pensée en agriculture - Liste exhaustive des différentes écoles de pensée en agriculture. - Description juste des écoles de pensée au point de vue de leur historique, de leur philosophie, de leurs principes, de leurs développements et de leurs buts.	40	45	Recueille des données sur les différentes écoles de pensée en agriculture.
PHASE 2 : Établir l'importance de ces écoles de pensée dans l'agriculture québécoise - Description juste de l'évolution de ces écoles au Québec. - Reconnaissance de l'influence réelle de ces écoles de pensée sur l'agriculture québécoise. - Reconnaissance de l'influence réelle de ces écoles de pensée sur les organismes tels que les syndicats, les coopératives, les associations, le ministère de l'Agriculture et les établissements d'enseignement.	40	30	- Écoute attentivement les renseignements et explications sur l'influence des différentes écoles de pensée en agriculture. - Fait une lecture sérieuse des documents proposés sur le sujet. - Exprime convenablement sa perception des écoles de pensée en agriculture en se basant sur ses observations, ses recherches et son sens critique. - Exprime convenablement sa perception de l'influence des écoles de pensée sur les organismes agricoles.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 4 - ÉCOLES DE PENSÉE EN AGRICULTURE

CODE DU COURS : 221042

COMPOTEMENT ATTENDU : Distinguer les écoles de pensée en agriculture

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations de la participation
PHASE 3 : Déterminer la pertinence d'adhérer à l'une ou à l'autre des écoles de pensée en agriculture – Établir les liens entre l'agriculture d'hier, d'aujourd'hui et de demain et les différentes écoles de pensée. – Comparer les buts poursuivis par les différentes écoles de pensée. – Choisir une école de pensée.	20	25	• Choisit une école de pensée et donne les raisons qui justifient son choix.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE EN VUE DE L'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 4 - ÉCOLES DE PENSÉE EN AGRICULTURE

CODE DU COURS : 221042

COMPOTEMENT ATTENDU : Distinguer les écoles de pensée en agriculture

Manifestation de la participation	Pond. %	Critères de participation	Pond. %
PHASE 1 : Caractériser les écoles de pensée en agriculture 1. Recueille des données sur les différentes écoles de pensée en agriculture.	45	1.1 Recueille des données sur les différentes écoles de pensée basées sur le mode d'organisation. 1.2 Recueille des données sur les différentes écoles de pensée basées sur le mode de production. 1.3 Recueille des données sur les différentes écoles de pensée basées sur le mode de fonctionnement.	15 15 15
PHASE 2 : Établir l'importance de ces écoles de pensée dans l'agriculture québécoise 2. Exprime convenablement sa perception des écoles de pensée en agriculture en se basant sur ses observations, ses recherches et son sens critique.	15	2.1 Exprime convenablement sa perception des écoles de pensée en agriculture par rapport à une ou des entreprises données.	15
3. Exprime convenablement sa perception de l'influence des écoles de pensée sur les organismes agricoles.	15	3.1 Exprime convenablement sa perception de l'influence des écoles de pensée sur les organismes agricoles.	15
PHASE 3 : Déterminer la pertinence d'adhérer à l'une ou à l'autre des écoles de pensée en agriculture 4. Choisit une école de pensée et donne les raisons qui justifient son choix.	25	4.1 Choisit une école de pensée et donne les raisons qui justifient son choix.	25

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 4 - ÉCOLES DE PENSÉE EN AGRICULTURE

CODE DU COURS : 221042

COMPORTEMENT ATTENDU : Distinguer les écoles de pensée en agriculture

Objets	Remarques
Dispositif d'évaluation PHASE 1 Élément-critère 1.1 : Recueil des données sur les différentes écoles de pensée basées sur le mode d'organisation. Élément-critère 1.2 : Recueil des données sur les différentes écoles de pensée basées sur le mode de production. Élément-critère 1.3 : Recueil des données sur les différentes écoles de pensée basées sur le mode de fonctionnement.	L'évaluation de la participation pourra s'appuyer sur des données recueillies à certains moments du déroulement des activités de formation, et ce, en fonction des phases retenues à des fins d'évaluation. Le jugement final sur la participation des élèves à l'ensemble des activités de formation ne devrait être porté qu'à la toute fin du module. Caractériser les écoles de pensée en agriculture L'élève devra, à partir de différentes sources d'information (films, publications, livres, personnes- ressources, etc.), recueillir des données pertinentes (historique, but, principe) sur les différentes écoles de pensée basées sur le mode d'organisation. Les principaux modes d'organisation considérés seront, entre autres, le propriétaire-exploitant, le propriétaire non exploitant, la coopérative, le producteur intégré, l'entreprise familiale, les formes juridiques d'entreprise, etc. L'élève devra, à partir des différentes sources d'information (films, publications, livres, personnes- ressources, etc.), recueillir des données pertinentes (historique, but, principes) sur les différentes écoles de pensée basées sur le mode de production. Les principaux modes de production considérés seront, entre autres, l'agriculture conventionnelle, l'agriculture durable, l'agriculture biologique, l'agriculture biodynamique, l'agriculture intensive, extensive, spécialisée et diversifiée. L'élève devra, à partir des différentes sources d'information (films, publications, livres, personnes- ressources, etc.), recueillir des données pertinentes (historique, but, principe) sur les différentes écoles de pensée basées sur le mode de fonctionnement. Les principaux modes de fonctionnement considérés seront, entre autres, l'entreprise auto-suffisante, l'entreprise de production sans sol, l'entreprise à temps plein, à temps partiel, le propriétaire de tous les actifs, le travail à forfait, le syndicat de machinerie, la coopérative d'utilisation de machinerie et la location.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 4 - ÉCOLES DE PENSÉE EN AGRICULTURE

CODE DU COURS : 221042

COMPORTEMENT ATTENDU : Distinguer les écoles de pensée en agriculture

Objets	Remarques
PHASE 2 Élément-critère 2.1 : Exprime convenablement sa perception des écoles de pensée en agriculture par rapport à une ou des entreprises données. Élément-critère 3.1 : Exprime convenablement sa perception de l'influence des écoles de pensée sur les organismes agricoles. PHASE 3 Élément-critère 4.1 : Choisit une école de pensée et donne les raisons qui justifient son choix.	Établir l'importance de ces écoles de pensée dans l'agriculture québécoise L'élève devra, à partir des différents renseignements recueillis en 1.1, 1.2 et 1.3, exprimer sa perception d'une entreprise de stage, d'une entreprise visitée ou d'une entreprise présentée sur film ou dans une revue quant aux divers modes d'organisation, de production et de fonctionnement. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la pertinence des propos, de la clarté des données sur les avantages et les inconvénients, et de l'analyse des divers aspects. L'élève devra, à partir de conférences, de discussions ou de lectures sur le sujet, exprimer sa perception de l'influence des écoles de pensée sur les différents organismes agricoles (MAPAQ, UPA, COOPÉRATIVE, SFA, etc.). L'examinatrice ou l'examineur jugera de la pertinence et de la clarté des propos. Déterminer la pertinence d'adhérer à l'une ou à l'autre des écoles de pensée en agriculture L'élève devra, dans un court texte d'environ 1 page, décrire le type de ferme à laquelle elle ou il aspire, en tenant compte des divers modes d'organisation, de production et de fonctionnement. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la pertinence des données et de la clarté des propos.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code du programme : 5168

4 - Écoles de pensée en agriculture

Code du cours : 221042

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____ Code permanent : _____

Date de la passation de l'épreuve : _____ RÉSULTAT : RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION

JUGEMENT
OUI NON

PHASE 1 : Caractériser les écoles de pensée en agriculture

1. Recueil des données sur les différentes écoles de pensée en agriculture.

1.1 Recueil des données sur les différentes écoles de pensée basées sur le mode d'organisation : OUI NON

▲ présente les buts de deux modes d'organisation;

☐ ☐

▲ présente les principes de fonctionnement de chacun.

☐ ☐

☐ ☐

1.2 Recueil des données sur les différentes écoles de pensée basées sur le mode de production :

▲ présente l'historique de l'agriculture conventionnelle, de l'agriculture durable et de l'agriculture biologique;

☐ ☐

▲ présente les buts de chacun;

☐ ☐

▲ présente les principes de chacun.

☐ ☐

☐ ☐

1.3 Recueil des données sur les différentes écoles de pensée basées sur le mode de fonctionnement :

▲ présente les buts de deux modes de fonctionnement;

☐ ☐

▲ présente les principes de chacun.

☐ ☐

☐ ☐

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION			JUGEMENT OUI NON	
PHASE 2 : Établir l'importance de ces écoles de pensée dans l'agriculture québécoise				
2.	Exprime convenablement sa perception des écoles de pensée en agriculture en se basant sur ses observations, ses recherches et son sens critique.			
2.1	Exprime convenablement sa perception des écoles de pensée en agriculture par rapport à une ou des entreprises données :	OUI NON		
▲	décrit une entreprise quant à ses modes d'organisation, de production et de fonctionnement;	☐ ☐		
▲	exprime clairement les avantages et les inconvénients de ces écoles de pensée.	☐ ☐	☐	☐
3.	Exprime convenablement sa perception de l'influence des écoles de pensée sur les organismes agricoles.			
3.1	Exprime convenablement sa perception de l'influence des écoles de pensée sur les organismes agricoles :	OUI NON		
▲	exprime son opinion face à l'UPA quant aux différentes écoles de pensée;	☐ ☐		
▲	présente l'entrée en jeu du système coopératif dans l'agriculture.	☐ ☐	☐	☐
PHASE 3 : Déterminer la pertinence d'adhérer à l'une ou à l'autre des écoles de pensée en agriculture				
4.	Choisit une école de pensée et donne les raisons qui justifient son choix.			
4.1	Choisit une école de pensée et donne les raisons qui justifient son choix :			
▲	rédige un texte d'environ 1 page sur sa vision d'une ferme à travers les différentes écoles de pensée.		☐	☐
Note : un élément de participation est réussi si la candidate ou le candidat obtient "OUI" à tous les jugements s'y rapportant.				
Règle de verdict : réussite de 4 éléments de participation sur 6 dont l'élément-critère 4.1.				

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221056

**N° ET TITRE DU MODULE : 5 - ORGANISATION DES DONNÉES TECHNIQUES PROPRES
AUX REGISTRES D'UNE ENTREPRISE**

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 5 - ORGANISATION DES DONNÉES TECHNIQUES PROPRES AUX REGISTRES D'UNE ENTREPRISE

CODE DU COURS : 221056

COMPORTEMENT ATTENDU : Organiser les données techniques propres aux registres d'une entreprise

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Réunir les données techniques.	5	--	- La réalisation de l'inventaire de l'entreprise. - La mise à jour d'un inventaire. - La détermination des éléments d'information nécessaires à la réalisation de registres.	P
Sélectionner les données techniques.	5	--	La sélection des données techniques selon les différents secteurs de l'entreprise.	P
Classer les pièces justificatives.	5	--	- L'établissement d'un système de classification. - La classification des pièces justificatives.	P
Enregistrer les données techniques.	25	25	L'inscription des données techniques selon les différents secteurs de l'entreprise.	P
Préparer les rapports et les registres.	15	25	La préparation des rapports à partir des registres pour les différents secteurs de l'entreprise.	P
Utiliser des logiciels et des progiciels agricoles pour le traitement des données techniques.	40	50	- L'utilisation de logiciels d'application générale (chiffrier électronique, traitement de texte, base de données). - L'utilisation de progiciels agricoles.	P
Produire les rapports des données techniques.	5	--	- La connaissance des éléments d'un rapport. - La présentation des rapports.	P

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 5 - ORGANISATION DES DONNÉES TECHNIQUES PROPRES AUX REGISTRES D'UNE ENTREPRISE

CODE DU COURS : 221056

COMPOTEMENT ATTENDU : Organiser les données techniques propres aux registres d'une entreprise

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Enregistrer les données techniques.	PT	1. L'inscription des données techniques selon les différents secteurs de l'entreprise.	25	1.1 A inscrit correctement toutes les écritures au journal quotidien.	15
				1.2 A balancé le journal quotidien.	10
Préparer les rapports et les registres.	PT	2. La préparation des rapports à partir des registres pour les différents secteurs de l'entreprise.	25	2.1 A rédigé l'état des résultats selon les méthodes reconnues.	10
				2.2 A rédigé l'état de l'avoir du propriétaire selon les méthodes reconnues.	5
				2.3 A rédigé le bilan selon les méthodes reconnues.	10
Utiliser des logiciels et des progiciels agricoles pour le traitement des données techniques.	PT	3. L'utilisation de logiciels d'application générale.	25	3.1 A bien utilisé les commandes pour l'entrée des données dans un chiffrier électronique.	5
				3.2 A utilisé correctement les formules mathématiques.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)
FP9710

Module 05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 5 - ORGANISATION DES DONNÉES TECHNIQUES PROPRES AUX REGISTRES D'UNE ENTREPRISE

CODE DU COURS : 221056

COMPORTEMENT ATTENDU : Organiser les données techniques propres aux registres d'une entreprise

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
		4. L'utilisation de progiciels agricoles.	25	3.3 A mis en forme le type de graphique demandé. 3.4 A bien sauvegardé et imprimé les documents. 4.1 A bien utilisé les commandes pour l'entrée des données dans un progiciel agricole. 4.2 A produit le rapport demandé.	5 5 15 10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

FP9710

Module 05

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 5 - ORGANISATION DES DONNÉES TECHNIQUES PROPRES AUX REGISTRES D'UNE ENTREPRISE

CODE DU COURS : 221056

COMPORTEMENT ATTENDU : Organiser les données techniques propres aux registres d'une entreprise

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	L'évaluation de ce module s'étalera sur toute la durée du cours, répartie en plusieurs séances. L'élève devra démontrer son aptitude à effectuer diverses activités reliées à la sélection, à l'inscription, au traitement de données techniques et à la production des rapports. Plus particulièrement, elle ou il aura à : 1. inscrire les données techniques du secteur de la comptabilité en remplissant et balançant le journal quotidien; 2. préparer les rapports à partir des registres selon les méthodes comptables reconnues; 3. utiliser un logiciel d'application générale de type tableur; 4. utiliser un progiciel agricole donné.
Conditions de déroulement	On remettra à l'élève les documents et les données techniques nécessaires à l'évaluation. On fournira à l'élève les registres comportant les inscriptions de base nécessaires pour qu'elle ou qu'il puisse procéder aux entrées courantes. L'élève devra sélectionner les données techniques puis les inscrire, à la main, dans les bons registres, les traiter et préparer des rapports manuscrits. L'élève devra utiliser le logiciel d'application générale de type tableur et le progiciel agricole installé dans le système informatique. Elle ou il fera la saisie des données techniques et imprimera les rapports. Le progiciel agricole sélectionné pourra être un progiciel de champ, d'alimentation animale ou de comptabilité. L'évaluation pourra être faite en trois séances différentes : une première pour la comptabilité, une deuxième pour l'utilisation du tableur et une troisième pour l'utilisation d'un progiciel agricole.
Note sur les tolérances	On tolérera un maximum de 10 % d'erreurs pour tous les éléments-critères.

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

2 / 4

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 5 - ORGANISATION DES DONNÉES TECHNIQUES PROPRES AUX REGISTRES D'UNE ENTREPRISE

CODE DU COURS : 221056

COMPORTEMENT ATTENDU : Organiser les données techniques propres aux registres d'une entreprise

Objets	Remarques
Note sur la sécurité	Le respect des règles de santé et de sécurité sera vérifié tout au long de l'épreuve. Toute action jugée dangereuse et préjudiciable à la santé et la sécurité de la candidate ou du candidat ou à d'autres personnes, ou dommageable pour le poste ou le lieu de travail, devra entraîner un arrêt immédiat de l'épreuve et, par conséquent, un échec.
Durée de l'épreuve	4 heures.
Seuil de réussite	75 points sur une possibilité de 100.
Information sur les éléments-critères.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.
Élément-critère 1.1 : A inscrit correctement toutes les écritures au journal quotidien.	L'élève devra effectuer les écritures requises dans le journal quotidien d'une entreprise. L'examinatrice ou l'examineur fournira à l'élève 25 transactions différentes, que l'élève devra inscrire au journal. Toutes les transactions devront être inscrites et une tolérance de 10 % sera accordée pour l'inscription correcte dans les comptes appropriés du journal en respectant la méthode comptable reconnue.
Élément-critère 1.2 : A balancé le journal quotidien.	L'élève devra balancer le journal quotidien en s'assurant que le débit égale le crédit. Aucune tolérance se sera accordée.
Élément-critère 2.1 : A rédigé l'état des résultats selon les méthodes reconnues.	L'élève devra, à partir d'une balance de vérification qui lui sera fournie pour un exercice donné, rédiger l'état des résultats. L'examinatrice ou l'examineur jugera du respect de la méthode comptable reconnue (nom de l'entreprise, date, titre), de l'inscription de tous les comptes créditeurs dans les produits et de tous les comptes débiteurs dans les charges, de la différenciation des charges fixes des charges variables, du calcul de la marge sur les charges variables et du calcul du bénéfice net d'exploitation. Une tolérance pourra être accordée pour un des éléments d'observation.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 5 - ORGANISATION DES DONNÉES TECHNIQUES PROPRES AUX REGISTRES D'UNE ENTREPRISE

CODE DU COURS : 221056

COMPORTEMENT ATTENDU : Organiser les données techniques propres aux registres d'une entreprise

Objets	Remarques
Élément-critère 2.2 : A rédigé l'état de l'avoir du propriétaire selon les méthodes reconnues. Élément-critère 2.3 : A rédigé le bilan selon les méthodes reconnues. Élément-critère 3.1 : A bien utilisé les commandes pour l'entrée des données dans un chiffrier électronique. Élément-critère 3.2 : A utilisé correctement les formules mathématiques. Élément-critère 3.3 : A mis en forme le type de graphique demandé.	L'élève devra, à partir de l'état de l'avoir du propriétaire de début d'exercice, des retraits effectués par le, la ou les propriétaires et du bénéfice net de l'état des résultats, rédiger l'état de l'avoir du propriétaire. L'examinatrice ou l'examineur jugera du respect de la méthode comptable reconnue (nom de l'entreprise, date, titre) et de l'exactitude du calcul. Aucune tolérance ne sera accordée. L'élève devra, à partir des documents requis, rédiger un bilan selon les méthodes comptables reconnues. L'examinatrice ou l'examineur jugera du respect de la méthode comptable reconnue (nom de l'entreprise, date, titre), de l'inscription des comptes avec un solde débit dans les éléments d'actifs et ceux avec un solde crédit dans les éléments de passifs, de la différenciation des actifs et des passifs à court terme de ceux à long terme, de l'inscription de l'avoir du propriétaire et du balancement de l'actif avec le passif et l'avoir du propriétaire. Une tolérance pourra être accordée pour un des éléments d'observation. L'élève devra, à partir d'une situation donnée, réaliser un tableau avec un chiffrier électronique. L'examinatrice ou l'examineur jugera de l'entrée correcte des diverses données et de l'utilisation adéquate des principales commandes. Une tolérance pourra être accordée et laissée au jugement de l'examinatrice ou de l'examineur. L'élève devra, à partir de la situation précédente, utiliser au minimum cinq formules mathématiques dans son tableau. Les formules pourront être, entre autres, une addition, une soustraction, une multiplication, un pourcentage. L'élève devra, à partir de la situation précédente, réaliser un graphique correctement. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la pertinence du graphique par rapport à l'information demandée et de la mise en forme (titres, légende, graduation, etc.) de ce graphique.

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

4 / 4

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 5 - ORGANISATION DES DONNÉES TECHNIQUES PROPRES AUX REGISTRES D'UNE ENTREPRISE

CODE DU COURS : 221056

COMPOTEMENT ATTENDU : Organiser les données techniques propres aux registres d'une entreprise

Objets	Remarques
Élément-critère 3.4 : A bien sauvegardé et imprimé les documents.	L'élève devra, pour la situation précédente, sauvegarder correctement le tableau sur une disquette et imprimer le tableau et le graphique. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la présence du fichier sur une disquette et de la mise en page des documents demandés.
Élément-critère 4.1 : A bien utilisé les commandes pour l'entrée des données dans un progiciel agricole.	L'élève devra, à partir d'un des progiciels utilisés en agriculture pour ce qui à trait aux champs, à la régie des animaux ou à la comptabilité, effectuer l'entrée de certaines données. Le nombre d'opérations devra permettre la production d'un rapport donné. Les tolérances seront laissées au jugement de l'examinatrice ou de l'examineur.
Élément-critère 4.2 : A produit le rapport demandé.	L'élève devra produire le rapport demandé.

FICHE D'ÉVALUATION

PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code du programme : 5168

5 - Organisation des données techniques propres aux registres d'une entreprise

Code du cours : 221056

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____ Code permanent : _____

Date de la passation de l'épreuve : _____ RÉSULTAT : RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

OBSERVATION

RÉSULTAT

1. L'INSCRIPTION DES DONNÉES TECHNIQUES SELON LES DIFFÉRENTS SECTEURS DE L'ENTREPRISE

1.1 A inscrit correctement toutes les écritures au journal quotidien: OUI NON

- inscription des 25 transactions; ☐ ☐

- inscription dans les comptes appropriés; ☐ ☐

Tolérance : 10 %

- respect de la méthode comptable. ☐ ☐

0 15

1.2 A balancé le journal quotidien :

- balancement entre le débit et le crédit du journal quotidien.

0 10

2. LA PRÉPARATION DES RAPPORTS À PARTIR DES REGISTRES POUR LES DIFFÉRENTS SECTEURS DE L'ENTREPRISE

2.1 A rédigé l'état des résultats selon les méthodes reconnues : OUI NON

- respect de la méthode comptable reconnue; ☐ ☐

- inscription de tous les comptes créditeurs dans les produits; ☐ ☐

- inscription de tous les comptes débiteurs dans les charges; ☐ ☐

OBSERVATION			RÉSULTAT
2.1	(Suite ...)	OUI NON	
	- différenciation entre les charges fixes et les charges variables;	☐ ☐	
	- calcul de la marge sur les charges variables;	☐ ☐	
	- calcul du bénéfice net de l'entreprise.	☐ ☐	0 10
	Tolérance : 1 manquement		
2.2	A rédigé l'état de l'avoir du propriétaire selon les méthodes reconnues :	OUI NON	
	- respect de la méthode comptable reconnue;	☐ ☐	
	-calcul exact de l'avoir du propriétaire.	☐ ☐	0 5
2.3	A rédigé le bilan selon les méthodes reconnues :	OUI NON	
	- respect de la méthode comptable reconnue;	☐ ☐	
	- inscription de tous les comptes avec un solde débit dans les éléments d'actifs;	☐ ☐	
	- inscription de tous les comptes avec un solde crédit dans les éléments de passifs;	☐ ☐	
	- différenciation entre le court terme et le long terme des actifs et des passifs;	☐ ☐	
	- inscription de l'avoir du propriétaire à l'endroit approprié;	☐ ☐	
	- balancement de l'actif avec le passif et l'avoir du propriétaire.	☐ ☐	0 10
	Tolérance : 1 manquement		
3.	L'UTILISATION DE LOGICIELS D'APPLICATION GÉNÉRALE		
3.1	A bien utilisé les commandes pour l'entrée des données dans un chiffrier électronique :	OUI NON	
	- entrée correcte des données;	☐ ☐	
	- utilisation adéquate des commandes.	☐ ☐	0 5
	Tolérance : 1 entrée ou 1 utilisation inadéquate		

OBSERVATION		RÉSULTAT
3.2	A utilisé correctement les formules mathématiques : - utilisation correcte de 5 formules mathématiques.	0 10
3.3	A mis en forme le type de graphique demandé : - choix du graphique approprié; - mise en forme correcte du graphique : - titre; - légende; - graduation; - information.	OUI NON ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ 0 5
3.4	A bien sauvegardé et imprimé les documents : - sauvegarde correcte sur une disquette; - impression adéquate et complète du tableau; - impression adéquate et complète du graphique.	OUI NON ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ 0 5
4. L'UTILISATION DE PROGICIELS AGRICOLES		
4.1	A bien utilisé les commandes pour l'entrée des données dans un progiciel agricole : - entrée correcte des données demandées. Tolérance : selon le jugement de l'examinatrice ou de l'examineur	0 15
4.2	A produit le rapport demandé : - production correcte du rapport demandé.	0 10
Total :		/ 100
Seuil de réussite : 75 points sur une possibilité de 100.		

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221064

N° ET TITRE DU MODULE : 6 - APPLICATION DE NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE ANIMALES

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

1 / 3

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 6 - APPLICATION DE NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE ANIMALES

CODE DU COURS : 221064

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'anatomie et de physiologie animales

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Décrire les principaux tissus.	5	--	La description des principaux tissus.	C
Décrire la constitution de la peau et des autres structures connexes.	5	10	- La constitution de la peau. - La constitution des structures connexes. - Les anomalies et pathologies de la peau et des structures connexes.	C
Décrire les systèmes osseux et musculaire.	5	10	- La reconnaissance des principaux os et la détermination exacte de leur position. - La composition et la fonction des os. - La reconnaissance des principales composantes d'une carcasse.	C
Décrire le système cardio-vasculaire.	5	5	- Le système cardio-vasculaire. - La fonction immunitaire du système. - Les anomalies et pathologies courantes du système cardio-vasculaire.	C
Décrire le système respiratoire.	5	5	- Les composantes du système respiratoire. - Le mécanisme de la respiration. - Les anomalies et pathologies courantes du système respiratoire.	C

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 6 - APPLICATION DE NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE ANIMALES

CODE DU COURS : 221064

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'anatomie et de physiologie animales

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Décrire le système digestif des polygastriques.	20	25	- Les composantes du système digestif des polygastriques. - Le rôle des composantes du système digestif des polygastriques. - Le fonctionnement du système digestif des polygastriques. - L'évolution de l'estomac chez les bovins, de la naissance à l'âge adulte. - Le maintien de l'état monogastrique chez certaines catégories de bovins. - Les pathologies courantes du système digestif.	C
Décrire le système nerveux.	5	--	- Les principales composantes du système nerveux. - Le fonctionnement du système nerveux.	C
Décrire le système endocrinien.	5	--	- Les glandes et leur position. - Le rôle des glandes.	C
Décrire le système reproducteur.	30	35	- Les composantes des systèmes reproducteurs femelle et mâle. - Les rôles des composantes des systèmes reproducteurs femelle et mâle. - La physiologie des systèmes reproducteurs femelle et mâle. - Les anomalies et pathologies courantes du système reproducteur femelle et mâle.	C

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 6 - APPLICATION DE NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE ANIMALES

CODE DU COURS : 221064

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'anatomie et de physiologie animales

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Décrire le système mammaire.	10	10	• Les principales composantes du système mammaire. • La physiologie de la glande mammaire. • Les principales hormones influant sur le système mammaire. • Les anomalies et pathologies courantes de la glande mammaire.	C
Décrire le système urinaire.	5	--	• Les organes du système urinaire. • Les rôles des organes du système urinaire.	C

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 6 - APPLICATION DE NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE ANIMALES

CODE DU COURS : 221064

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'anatomie et de physiologie animales

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Décrire la constitution de la peau et des structures connexes.	1. La constitution des structures connexes.	5	1.1 A désigné les composantes d'un pied de bovin.	5	
	2. Les anomalies et pathologies de la peau et des structures connexes.	5	2.1 A décrit les principales anomalies et pathologies de la peau et des structures connexes.	5	
Décrire les systèmes osseux et musculaire.	3. Les principales composantes d'une carcasse de bovin.	10	3.1 A désigné les principales coupes dans une carcasse de bovin.	10	
Décrire le système cardio-vasculaire.	4. Le système cardio-vasculaire.	5	4.1 A décrit le fonctionnement du système cardio-vasculaire.	5	
Décrire le système respiratoire.	5. Le mécanisme de la respiration.	5	5.1 A décrit le mécanisme de la respiration.	5	
Décrire le système digestif des polygastriques.	6. Les composantes du système digestif des polygastriques.	5	6.1 A désigné les composantes du système digestif des polygastriques.	5	
	7. Le fonctionnement du système digestif des polygastriques.	15	7.1 A expliqué le fonctionnement du système digestif des polygastriques.	15	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE DE CONNAISSANCE PRATIQUES

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 6 - APPLICATION DE NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE ANIMALES

CODE DU COURS : 221064

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'anatomie et de physiologie animales

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Décrire le système reproducteur.	8. L'évolution de l'estomac chez le bovin de la naissance à l'âge adulte.	5	8.1 A décrit l'évolution de l'estomac chez les bovins.	5	
	9. Les composantes des systèmes reproducteurs femelle et mâle.	5	9.1 A désigné les composantes des systèmes reproducteurs femelle et mâle.	5	
	10. Les rôles des composantes des systèmes reproducteurs femelle et mâle.	10	10.1 A décrit les rôles des composantes du système reproducteur femelle.	5	
			10.2 A décrit les rôles des composantes du système reproducteur mâle.	5	
	11. La physiologie des systèmes reproducteurs femelle et mâle.	15	11.1 A décrit le cycle sexuel femelle.	10	
		11.2 A nommé les principales hormones en cause dans les systèmes reproducteurs femelle et mâle.	5		
Décrire le système mammaire.	12. Les anomalies et pathologies courantes des systèmes reproducteurs femelle et mâle.	5	12.1 A décrit les anomalies et les pathologies courantes du système reproducteur femelle.	5	
	13. La physiologie de la glande mammaire.	10	13.1 A décrit le fonctionnement de la glande mammaire.	10	

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 6 - APPLICATION DE NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE ANIMALES

CODE DU COURS : 221064

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'anatomie et de physiologie animales

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Il s'agit d'une épreuve de connaissances pratiques.
Conditions de déroulement	On pourra faire passer l'épreuve à l'ensemble des candidates et des candidats.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments de connaissance.
Durée de l'épreuve	3 heures.
Seuil de réussite	70 points sur une possibilité de 100.
Information sur les éléments de connaissance.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments de connaissance ou à leur interprétation.
Élément de connaissance 1.1 : A désigné les composantes d'un pied de bovin.	L'élève devra, à partir de schémas, désigner les principales composantes d'un pied de bovin. Elle ou il devra reconnaître, entre autres, la sole, le talon, la muraille, la pince et les coussinets.
Élément de connaissance 2.1 : A décrit les principales anomalies et pathologies de la peau et des structures connexes.	L'élève devra décrire les principales anomalies et pathologies de la peau et des structures connexes. La description devra porter, entre autres, sur les effets des parasites externes (mites, poux, teignes, hypodermes, mouches), la fourbure, l'ulcère de la sole et le piétin.
Élément de connaissance 3.1 : A désigné les principales coupes dans une carcasse de bovin.	L'élève devra, à partir de schémas, désigner les principales coupes dans une carcasse de bovin. Les coupes considérées seront, entre autres, la longe, le surlonge, la cuisse, le flanc, l'épaule et la poitrine.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 6 - APPLICATION DE NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE ANIMALES

CODE DU COURS : 221064

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'anatomie et de physiologie animales

Objets	Remarques
Élément de connaissance 4.1 : A décrit le fonctionnement du système cardio-vasculaire. Élément de connaissance 5.1 : A décrit le mécanisme de la respiration. Élément de connaissance 6.1 : A désigné les composantes du système digestif des polygastriques. Élément de connaissance 7.1 : A expliqué le fonctionnement du système digestif des polygastriques. Élément de connaissance 8.1 : A décrit l'évolution de l'estomac chez les bovins. Élément de connaissance 9.1 : A désigné les composantes des systèmes reproducteurs femelle et mâle. Élément de connaissance 10.1 : A décrit les rôles des composantes du système reproducteur femelle.	L'élève devra décrire le fonctionnement du coeur et des principaux vaisseaux sanguins en cause dans la grande et la petite circulations. L'élève devra décrire le mécanisme de la respiration et établir les relations avec la circulation du sang. L'élève devra, à partir de schémas, désigner les principales composantes du système digestif. Elle ou il devra reconnaître les principaux organes compris entre la bouche et le rectum. L'élève devra expliquer le ou les rôles des principales composantes du système digestif, ainsi que les principaux phénomènes mécaniques, microbiologiques et chimiques qui contrôlent la digestion. La rumination, l'absorption, la fermentation dans le rumen, les principales sécrétions devront, entre autres, être considérées. L'élève devra décrire, à l'aide de schémas ou de dessins, l'évolution de l'estomac d'un bovin, de la naissance à l'âge adulte. L'élève devra désigner, à l'aide de schémas, les principales composantes des systèmes reproducteurs femelle et mâle et en décrire les principales caractéristiques. Pour le système mâle, la désignation et la description devront porter sur le scrotum, les glandes associées, les voies d'excrétion, les testicules et le pénis. Pour le système femelle, elles devront porter sur les ovaires, les voies génitales, l'utérus, le vagin et la vulve. L'élève devra décrire le ou les rôles des principales composantes désignées à l'élément 9.1.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 6 - APPLICATION DE NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE ANIMALES

CODE DU COURS : 221064

COMPOTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'anatomie et de physiologie animales

Objets	Remarques
Élément de connaissance 10.2 : A décrit les rôles des composantes du système reproducteur mâle. Élément de connaissance 11.1 : A décrit le cycle sexuel femelle. Élément de connaissance 11.2 : A nommé les principales hormones en cause dans les systèmes reproducteurs femelle et mâle. Élément de connaissance 12.1 : A décrit les anomalies et les pathologies courantes du système reproducteur femelle. Élément de connaissance 13.1 : A décrit le fonctionnement de la glande mammaire.	L'élève devra décrire le ou les rôles et les caractéristiques des composantes du système reproducteur mâle. Les dimensions scrotales, les testicules, l'épididyme, les glandes annexes devront, entre autres, être considérés. L'élève devra décrire les quatre phases du cycle sexuel femelle, leur durée ainsi que les phénomènes et les manifestations présents au cours de ces phases (proestrus, oestrus, posteoestrus et dioestrus). L'ovulation, les écoulements muqueux, les pertes sanguines et les signes de chaleur devront, entre autres, être considérés comme éléments de description. L'élève devra associer les principales hormones en cause dans les systèmes reproducteurs femelle et mâle à leurs rôles respectifs. Hormones considérées : testostérone, FSH, LH, LTH, oestrogène et progestérone. L'élève devra décrire les principales anomalies et pathologies du système reproducteur femelle. Métrite, kyste ovarien, anoestrus, avortement, mortalité embryonnaire et chaleur silencieuse devront, entre autres, être considérés. L'élève devra décrire le fonctionnement de la glande mammaire en tenant compte des principaux phénomènes de sécrétion, d'expulsion et de rétention du lait. La description devra inclure les principales hormones en cause.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 222073

N° ET TITRE DU MODULE : 7 - ENCLOS ET CONTRÔLE DES ANIMAUX

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 7 - ENCLOS ET CONTRÔLE DES ANIMAUX

CODE DU COURS : 222073

COMPORTEMENT ATTENDU : Gérer les parcs de triage, d'alimentation et les pâturages

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Consulter le programme d'élevage, le registre des champs et l'inventaire des équipements.	10	10	- La détermination des buts et des projets de l'entreprise. - La détermination des besoins en pâturages. - La détermination des besoins en logement. - La détermination des besoins en équipement.	P
Élaborer un plan d'aménagement d'un parc de triage.	15	15	- La compréhension des documents du MAPAQ et des fournisseurs. - L'évaluation des besoins et des ressources disponibles. - La réalisation d'un schéma d'un parc de triage. - La prévision des équipements nécessaires. - L'évaluation des coûts.	P
Effectuer le triage et le pesage des animaux.	20	15	- Le regroupement des animaux. - Le triage des animaux selon le poids, l'âge et l'état de chair.	P
Élaborer un plan d'aménagement de parcs d'alimentation.	20	15	- La compréhension des documents du MAPAQ et des fournisseurs. - L'évaluation des besoins présents et futurs. - L'évaluation des capacités de l'entreprise et les possibilités d'expansion. - L'exécution d'un schéma d'aménagement des parcs d'alimentation. - L'évaluation des coûts. - La transformation d'un bâtiment déjà existant. - L'utilisation des brise-vent.	P

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 7 - ENCLOS ET CONTRÔLE DES ANIMAUX

CODE DU COURS : 222073

COMPORTEMENT ATTENDU : Gérer les parcs de triage, d'alimentation et les pâturages

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Élaborer un plan d'aménagement et d'entretien des pâturages.	20	30	- La détermination de la superficie des pâturages. - L'évaluation de la productivité des pâturages. - L'évaluation de la qualité et du débit des points d'eau. - L'évaluation du confort des animaux. - L'élaboration d'un calendrier de paissance.	P
Effectuer l'entretien des pâturages.	10	10	- L'installation et la réparation des clôtures et des barrières. - L'élimination des refus. - La fertilisation et l'amendement des pâturages permanents. - Le réensemencement des pâturages permanents.	P
Consigner les données.	5	--	L'inscription des données tels que les poids à la pesée, les dates de paissance, les travaux d'entretien, etc.	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 7 - ENCLOS ET CONTRÔLE DES ANIMAUX

CODE DU COURS : 222073

COMPORTEMENT ATTENDU : Gérer les parcs de triage, d'alimentation et les pâturages

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Consulter le programme d'élevage, le registre des champs et l'inventaire des équipements.	PT	1. La détermination des besoins en logement.	10	1.1 A déterminé les besoins en espace vital pour diverses catégories de bovins.	10
Élaborer un plan d'aménagement d'un parc de triage.	PT	2. La réalisation d'un schéma d'un parc de triage.	10	2.1 A réalisé un schéma d'un parc de triage.	10
		3. La prévision des équipements nécessaires.	5	3.1 A choisi les équipements requis.	5
Effectuer le triage et le pesage des animaux.	PS	4. Le triage des animaux selon le poids, l'âge et l'état de chair.	20	4.1 A conduit un animal à une cage de contention.	10
				4.2 A déplacé un groupe d'animaux.	10
Élaborer un plan d'aménagement de parcs d'alimentation.	PT	5. La transformation d'un bâtiment déjà existant.	15	5.1 A effectué un schéma de réaménagement d'un bâtiment.	10
				5.2 A déterminé les équipements requis.	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 7 - ENCLOS ET CONTRÔLE DES ANIMAUX

CODE DU COURS : 222073

COMPOTEMENT ATTENDU : Gérer les parcs de triage, d'alimentation et les pâturages

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Élaborer un plan d'aménagement et d'entretien des pâturages.	PT	6. L'évaluation de la productivité des pâturages.	20	6.1 A évalué la productivité des pâturages.	10
				6.2 A établi le nombre d'animaux que peuvent recevoir les pâturages.	10
		7. L'élaboration d'un calendrier de paissance.	10	7.1 A élaboré un calendrier de paissance.	10
Effectuer l'entretien des pâturages.	PT	8. L'installation et la réparation des clôtures et des barrières.	10	8.1 A évalué les besoins en matériaux pour l'installation d'un système de paissance intensif.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)
 FP9710

Module 07

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 / 3

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 7 - ENCLOS ET CONTRÔLE DES ANIMAUX

CODE DU COURS : 222073

COMPORTEMENT ATTENDU : Gérer les parcs de triage, d'alimentation et les pâturages

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Dans cette épreuve, l'élève devra démontrer sa compétence à effectuer diverses activités reliées à l'aménagement d'un parc de triage, de parcs d'alimentation et de pâturages. Plus précisément, il aura à : 1. Déterminer des besoins en logement. 2. Élaborer un plan d'aménagement d'une cour de triage et choisir les équipements. 3. Déplacer un animal ainsi qu'un groupe d'animaux. 4. Élaborer un plan de réaménagement d'un bâtiment existant et déterminer les équipements requis. 5. Élaborer un plan d'aménagement des pâturages, par rapport à la capacité à nourrir les animaux et élaborer un calendrier de paissance. 6. Évaluer les besoins en matériaux pour l'installation d'un système de paissance intensif.
Conditions de déroulement	L'élève a droit aux notes et aux références jugées pertinentes par l'examinatrice ou l'examineur.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments-critères.
Note sur la sécurité	Le respect des règles de santé et de sécurité sera vérifié tout au long de l'épreuve. Toute action jugée dangereuse et préjudiciable à la santé et la sécurité de la candidate ou du candidat ou à d'autres personnes, ou dommageable pour le poste ou le lieu de travail, devra entraîner un arrêt immédiat de l'épreuve et, par conséquent, un échec.
Durée de l'épreuve	
Seuil de réussite	70 points sur une possibilité de 100.
Information sur les éléments-critères.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 7 - ENCLOS ET CONTRÔLE DES ANIMAUX

CODE DU COURS : 222073

COMPOTEMENT ATTENDU : Gérer les parcs de triage, d'alimentation et les pâturages

Objets	Remarques
Élément-critère 1.1 : A déterminé les besoins en espace vital pour diverses catégories de bovins. Élément-critère 2.1 : A réalisé un schéma d'une cour de triage. Élément-critère 3.1 : A choisi les équipements requis. Élément-critère 4.1 : A conduit un animal vers une cage de contention. Élément-critère 4.2 : A déplacé un groupe d'animaux. Élément-critère 5.1 : A effectué un schéma de réaménagement d'un bâtiment.	L'élève devra déterminer les besoins en espace vital, le nombre d'abreuvoirs, l'espace pour les mangeoires pour diverses catégories de bovins. Les élevages de vaches-veaux, de bouvillons d'engraissement et de veaux de grain pourront être considérés et ce, à diverses étapes de leur développement. L'élève devra réaliser un schéma d'un parc de triage à l'échelle et en respectant les normes. Pour un élevage donné, l'examinatrice ou l'examineur jugera du respect de l'échelle, du respect des normes de dimensions et de construction ainsi que de la pertinence de l'aménagement. L'élève devra sélectionner les équipements requis pour un élevage donné. L'examinatrice ou l'examineur jugera du choix des équipements dans le respect des normes, d'un budget, du nombre de têtes et du type d'élevage. L'élève devra sortir un animal d'un parc ou d'un enclos, le conduire vers une cage de contention et l'y introduire. L'examinatrice ou l'examineur jugera de l'habileté de l'élève à manipuler l'animal, son calme, son efficacité et son approche sécuritaire tant pour lui que pour l'animal. Aucune manifestation de violence ne devra être tolérée. L'élève devra déplacer un groupe minimal de cinq animaux dans un but quelconque. L'examinatrice ou l'examineur jugera de l'approche sécuritaire de l'élève, de son contrôle sur le groupe, de la stratégie utilisée et de son calme. Aucune manifestation de violence ne devra être tolérée. L'élève devra, à partir d'une étable laitière, proposer un schéma de réaménagement de ce bâtiment dans le but d'une production bovine donnée. L'examinatrice ou l'examineur jugera du respect en espace vital pour le type d'élevage donné, de la pertinence de l'aménagement et des aménagements requis pour optimiser l'espace.

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

3 / 3

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 7 - ENCLOS ET CONTRÔLE DES ANIMAUX

CODE DU COURS : 222073

COMPORTEMENT ATTENDU : Gérer les parcs de triage, d'alimentation et les pâturages

Objets	Remarques
Élément-critère 5.2 : A déterminé les équipements requis.	L'élève devra proposer, pour le bâtiment réaménagé, les équipements nécessaires pour l'alimentation, les soins, le nettoyage et l'éclairage, à partir d'une situation et d'un budget donnés.
Élément-critère 6.1 : A évalué la productivité des pâturages.	L'élève devra, à partir d'un registre de champs et d'une description des pâturages, évaluer la productivité des pâturages pour une entreprise donnée.
Élément-critère 6.2 : A établi le nombre d'animaux que peuvent recevoir les pâturages.	L'élève devra, à partir des éléments recueillis en 6.1, établir le nombre d'animaux que peuvent recevoir ces pâturages compte tenu des besoins en alimentation des diverses catégories d'animaux. L'examinatrice ou l'examineur pourra tolérer un écart selon son jugement.
Élément-critère 7.1 : A élaboré un calendrier de paissance.	L'élève devra élaborer un calendrier de paissance en rotation en fonction des superficies disponibles, du nombre de têtes, du type de couverture végétale et de la croissance des végétaux précédemment évalués.
Élément-critère 8.1 : A évalué les besoins en matériaux pour l'installation d'un système de paissance intensif.	L'élève devra déterminer les matériaux nécessaires ainsi que les quantités requises pour réaliser l'installation d'un système de paissance intensif. L'évaluation portera, entre autres, sur les besoins en clôtures permanentes et temporaires ainsi que sur les approvisionnements en eau.

FICHE D'ÉVALUATION

PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code du programme : 5168

7 - Enclos et contrôle des animaux

Code du cours : 222073

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____ Code permanent : _____

Date de la passation de l'épreuve : _____ RÉSULTAT : RÉUSSITE ÉCHEC
☐ ☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

OBSERVATION

RÉSULTAT

1. LA DÉTERMINATION DES BESOINS EN LOGEMENT

1.1 A déterminé les besoins en espace vital pour diverses catégories de bovins : OUI NON

- calcul adéquat de l'espace vital pour la catégorie d'animaux retenue; ☐ ☐
- nombre d'abreuvoirs adéquat selon la quantité d'animaux; ☐ ☐
- calcul adéquat de la superficie de mangeoire. ☐ ☐

0 10

2. LA RÉALISATION D'UN SCHÉMA D'UN PARC DE TRIAGE

2.1 A réalisé un schéma d'un parc de triage : OUI NON

- schéma à l'échelle; ☐ ☐
- respect des dimensions requises pour la situation donnée; ☐ ☐
- respect des normes de construction; ☐ ☐
- pertinence du plan d'aménagement selon la situation donnée. ☐ ☐

0 10

3. LA PRÉVISION DES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES

3.1 A choisi les équipements requis : OUI NON

- choix adéquat du matériel selon les normes; ☐ ☐
- choix adéquat du matériel selon la situation donnée; ☐ ☐
- choix adéquat du matériel selon le budget alloué. ☐ ☐

0 5

OBSERVATION			RÉSULTAT	
4.	LE TRIAGE DES ANIMAUX SELON LE POIDS, L'ÂGE ET L'ÉTAT DE CHAIR			
4.1	A conduit un animal à une cage de contention :	OUI NON		
	- habileté dans la manipulation;	☐ ☐		
	- conduite efficace;	☐ ☐		
	- approche calme et sécuritaire.	☐ ☐	0	10
4.2	A déplacé un groupe d'animaux :	OUI NON		
	- stratégie efficace;	☐ ☐		
	- contrôle sur le groupe;	☐ ☐		
	- approche calme et sécuritaire.	☐ ☐	0	10
5.	LA TRANSFORMATION D'UN BÂTIMENT DÉJÀ EXISTANT			
5.1	A effectué un schéma de réaménagement d'un bâtiment :	OUI NON		
	- respect de l'espace vital pour la situation donnée;	☐ ☐		
	- pertinence de l'aménagement;	☐ ☐		
	- optimisation de l'espace;	☐ ☐		
	- schéma à l'échelle.	☐ ☐	0	10
5.2	A déterminé les équipements requis :	OUI NON		
	- choix adéquat des équipements pour :			
	- l'alimentation;	☐ ☐		
	- les soins;	☐ ☐		
	- l'éclairage.	☐ ☐	0	5
6.	L'ÉVALUATION DE LA PRODUCTIVITÉ DES PÂTURAGES			
6.1	A évalué la productivité des pâtures :	OUI NON		
	- évaluation correcte de la quantité de fourrage par période de paissance pour une situation donnée;	☐ ☐		
	- évaluation correcte de la quantité totale de fourrage.	☐ ☐	0	10

OBSERVATION		RÉSULTAT
6.2	A établi le nombre d'animaux que peuvent recevoir les pâturages : - évaluation correcte du nombre d'animaux que peuvent recevoir des pâturages donnés.	0 10
7. L'ÉLABORATION D'UN CALENDRIER DE PAISSANCE		
7.1	A élaboré un calendrier de paissance en respectant les éléments suivants : OUI NON - superficies disponibles; ☐ ☐ - nombre de têtes; ☐ ☐ - couverture végétale; ☐ ☐ - croissance des végétaux. ☐ ☐	0 10
8. L'INSTALLATION ET LA RÉPARATION DES CLÔTURES ET DES BARRIÈRES		
8.1	A évalué les besoins en matériaux pour l'installation d'un système de paissance intensif : OUI NON - quantité adéquate de clôture permanente pour une situation donnée; ☐ ☐ - quantité adéquate de clôture temporaire; ☐ ☐ - calcul juste du matériel d'approvisionnement en eau. ☐ ☐	0 10
Total :		/ 100
Seuil de réussite : 70 points sur une possibilité de 100.		

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 222084

N° ET TITRE DU MODULE : 8 - APPLICATION DES SOINS D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ AUX BOVINS DE BOUCHERIE

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 8 - APPLICATION DES SOINS D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ AUX BOVINS DE BOUCHERIE

CODE DU COURS : 222084

COMPORTEMENT ATTENDU : Donner les soins d'hygiène et de santé aux bovins de boucherie

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Interpréter un programme de soins d'hygiène et de santé aux bovins de boucherie.	5	--	La compréhension de chacun des soins et traitements du programme.	P
Établir un calendrier de travail.	5	15	- La détermination précise de la fréquence des soins à dispenser. - La planification des soins et observations.	P
Contrôler les conditions et les facteurs ayant un effet sur l'hygiène et la santé des bovins de boucherie.	15	20	- La détermination des facteurs et des conditions ayant un effet sur la santé et le confort des animaux. - La vérification de l'environnement et des appareils de contrôle. - La propreté des allées d'alimentation, des stalles, des enclos et des aires de logements. - L'appréciation du bien-être des animaux. - La manipulation sécuritaire des animaux.	P
Prodiguer les soins préventifs particuliers à chaque étape de vie.	35	25	- La détermination des soins particuliers à chaque étape de vie. - L'entretien du matériel d'élevage, y compris le nettoyage, la désinfection et le rangement. - L'application d'un traitement préventif. - Le respect des règles d'hygiène appropriées aux traitements.	P

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 8 - APPLICATION DES SOINS D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ AUX BOVINS DE BOUCHERIE

CODE DU COURS : 222084

COMPORTEMENT ATTENDU : Donner les soins d'hygiène et de santé aux bovins de boucherie

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Déceler toutes anomalies de santé ou de comportement.	20	20	- La reconnaissance des comportements et des conditions d'un animal en santé. - La reconnaissance des comportements et des conditions d'un animal présentant des anomalies. - La description des symptômes de maladies courantes, d'anomalies ou de comportements anormaux. - La détermination des facteurs responsables des anomalies de santé ou de comportement.	P
Intervenir en situation d'urgence.	15	5	- Le dépistage rapide des symptômes des maladies aiguës. - L'évaluation de la gravité de la maladie ou de l'anomalie. - L'application de l'intervention d'urgence. - Le choix de l'intervention en situation d'urgence.	P
Appliquer les soins correctifs ou curatifs selon les directives de la ou du vétérinaire.	5	15	- L'interprétation d'une étiquette de produits d'assainissement. - L'interprétation d'une étiquette de médicaments. - L'application des soins à apporter à l'animal selon les directives de la ou du vétérinaire. - Le respect des règles d'utilisation des substances médicamenteuses et des produits d'assainissement	P

* P = Épreuve pratique
FP9710

C = Épreuve de connaissances pratiques

Module 08

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 8 - APPLICATION DES SOINS D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ AUX BOVINS DE BOUCHERIE

CODE DU COURS : 222084

COMPORTEMENT ATTENDU : Donner les soins d'hygiène et de santé aux bovins de boucherie

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Établir un calendrier de travail.	PS	1. La planification des soins et des observations à effectuer.	15	1.1 A préparé un calendrier de travail approprié à l'entreprise.	15
Contrôler les conditions et les facteurs ayant un effet sur l'hygiène et la santé des bovins de boucherie.	PS	2. L'appréciation du bien-être des animaux.	10	2.1 A apprécié les facteurs et les conditions de logement des animaux.	10
		3. La manipulation sécuritaire des animaux.	10	3.1 A manipulé de façon sécuritaire les animaux.	10
Prodiguer les soins préventifs particuliers à chaque étape de vie.	PS	4. La détermination des soins particuliers prodigués aux animaux.	10	4.1 A décrit correctement les soins préventifs à prodiguer à diverses catégories d'animaux.	10
		5. L'application de soins préventifs à diverses catégories d'animaux.	15	5.1 A appliqué avec de bonnes techniques les soins propres à chaque catégorie d'animal dans le respect des règles d'hygiène appropriées aux soins.	15
Déceler toutes anomalies de santé ou de comportement.	PS	6. L'évaluation de la croissance d'un animal.	5	6.1 A évalué correctement la croissance d'un animal par le gain de poids journalier.	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 8 - APPLICATION DES SOINS D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ AUX BOVINS DE BOUCHERIE

CODE DU COURS : 222084

COMPORTEMENT ATTENDU : Donner les soins d'hygiène et de santé aux bovins de boucherie

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Intervenir en situation d'urgence.	PS	7. La reconnaissance d'anomalies ou de symptômes de maladies courantes.	15	7.1 A reconnu correctement les symptômes associés aux anomalies ou aux maladies courantes.	10
				7.2 A préparé un historique de cas contenant toutes l'information pertinente.	5
	PS	8. Le choix de l'intervention en situation d'urgence.	5	8.1 A décrit une intervention appropriée à une situation d'urgence.	5
		9. Le respect des règles d'utilisation des médicaments et des produits d'assainissement.	15	9.1 A interprété les données de spécifications d'une substance médicamenteuse.	10
Appliquer les soins correctifs ou curatifs selon les directives du vétérinaire.				9.2 A interprété les données de spécifications d'un produit d'assainissement.	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 08

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 / 4

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 8 - APPLICATION DES SOINS D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ AUX BOVINS DE BOUCHERIE

CODE DU COURS : 222084

COMPORTEMENT ATTENDU : Donner les soins d'hygiène et de santé aux bovins de boucherie

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Dans cette épreuve, la candidate ou le candidat devra démontrer sa compétence à effectuer diverses activités reliées aux soins d'hygiène et de santé aux bovins de boucherie. Plus précisément, elle ou il aura à : 1. établir un calendrier de travail; 2. apprécier les facteurs et conditions ayant un effet sur le confort et la santé des animaux; 3. prodiguer des soins préventifs à diverses catégories d'animaux (veau, vache, génisse, etc.); 4. évaluer la croissance d'un animal; 5. reconnaître les symptômes d'anomalies ou de maladies courantes et fournir un historique de cas; 6. décrire une intervention appropriée à une situation d'urgence; 7. interpréter l'étiquette ou les données de spécifications d'un médicament et d'un produit d'assainissement.
Conditions de déroulement	Au cours de sa formation en milieu de travail, la candidate ou le candidat aura à remplir deux fiches d'observation concernant les conditions de logement des animaux ainsi qu'un historique de cas d'une maladie. De plus, la candidate ou le candidat aura à mettre en pratique une technique de soins préventifs propre à une catégorie de bovins. Selon la situation dans l'entreprise agricole, l'enseignante ou l'enseignant devra sélectionner une des techniques parmi celles qui sont applicables pendant la formation en entreprise de la candidate ou le candidat.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments-critères.
Note sur la sécurité	Le respect des règles de santé et de sécurité sera vérifié tout au long de l'épreuve. L'examinatrice ou l'examineur verra à se doter de moyens de contrôle en fonction des possibilités qui s'offrent à elle ou à lui. Toute action jugée dangereuse et pouvant causer des préjudices à la santé et à la sécurité de la candidate ou du candidat, d'autres personnes ainsi qu'à celles des animaux, au poste et au lieu de travail, devra entraîner un arrêt immédiat de l'épreuve et, par conséquent, l'échec.
Durée de l'épreuve	2 heures.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 8 - APPLICATION DES SOINS D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ AUX BOVINS DE BOUCHERIE

CODE DU COURS : 222084

COMPORTEMENT ATTENDU : Donner les soins d'hygiène et de santé aux bovins de boucherie

Objets	Remarques
Seuil de réussite Information sur les éléments-critères. Élément-critère 1.1 : A préparé un calendrier de travail approprié à l'entreprise. Élément-critère 2.1 : A apprécié les facteurs et les conditions de logement des animaux. Élément-critère 3.1 : A manipulé de façon sécuritaire les animaux. Élément-critère 4.1 : A décrit correctement les soins préventifs à prodiguer à diverses catégories d'animaux.	75 points sur une possibilité de 100. Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation. À partir d'un cas d'entreprise, la candidate ou le candidat devra préparer un calendrier des divers soins à prodiguer aux différentes catégories d'animaux selon les particularités de l'entreprise bovine. Le calendrier devra contenir, entre autres, les dates des soins de vermifugation, des traitements contre les parasites externes, de la vaccination, de la planification des saillies et de la préparation à la vente. Sur la fiche d'évaluation préalablement préparée, la candidate ou le candidat devra donner une appréciation des facteurs et conditions de logement des animaux dans l'entreprise. Les éléments contenus dans la fiche seront, entre autres, la densité de population dans les parcs, la température, l'humidité, la litière, la propreté des mangeoires, la disponibilité des abreuvoirs, la propreté des animaux. La candidate ou le candidat devra manipuler des animaux selon diverses situations présentes dans l'entreprise. Au moment de sa visite en entreprise, l'examinatrice ou l'examineur pourra évaluer la candidate ou le candidat lorsqu'elle ou il change des animaux de parcs, lorsqu'elle ou il assure le chargement pour la vente, lorsqu'elle ou il prodigue des soins, etc. En tout temps, la sécurité de la personne et de l'animal doit être considérée. L'approche doit être ferme, harmonieuse, efficace et rapide. La candidate ou le candidat devra décrire correctement les soins à apporter à un nouveau-né au moment de sa naissance, à une vache pendant et après le vêlage, et à une génisse pour une vermifugation et une vaccination. La description devra contenir toutes les étapes à franchir et tenir compte de l'hygiène et de la santé de l'animal.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 8 - APPLICATION DES SOINS D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ AUX BOVINS DE BOUCHERIE

CODE DU COURS : 222084

COMPORTEMENT ATTENDU : Donner les soins d'hygiène et de santé aux bovins de boucherie

Objets	Remarques
Élément-critère 5.1 : A appliqué avec de bonnes techniques les soins propres à chaque catégorie d'animal dans le respect des règles d'hygiène appropriées aux soins. Élément-critère 6.1 : A évalué correctement la croissance d'un animal par le gain de poids journalier. Élément-critère 7.1 : A reconnu correctement les symptômes associés aux anomalies ou aux maladies courantes. Élément-critère 7.2 : A préparé un historique de cas contenant toutes l'information pertinente. Élément-critère 8.1 : A décrit une intervention appropriée à une situation d'urgence.	La candidate ou le candidat devra utiliser une des techniques de soins préventifs. Pour le veau, ce sont les soins à donner à la naissance, le décornage, la castration et la vermifugation. Pour la vache et les sujets de remplacement, ce sont la vaccination, la vermifugation, le traitement contre les parasites externes et les soins à la mise-bas. L'examinatrice ou l'examineur déterminera selon la situation dans l'entreprise le ou les soins qui pourront faire l'objet de l'évaluation. À partir des données de poids à la naissance et de poids après une certaine période de temps, la candidate ou le candidat devra évaluer le gain de poids journalier et donner son opinion sur la croissance selon la race prédominante et les objectifs de l'entreprise. La candidate ou le candidat devra reconnaître les principaux symptômes associés à une anomalie ou une maladie courantes. Les symptômes devront être propres aux anomalies suivantes : piétin, problèmes au cours du vêlage, parasites internes et externes, pasteurellose, BVD, diarrhée, météorisation. La candidate ou le candidat devra, pendant son séjour en entreprise, dresser un historique de cas d'une maladie survenue sur la ferme. Cet historique devra contenir la chronologie des événements et la date de l'apparition des symptômes propres à la maladie. Les principaux symptômes considérés sont : la respiration, la température, la croissance, l'appétit, les fèces, l'allure générale. De plus, l'historique devra mentionner toutes les actions entreprises pour corriger la situation. La candidate ou le candidat devra décrire les soins ou interventions qu'il effectuerait en cas de situation d'urgence dans l'entreprise. Les principales situations d'urgence sont : la diarrhée chez le veau, le BVD et une mauvaise présentation au moment de la mise-bas.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE**TITRE DU COURS : 8 - APPLICATION DES SOINS D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ AUX BOVINS DE BOUCHERIE****CODE DU COURS : 222084****COMPORTEMENT ATTENDU : Donner les soins d'hygiène et de santé aux bovins de boucherie**

Objets	Remarques
Élément-critère 9.1 : A interprété les données de spécifications d'une substance médicamenteuse. Élément-critère 9.2 : A interprété les données de spécifications d'un produit d'assainissement.	À partir d'une étiquette ou des données de spécifications d'une substance médicamenteuse, la candidate ou le candidat devra donner divers renseignements sur l'utilisation et la conservation du produit : la dose recommandée pour le traitement de la maladie en cause, la période de retrait, la fréquence du traitement, les restrictions d'utilisation du médicament et les conditions de conservation et d'entreposage. À partir d'une étiquette ou des données de spécifications d'un produit d'assainissement, la candidate ou le candidat devra donner des informations sur la quantité recommandée, les restrictions d'utilisation, les divers usages du produit, la fréquence d'utilisation, les méthodes d'application du produit, la conservation et l'entreposage.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221093

N° ET TITRE DU MODULE : 9 - APPLICATION DE NOTIONS DE GÉNÉTIQUE ET DE REPRODUCTION ANIMALE

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION LAITIÈRE

TITRE DU COURS : 9 - APPLICATION DE NOTIONS DE GÉNÉTIQUE ET DE REPRODUCTION ANIMALE

CODE DU COURS : 221093

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions de génétique et de reproduction animales

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Décrire les paramètres à considérer en génétique qualitative.	15	10	• L'expression des caractères. • La transmission des caractères. • Les gènes létaux et sublétaux. • Les détermination du sexe. • Les gènes liés au sexe.	C
Décrire les paramètres à considérer en génétique quantitative.	10	10	• La détermination des caractères quantitatifs. • L'importance économique des gènes quantitatifs. • L'influence de l'environnement dans l'expression des caractères économiques. • La description de l'hérabilité. • La description de la répétabilité.	C
Estimer la valeur génétique des reproducteurs et des reproductrices.	40	45	• Les caractéristiques et les objectifs de chaque race. • Les outils d'évaluation des sujets reproducteurs. • Les systèmes d'évaluation des sujets reproducteurs. • L'estimation de la valeur génétique. • La description des critères de conformation des sujets reproducteurs. • Les stations d'épreuve.	C
Établir une relation génétique entre les individus.	20	20	• Les types de croisements et leurs effets. • L'explication du typage sanguin.	C

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

FP9710

Module 09

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION LAITIÈRE

TITRE DU COURS : 9 - APPLICATION DE NOTIONS DE GÉNÉTIQUE ET DE REPRODUCTION ANIMALE

CODE DU COURS : 221093

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions de génétique et de reproduction animales

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Déterminer les composantes du progrès génétique chez les bovins.	15	15	• Les facteurs affectant la sélection. • La technique d'insémination artificielle. • La technique de transplantation embryonnaire. • La technique de clonage. • La technique de sexage des embryons. • L'incidence des techniques génétiques et de reproduction sur le progrès génétique.	C

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

FP9710

Module 09

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE DE CONNAISSANCE PRATIQUES

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME :

TITRE DU COURS : 9 - APPLICATION DE NOTIONS DE GÉNÉTIQUE ET DE REPRODUCTION ANIMALE

CODE DU COURS : 221093

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions de génétique et de reproduction animales

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Décrire les paramètres à considérer en génétique qualitative.	1. L'expression des caractères.	10	1.1 A appliqué des lois régissant l'expression des caractères.	10	
Décrire les paramètres à considérer en génétique quantitative.	2. L'influence de l'environnement dans l'expression des caractères économiques.	10	2.1 A déterminé les principaux caractères quantitatifs à partir des objectifs de la ferme.	5	
			2.2 A appliqué des notions d'hérabilité et de répétabilité.	5	
Estimer la valeur génétique des reproducteurs et des reproductrices.	3. Les caractéristiques et les objectifs de chaque race.	15	3.1 A décrit les caractéristiques de chaque race.	15	
	4. Les outils d'évaluation des sujets reproducteurs.	30	4.1 A interprété des données obtenues dans un catalogue de taureaux.	10	
			4.2 A interprété des données obtenues à partir d'un rapport de station d'épreuve.	10	
			4.3 A interprété des données obtenues à partir d'un rapport de production du PATBQ.	10	
Établir une relation génétique entre les individus.	5. Les types de croisements et leurs effets.	20	5.1 A décrit les divers systèmes de croisements.	10	

TITRE DU PROGRAMME :

TITRE DU COURS : 9 - APPLICATION DE NOTIONS DE GÉNÉTIQUE ET DE REPRODUCTION ANIMALE

CODE DU COURS : 221093

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions de génétique et de reproduction animales

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Déterminer les composantes du progrès génétique chez les bovins laitiers.	6. Les caractéristiques des différentes techniques de reproduction.	10	5.2 A décrit l'effet des croisements sur la vigueur hybride.	5	
			5.3 A décrit les avantages et les inconvénients des divers systèmes de croisements.	5	
		10	6.1 A déterminé les caractéristiques des différentes techniques de reproduction.	10	
	7. L'incidence des techniques génétiques et de reproduction sur le progrès génétique.	5	7.1 A expliqué l'incidence des technologies de la génétique sur le progrès génétique.	5	

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 / 3

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION LAITIÈRE

TITRE DU COURS : 9 - APPLICATION DE NOTIONS DE GÉNÉTIQUE ET DE REPRODUCTION ANIMALE

CODE DU COURS : 221093

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions de génétique et de reproduction animales

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Il s'agit d'une épreuve de connaissances pratiques.
Conditions de déroulement	On pourra faire passer l'épreuve à l'ensemble des candidates et des candidats.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments de connaissance.
Durée de l'épreuve	2 heures.
Seuil de réussite	70 points sur une possibilité de 100.
Information sur les éléments de connaissance.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments de connaissance ou à leur interprétation.
Élément de connaissance 1.1 : A appliqué des lois régissant l'expression des caractères.	L'élève devra appliquer les principales lois de la génétique pour certains caractères qualitatifs tels que la couleur du poil, l'absence ou la présence de cornes et certaines anomalies génétiques.
Élément de connaissance 2.1 : A déterminé les principaux caractères quantitatifs à partir des objectifs de la ferme.	L'élève devra, pour une situation donnée, déterminer les principaux caractères quantitatifs à privilégier pour une entreprise. Le poids à la naissance, le poids au sevrage, le poids à la finition, la masse musculaire, la maturité sexuelle, la facilité au vêlage et l'aptitude à la finition pourraient, entre autres, être considérés.
Élément de connaissance 2.2 : A appliqué des notions d'héritabilité et de répétabilité.	L'élève devra, à partir d'une situation donnée, appliquer des notions d'héritabilité et de répétabilité et donner les explications nécessaires.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION LAITIÈRE

TITRE DU COURS : 9 - APPLICATION DE NOTIONS DE GÉNÉTIQUE ET DE REPRODUCTION ANIMALE

CODE DU COURS : 221093

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions de génétique et de reproduction animales

Objets	Remarques
Élément de connaissance 3.1 : A décrit les caractéristiques de chaque race.	L'élève devra classifier les principales races selon différents critères. Les critères considérés seront, entre autres, la rusticité, l'utilisation dans un croisement, la taille, le caractère laitier, le caractère maternel et la facilité de vêlage.
Élément de connaissance 4.1 : A interprété des données obtenues dans un catalogue de taureaux.	L'élève devra interpréter les données contenues dans un catalogue de taureaux. L'examinatrice ou l'examineur jugera de l'interprétation des éléments de l'évolution génétique par la mesure des écarts prévus pour la descendance (EPD) ainsi que les principaux caractères évalués dans les épreuves de taureaux. Le poids à la naissance, la facilité de vêlage, le poids au sevrage, le gain de poids, l'aptitude laitière, le rang centile, les indices de croissance et de la qualité de la carcasse seront, entre autres, considérés.
Élément de connaissance 4.2 : A interprété des données obtenues à partir d'un rapport d'une station d'épreuve.	L'élève devra, à partir d'un rapport d'une station d'épreuve, interpréter les données qu'on y trouve. La généalogie du taureau, ses caractéristiques propres et ses principaux indices quant à sa conformation et sa production seront, entre autres, considérés.
Élément de connaissance 4.3 : A interprété des données obtenues à partir d'un rapport du PATBQ.	L'élève devra, à partir des différents rapports du PATBQ, interpréter les données qu'on y trouve. L'interprétation portera sur les renseignements contenus dans deux des rapports suivants : le rapport des naissances et des poids, le rapport des vaches, les performances de la progéniture des taureaux, les données économiques provenant des ventes, le rapport des vêlages, la variation d'inventaire, les renseignements annuels sur la régie et la productivité, la fiche vache à vie et le rapport des EPD.
Élément de connaissance 5.1 : A décrit les divers systèmes de croisement.	L'élève devra décrire les principaux systèmes de croisement utilisés en production bovine. Les systèmes de croisement simple, double, triple, en rotation avec deux races et en rotation avec trois races seront, entre autres, considérés.
Élément de connaissance 5.2 : A décrit l'effet des croisements sur la vigueur hybride.	L'élève devra déterminer l'effet de divers croisements sur la vigueur hybride en tenant compte de l'héritabilité des caractères et des caractéristiques économiques de chaque race.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION LAITIÈRE**TITRE DU COURS : 9 - APPLICATION DE NOTIONS DE GÉNÉTIQUE ET DE REPRODUCTION ANIMALE****CODE DU COURS : 221093****COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions de génétique et de reproduction animales**

Objets	Remarques
Élément de connaissance 5.3 : A décrit les avantages et les inconvénients des divers systèmes de croisement. Élément de connaissance 6.1 : A déterminé les caractéristiques des différentes techniques de reproduction. Élément de connaissance 7.1 : A expliqué l'incidence des technologies de la génétique sur le progrès génétique.	L'élève devra décrire les avantages et les inconvénients des systèmes de croisement simple, double, triple, en rotation avec deux ou trois races. L'élève devra décrire les différentes techniques de reproduction les plus courantes en donnant leurs principales caractéristiques. Les techniques considérées seront, entre autres, l'insémination artificielle, la transplantation embryonnaire, le clonage et le sexage des embryons. L'élève devra, pour les techniques considérées en 6.1, expliquer leurs limites et leurs effets sur le progrès génétique.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221103

N° ET TITRE DU MODULE : 10 - APPLICATION DE NOTIONS D'ALIMENTATION ANIMALE

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 10 - APPLICATION DE NOTIONS D'ALIMENTATION ANIMALE

CODE DU COURS : 221103

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'alimentation animale

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Caractériser les aliments utilisés sur une ferme de bovins de boucherie.	15	20	- Les principaux aliments utilisés sur une ferme. - Les rôles des aliments dans le programme d'alimentation.	C
Décrire les phénomènes affectant la qualité des aliments.	5	--	Les phénomènes affectant les aliments.	C
Prélever des échantillons représentatifs d'aliments aux fins d'analyse.	5	--	- Le prélèvement de l'échantillon. - L'identification de l'échantillon.	P
Apprécier les échantillons avec la vue, l'odorat et le toucher.	5	--	- L'évaluation de la qualité d'un aliment. - L'évaluation de l'humidité et de la température des aliments fermentés. - La description des effets des traitements sur un aliment.	P
Interpréter une analyse d'aliments.	10	15	- L'interprétation d'une analyse d'aliment. - La qualité d'une récolte d'après le rapport d'analyse.	C
Définir l'apport nutritif d'un aliment.	30	35	- Les rôles des nutriments. - La valeur nutritive des fourrages, des concentrés, des suppléments et des sous-produits. - Les effets des carences ou des excès des nutriments. - Les besoins des différentes catégories de bovins (veau de lait, veau de grain, vache-veau, bouvillon). - La valeur nutritive des pâturages.	C

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 10 - APPLICATION DE NOTIONS D'ALIMENTATION ANIMALE

CODE DU COURS : 221103

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'alimentation animale

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Expliquer l'effet des caractéristiques physico-chimiques d'un aliment au cours de la digestion par un bovin de boucherie.	30	30	• Le métabolisme de la fibre. • Le métabolisme des divers nutriments. • La consommation volontaire en fourrages. • La consommation totale en matière sèche. • L'équilibre énergie/protéines dans l'alimentation.	C

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

Module 10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE DE CONNAISSANCE PRATIQUES

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 10 - APPLICATION DE NOTIONS D'ALIMENTATION ANIMALE

CODE DU COURS : 221103

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'alimentation animale

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Caractériser les aliments utilisés sur une ferme de bovins de boucherie.	1. Les principaux aliments utilisés sur une ferme.	10	1.1 A reconnu les divers aliments utilisés dans l'alimentation animale.	10	
	2. Les rôles des aliments dans le programme d'alimentation.	10	2.1 A décrit les rôles des fourrages, des concentrés des suppléments et des sous-produits dans l'alimentation.	10	
Interpréter une analyse d'aliment.	3. L'interprétation d'une analyse d'aliment.	10	3.1 A interprété une étiquette d'aliment.	5	
			3.2 A interprété une analyse de fourrage.	5	
Définir l'apport nutritif d'un aliment.	4. La qualité d'une récolte d'après le rapport d'analyse.	5	4.1 A évalué la qualité d'une récolte d'après le rapport d'analyse.	5	
	5. Les rôles des nutriments.	20	5.1 A décrit les rôles des nutriments.	20	
	6. La valeur nutritive des fourrages, des concentrés, des suppléments et des sous-produits.	10	6.1 A déterminé la valeur nutritive des fourrages, des concentrés, des suppléments et des sous-produits.	10	
	7. Les effets des carences ou des excès des nutriments.	5	7.1 A décrit des effets occasionnés par des carences ou des excès de minéraux et de vitamines.	5	

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 10 - APPLICATION DE NOTIONS D'ALIMENTATION ANIMALE

CODE DU COURS : 221103

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'alimentation animale

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Expliquer l'effet des caractéristiques physico-chimiques d'un aliment au cours de la digestion par un bovin laitier.	8. Le métabolisme de la fibre.	5	8.1 A décrit le métabolisme de la fibre.	5	
	9. Le métabolisme des divers nutriments.	10	9.1 A décrit le métabolisme des matières azotées.	5	
			9.2 A décrit le métabolisme des hydrates de carbone.	5	
	10. La consommation volontaire en fourrages.	5	10.1 A estimé la consommation volontaire en fourrages.	5	
	11. L'équilibre énergie/protéines dans l'alimentation.	10	11.1 A établi les facteurs influant sur l'équilibre énergie/protéines dans l'alimentation.	10	

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION LAITIÈRE

TITRE DU COURS : 10 - APPLICATION DE NOTIONS D'ALIMENTATION ANIMALE

CODE DU COURS : 221103

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'alimentation animale

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Il s'agit d'une épreuve de connaissances pratiques.
Conditions de déroulement	On pourra faire passer l'épreuve à l'ensemble des candidates et des candidats.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments de connaissance.
Durée de l'épreuve	2 heures.
Seuil de réussite	70 points sur une possibilité de 100.
Information sur les éléments de connaissance.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments de connaissance ou à leur interprétation.
Élément de connaissance 1.1 : A reconnu les divers aliments utilisés dans l'alimentation animale.	L'élève devra, à partir de spécimens, nommer les principaux aliments utilisés sur la ferme : fourrages (de graminées, de légumineuses, de mélange), fourrages de 1 ^e ou de 2 ^e coupe, ensilage de maïs, ensilage d'herbe, divers grains secs ou humides, sous-produits, suppléments protéiques, énergétiques ou minéraux.
Élément de connaissance 2.1 : A décrit les rôles des fourrages, des concentrés, des suppléments et des sous-produits dans l'alimentation.	L'élève devra décrire les principaux rôles des fourrages, des grains, des suppléments protéiques, énergétiques et minéraux dans l'alimentation ainsi que des sous-produits. Les apports de fibre, d'énergie, de produits azotés et de minéraux seront, entre autres, retenus.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION LAITIÈRE

TITRE DU COURS : 10 - APPLICATION DE NOTIONS D'ALIMENTATION ANIMALE

CODE DU COURS : 221103

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'alimentation animale

Objets	Remarques
Élément de connaissance 3.1 : A interprété une étiquette d'aliment.	L'élève devra, à partir de l'étiquette d'un aliment (moulée ou supplément), interpréter les différentes données qu'on y trouve : apport de nutriments pour une quantité donnée de cet aliment, restrictions sur l'usage de cet aliment et tout autre renseignement pertinent.
Élément de connaissance 3.2 : A interprété une analyse de fourrage.	L'élève devra, à partir d'une analyse de fourrage, interpréter les données qu'on y trouve : teneur en matière sèche, apport en nutriments (protéines, énergie, fibre, calcium, phosphore, magnésium) pour une certaine quantité de fourrage donnée.
Élément de connaissance 4.1 : A évalué la qualité d'une récolte d'après le rapport d'analyse.	L'élève devra, à partir d'un rapport d'analyse de fourrage, évaluer le type de fourrage, l'utilisation prévue ainsi que sa consommation volontaire.
Élément de connaissance 5.1 : A décrit les rôles des nutriments.	L'élève devra, pour les divers nutriments tels l'eau, les hydrates de carbone, les matières azotées, les lipides, les minéraux et les vitamines, décrire le ou les rôles principaux de chacun d'eux.
Élément de connaissance 6.1 : A déterminé la valeur nutritive des fourrages, des concentrés, des suppléments et des sous-produits.	L'élève devra déterminer la teneur en protéines, en énergie, en fibres et en minéraux des fourrages récoltés, en tenant compte des divers stades de coupe et des espèces utilisées. La valeur nutritive des principaux concentrés, des sous-produits et des suppléments couramment utilisés ainsi que celle du blé, de l'orge, du maïs de l'avoine, de la drèche de brasserie, des rejets alimentaires de l'industrie, des rejets de culture, des litières de volaille, des différents tourteaux et du soya pourra être considérés.
Élément de connaissance 7.1 : A décrit des effets occasionnés par des carences ou des excès de minéraux ou de vitamines.	L'élève devra décrire les principaux symptômes de carence ou de toxicité des divers minéraux et vitamines essentiels. Le calcium, le phosphore, l'iode, le sélénium, le magnésium, les vitamines A, D et E seront, entre autres, considérés.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION LAITIÈRE

TITRE DU COURS : 10 - APPLICATION DE NOTIONS D'ALIMENTATION ANIMALE

CODE DU COURS : 221103

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'alimentation animale

Objets	Remarques
Élément de connaissance 8.1 : A décrit le métabolisme de la fibre. Élément de connaissance 9.1 : A décrit le métabolisme des matières azotées. Élément de connaissance 9.2 : A décrit le métabolisme des hydrates de carbone. Élément de connaissance 10.1 : A estimé la consommation volontaire en fourrage. Élément de connaissance 11.1 : A établi les facteurs influant sur l'équilibre énergie/protéines dans l'alimentation.	L'élève devra décrire le métabolisme de la fibre en tenant compte de sa digestibilité et des différentes composantes de ses parois cellulaires. La pectine, la cellulose, l'hémicellulose et la lignine devront être considérés ainsi que les produits obtenus du métabolisme de la fibre. L'élève devra décrire le métabolisme des principales matières azotées à partir de leur passage dans le rumen jusqu'à leur absorption par l'intestin grêle. L'azote non protéique, les protéines solubles, les protéines insolubles et les protéines non dégradables devront, entre autres, être considérés. L'élève devra décrire le métabolisme des sucres solubles et de l'amidon, des HCS et des HCNS à partir de leur ingestion jusqu'à leur absorption par l'intestin grêle. Les principaux acides gras volatils obtenus de la digestion ainsi que leur utilisation devront, entre autres, être considérés dans la description. L'élève devra, pour les différentes catégories de bovins, estimer la consommation volontaire en fourrage en fonction de sa qualité, de son contenu en fibres et des besoins des animaux. L'élève devra établir les principaux facteurs influant sur l'équilibre énergie/protéines dans l'alimentation. La teneur en HCS, en HCNS, le niveau de protéines non dégradables et de protéines solubles devront, entre autres, être considérés.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221113

**N° ET TITRE DU MODULE : 11 - APPLICATION D'UN PROGRAMME DE REPRODUCTION
ET D'AMÉLIORATION DES BOVINS DE BOUCHERIE**

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 11 - Application d'un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie

CODE DU COURS : 221113

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Déterminer les caractéristiques d'importance économique des bovins de boucherie.	10	15	- La détermination des caractères économiques des principales races. - L'appréciation du sujet pour la conformation.	P
Identifier les animaux.	5	10	- L'identification des animaux de race pure et de race croisée. - L'enregistrement des animaux selon les races.	P
Interpréter un programme de remplacement.	5	--	La compréhension des données relatives aux vaches et aux taureaux.	P
Sélectionner les vaches et les taureaux.	10	20	- La sélection des génisses. - La réforme des vaches. - La sélection des taureaux reproducteurs. - Le choix des taureaux pour la reproduction.	P
Détecter les chaleurs.	20	15	- L'utilisation des outils aidant à la détection des chaleurs. - L'observation des signes de chaleurs.	P
Faire saillir, inséminer ou choisir d'exécuter une transplantation embryonnaire.	15	10	- La détermination du moment de la saillie. - L'organisation de la saillie.	P

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 11 - Application d'un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie

CODE DU COURS : 221113

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Planifier la mise-bas.	25	20	· La détection des signes précurseurs d'une mise-bas. · Les soins préparatoires à la mise-bas. · L'assistance à la mise-bas. · Le soin au veau et à la vache après la mise-bas.	P
Consigner les données.	5	--	· Les données inscrites dans les registres.	P
Vérifier le programme d'amélioration.	5	10	· L'évaluation de l'amélioration de la conformation. · L'évaluation du résultat du croisement.	P

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

FP9710

Module 11

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 11 - Application d'un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie

CODE DU COURS : 221113

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Déterminer les caractéristiques d'importance économique des bovins de boucherie.	PS	1. La détermination des caractéristiques économiques des principales races de bovins de boucherie.	5	1.1 A déterminé correctement les caractéristiques économiques de chaque race.	5
Identifier les animaux.	PS	2. L'appréciation des sujets pour la conformation.	10	2.1 A bien apprécié la conformation d'un taureau reproducteur.	10
Sélectionner les vaches et les taureaux.	PS	3. L'identification des animaux de race pure et de race croisée.	10	3.1 A identifié correctement un veau après sa naissance.	10
	PS	4. La sélection des vaches.	10	4.1 A sélectionné les vaches en conformité avec le programme d'amélioration.	10
	PS	5. Le choix des taureaux pour l'insémination artificielle.	10	5.1 A bien choisi un ou des taureaux pour l'insémination.	10
Détecter les chaleurs.	PS	6. L'observation des signes de chaleurs.	10	6.1 A bien observé les signes démontrés par l'animal en chaleur.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)
FP9710

Module 11

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 11 - Application d'un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie

CODE DU COURS : 221113

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Faire saillir, inséminer ou choisir d'exécuter une transplantation embryonnaire.	PS	7. L'utilisation des outils aidant à la détection des chaleurs.	5	7.1 A consigné correctement les données relatives aux chaleurs dans les divers registres.	5
		8. La détermination du moment propice à la saillie.	10	8.1 A déterminé le moment propice à la saillie.	10
Planifier la mise-bas.	PS	9. La détection des signes précurseurs d'une mise-bas.	15	9.1 A bien détecté les animaux à mettre bas.	5
				9.2 A bien reconnu les signes précurseurs d'une mise-bas.	10
Vérifier le programme d'amélioration.	PS	10. Les soins préparatoires à la mise-bas.	10	10.1 A bien préparé l'environnement d'un animal pour la mise-bas.	5
		11. L'évaluation du résultat du croisement.	10	11.1 A bien évalué le résultat du croisement.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

FP9710

Module 11

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 11 - Application d'un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie

CODE DU COURS : 221113

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Dans cette épreuve, l'élève devra démontrer sa compétence à effectuer diverses activités reliées à l'application d'un programme d'amélioration des bovins de boucherie. Plus précisément, elle ou il aura à : 1. déterminer les caractéristiques économiques des diverses races de bovins de boucherie; 2. apprécier la conformation d'un taureau reproducteur; 3. identifier des sujets de race pure et de race croisée; 4. choisir des taureaux potentiellement adéquats pour l'amélioration du troupeau; 5. sélectionner des vaches; 6. détecter les bêtes en chaleurs dans un troupeau à partir des registres et des signes visuels; 7. déterminer le moment favorable à l'exécution de la saillie; 8. observer les signes de prévelage et procéder à la préparation de la vache au vêlage; 9. vérifier le programme d'amélioration.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments-critères.
Note sur la sécurité	Le respect des règles de santé et de sécurité sera vérifié tout au long de l'épreuve. L'examinatrice ou l'examineur verra à se doter de moyens de contrôle en fonction des possibilités qui s'offrent à elle ou à lui. Toute action jugée dangereuse et pouvant causer des préjudices à la santé et à la sécurité du candidat, d'autres personnes ainsi qu'à celles des animaux, au poste et au lieu de travail, devra entraîner un arrêt immédiat de l'épreuve et, par conséquent, l'échec.
Durée de l'épreuve	2 heures.
Seuil de réussite	80 points sur une possibilité de 100.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 11 - Application d'un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie

CODE DU COURS : 221113

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie

Objets	Remarques
Information sur les éléments-critères. Élément-critère 1.1 : A déterminé correctement les caractéristiques économiques de chaque race. Élément-critère 2.1 : A apprécié correctement la conformation d'un taureau reproducteur. Élément-critère 3.1 : A identifié correctement un veau après sa naissance. Élément-critère 4.1 : A sélectionné les vaches en conformité avec le programme d'amélioration. Élément-critère 5.1 : A bien choisi un ou des taureaux pour l'insémination.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation. L'élève devra déterminer les principales caractéristiques économiques des principales races élevées pour la viande au Québec. Les critères retenus seront entre autres, la qualité de la viande, la quantité de viande, le pourcentage de gras de la viande, l'instinct maternel de l'animal, la rusticité, la facilité d'élevage, le poids des veaux sevrés, etc. L'élève devra apprécier entre autres la stature, les membres, les caractères reproducteurs, etc. L'élève devra identifier un veau après sa naissance. Elle ou il devra poser correctement une étiquette à l'oreille de l'animal et consigner les données dans le registre des naissances où l'on devra retrouver entre autres la date de naissance, les géniteurs, les problèmes survenus à la naissance, etc. L'élève devra sélectionner trois vaches à éliminer dans le troupeau à l'aide d'un programme d'amélioration et de certaines données sur les vaches comme l'âge, les difficultés d'élevage, le poids des veaux sevrés, la santé de l'animal, etc. À partir des cotes des taureaux pour leur production et leur conformation, l'élève devra sélectionner les trois taureaux les plus susceptibles d'améliorer les performances des sujets. Le choix devra tenir compte de la consanguinité et du programme d'amélioration.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 11 - Application d'un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie

CODE DU COURS : 221113

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie

Objets	Remarques
Élément-critère 6.1 : A bien observé les signes démontrés par l'animal en chaleur. Élément-critère 7.1 : A consigné correctement les données relatives aux chaleurs dans les divers registres. Élément-critère 8.1 : A déterminé le moment propice à la saillie. Élément-critère 9.1 : A bien détecté les animaux à mettre bas. Élément-critère 9.2 : A bien reconnu les signes précurseurs d'une mise-bas. Élément-critère 10.1 : A bien préparé l'environnement d'un animal pour la mise-bas.	L'élève devra monter une fiche d'observation d'un animal en chaleurs. La fiche devra contenir toutes les observations sur l'état de la vulve, la présence de mucus et les modifications de comportement, avec les dates et les heures d'observation. S'il est impossible d'effectuer une observation sur plusieurs jours, l'examinatrice ou l'examineur pourra sélectionner cinq (5) vaches dans un troupeau, dont deux (2) ou trois (3) sont en chaleurs. L'élève devra donner toutes ses observations sur l'état de la vulve, le mucus ainsi que le comportement de l'animal. L'élève devra consigner dans un registre toutes les données relatives à la surveillance des chaleurs. Les données à consigner seront, en autres, les chaleurs, les pertes sanguines, les dates de saillie, etc. L'élève devra déterminer le moment le plus propice pour l'exécution de la saillie. La précision dans le choix du moment de la saillie et la pertinence des explications seront évaluées. En consultant les registres et à l'aide des signes visuels, l'élève devra détecter les animaux qui devront mettre bas. L'élève devra reconnaître les principaux signes précurseurs d'une mise-bas, soit le relâchement des muscles près de la queue, l'apparition de colostrum, le creux près de la queue, l'apparition du bouchon muqueux, la dilatation du col, etc. L'élève devra préparer l'environnement d'un animal qui mettra bas, et ce, dans des conditions d'hygiène et de santé. Le lieu de la mise-bas sera propre, avec litière, etc.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE**TITRE DU COURS : 11 - Application d'un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie****CODE DU COURS : 221113****COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie**

Objets	Remarques
Élément-critère 11.1 : A bien évalué le résultat du croisement.	L'élève devra évaluer le résultat d'un croisement à partir du poids des veaux sevrés, de la classification à l'abattage, de l'allure générale, des particularités de croissance, etc.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 222123

N° ET TITRE DU MODULE : 12 - APPLICATION D'UN PROGRAMME D'ALIMENTATION AUX BOVINS DE BOUCHERIE

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 12 - APPLICATION D'UN PROGRAMME D'ALIMENTATION AUX BOVINS DE BOUCHERIE

CODE DU COURS : 222123

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer un programme d'alimentation aux bovins de boucherie

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Interpréter les données d'un programme d'alimentation de bovins de boucherie.	5	10	- L'interprétation des données du programme.	P
Valider les consommations estimées dans le programme d'alimentation.	10	10	- La détermination juste des aliments à servir. - La validation de la consommation de matières sèches.	P
Organiser la distribution des aliments.	10	20	- L'organisation de la distribution.	P
Utiliser les équipements d'alimentation.	15	--	- Le respect des normes d'hygiène et de sécurité au travail. - Les méthodes d'utilisation des équipements. - La calibration des équipements.	P
Préparer des mélanges d'aliments.	15	--	- Le calcul des quantités. - La préparation des aliments.	P
Servir les aliments.	20	20	- La distribution des aliments. - Le respect des règles de sécurité.	P
Appliquer des stratégies d'alimentation.	25	40	- Le contrôle des quantités consommées par chaque animal. - L'évaluation de la condition de chair. - Le regroupement pertinent des animaux. - La planification de la transition graduelle des aliments. - L'apport de correctifs au programme alimentaire selon les particularités des bovins.	P

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 12 - APPLICATION D'UN PROGRAMME D'ALIMENTATION AUX BOVINS DE BOUCHERIE

CODE DU COURS : 222123

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer un programme d'alimentation aux bovins de boucherie

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Interpréter les données d'un programme d'alimentation de bovins de boucherie.	PS	1. Interprétation des données d'un programme.	10	1.1 A interprété correctement les données du programme d'alimentation.	10
Valider les consommations estimées dans le programme d'alimentation.	PS	2. Détermination juste des aliments à servir.	5	2.1 A déterminé pour chaque catégorie d'animaux les aliments à servir.	5
		3. Validation de la consommation de matière sèche.	5	3.1 A calculé la teneur en matière sèche de la ration consommée.	5
L'organisation la distribution des aliments.	PS	4. L'organisation de la distribution des aliments.	20	4.1 A sélectionné les aliments en fonction des besoins des catégories d'animaux.	5
				4.2 A déterminé les quantités requises de chaque aliment pour alimenter le troupeau.	10
				4.3 A effectué le regroupement des animaux selon les diverses conditions de croissance et de lactation.	5
Servir les aliments.	PS	5. La distribution des aliments.	20	5.1 A servi correctement les aliments en respectant les quantités prescrites.	10
				5.2 A utilisé les équipements requis dans le respect de la santé et de la sécurité.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)
FP9710

Module 12

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 12 - APPLICATION D'UN PROGRAMME D'ALIMENTATION AUX BOVINS DE BOUCHERIE

CODE DU COURS : 222123

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer un programme d'alimentation aux bovins de boucherie

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Appliquer des stratégies d'alimentation.	PS	6. L'évaluation de la condition de l'animal.	10	6.1 A déterminé la cote de condition de chair.	5
				6.2 A reconnu des conditions anormales chez un animal au regard de son alimentation.	5
		7. Le contrôle des quantités consommées de chaque animal.	15	7.1 A évalué la quantité consommée de chaque aliment pour chaque animal.	10
				7.2 A validé si les quantités consommées respectent le programme d'alimentation.	5
		8. L'apport de correctifs au programme alimentaire selon les particularités des bovins.	15	8.1 A ajusté le programme d'alimentation aux diverses catégories d'animaux.	15

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 12 - APPLICATION D'UN PROGRAMME D'ALIMENTATION AUX BOVINS DE BOUCHERIE

CODE DU COURS : 222123

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer un programme d'alimentation aux bovins de boucherie

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve Note sur les tolérances Note sur la sécurité Durée de l'épreuve Seuil de réussite Information sur les éléments-critères.	Dans cette épreuve, la candidate ou le candidat devra démontrer son aptitude à effectuer diverses activités reliées à l'application d'un programme d'alimentation de bovins de boucherie. Plus précisément, elle ou il aura à : 1) interpréter les données d'un programme d'alimentation; 2) organiser la distribution des aliments; 3) distribuer les aliments; 4) appliquer des stratégies d'alimentation. Pour l'exécution de cette épreuve, on devra retrouver les conditions couramment rencontrées sur une ferme bovine. À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments-critères. Le respect des règles de santé et de sécurité sera vérifié tout au long de l'épreuve. L'examinatrice ou l'examineur verra à se doter de moyens de contrôle en fonction des possibilités qui s'offrent à elle ou à lui. Toute action jugée dangereuse et pouvant causer des préjudices à la santé et à la sécurité du candidat, d'autres personnes ainsi qu'à celles des animaux, au poste et au lieu de travail, devra entraîner un arrêt immédiat de l'épreuve et, par conséquent, l'échec. 2 heures. 75 points sur une possibilité de 100. Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 12 - APPLICATION D'UN PROGRAMME D'ALIMENTATION AUX BOVINS DE BOUCHERIE

CODE DU COURS : 222123

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer un programme d'alimentation aux bovins de boucherie

Objets	Remarques
Élément-critère 1.1 : A bien interprété les données du programme d'alimentation. Élément-critère 2.1 : A identifié pour chaque catégorie d'animaux les aliments à servir. Élément-critère 3.1 : A calculé la teneur en matière sèche de la ration consommée. Élément-critère 4.1 : A sélectionné les aliments en fonction des exigences des diverses catégories d'animaux. Élément-critère 4.2 : A déterminé les quantités requises de chaque aliment pour alimenter le troupeau. Élément-critère 4.3 : A effectué le regroupement des animaux selon les diverses conditions de croissance et de lactation.	La candidate ou le candidat donnera une explication claire du programme; par exemple, les ingrédients utilisés, les quantités à distribuer pour chacun des groupes d'animaux, etc. La candidate ou le candidat devra déterminer correctement les aliments à servir à chaque catégorie de bovins, évaluer au toucher leur teneur en matière sèche et donner une approximation de leur poids spécifique. La candidate ou le candidat devra effectuer le calcul de la quantité de matière sèche de la ration que les bovins ont consommée à partir des teneurs en matière sèche de chaque aliment. La candidate ou le candidat devra choisir les aliments à distribuer selon les exigences nutritives des animaux et selon leur stade de croissance ou de lactation. Elle ou il devra choisir entre divers aliments convenant à une vache tarie, à une vache en lactation, à une taure à divers stades de croissance et à des bouvillons en engraissement. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la pertinence du choix. À partir du programme d'alimentation, la candidate ou le candidat devra déterminer la quantité requise en foin sec, en ensilage ou en grains de façon à alimenter le troupeau pour un repas et pour la journée. On évaluera la compétence de la candidate ou du candidat à effectuer le regroupement des animaux selon leur âge, leur stade de croissance, leur condition de chair, leur stade de production, les possibilités de l'entreprise, etc.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 12 - APPLICATION D'UN PROGRAMME D'ALIMENTATION AUX BOVINS DE BOUCHERIE

CODE DU COURS : 222123

COMPOTEMENT ATTENDU : Appliquer un programme d'alimentation aux bovins de boucherie

Objets	Remarques
Élément-critère 5.1 : A servi correctement les aliments tout en respectant les quantités prescrites. Élément-critère 5.2 : A utilisé les équipements requis dans le respect de la santé et de la sécurité. Élément-critère 6.1 : A déterminé la cote de condition de chair des bovins. Élément-critère 6.2 : A reconnu des conditions anormales chez un animal en regard de son alimentation. Élément-critère 7.1 : A évalué la quantité consommée de chaque aliment pour chaque animal. Élément-critère 7.2 : A validé si les quantités consommées respectent le programme alimentaire.	La candidate ou le candidat devra servir les aliments (fourrage ou concentrés) en respectant les quantités recommandées. Les aliments devront être disposés au bon endroit, sans gaspillage, avec dextérité, assurance et une certaine rapidité d'exécution. La candidate ou la candidat devra utiliser les équipements disponibles dans l'entreprise (chariots d'ensilage, tracteurs, convoyeurs, etc.) pour manipuler les divers aliments servis aux animaux. On observera sa dextérité dans le maniement des équipements, son approche sécuritaire, sa précision dans le but d'éviter les bris de matériel et le gaspillage. La candidate ou le candidat devra évaluer la cote de condition de chair de cinq (5) animaux adultes ou en croissance mais de même âge. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la cote attribuée. La candidate ou le candidat devra reconnaître, à l'intérieur d'un groupe d'animaux, des conditions anormales liées à l'alimentation. Elle ou il devra observer la rumination, la consistance des selles, la présence d'aliments non digérés, la croissance, etc. À partir des aliments distribués à un groupe d'animaux, la candidate ou le candidat devra évaluer la quantité de chaque aliment qu'un animal a consommée en moyenne dans une journée. À partir des données obtenues en 7.1, la candidate ou le candidat devra vérifier si elles correspondent aux besoins de l'animal telles qu'exprimées dans le programme alimentaire. Elle ou il devra commenter son analyse et prévoir les répercussions sur les conditions de l'animal.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE**TITRE DU COURS : 12 - APPLICATION D'UN PROGRAMME D'ALIMENTATION AUX BOVINS DE BOUCHERIE****CODE DU COURS : 222123****COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer un programme d'alimentation aux bovins de boucherie**

Objets	Remarques
Élément-critère 8.1 : A ajusté le programme alimentaire aux diverse catégories d'animaux.	La candidate ou le candidat devra apporter les correctifs nécessaires au programme alimentaire des animaux de l'entreprise selon leurs diverses conditions comme taures de remplacement, tarissement, période pré-vélage et post-vélage, changement de groupe, etc.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221134

N° ET TITRE DU MODULE : 13 - NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 13 - NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES

CODE DU COURS : 221134

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'anatomie et de physiologie végétales

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Reconnaître les principaux types de tissus et d'organes.	30	20	- La description des principaux tissus végétaux : · les méristèmes; · les parenchymes; · les protecteurs; · les conducteurs de sève; · les tissus de soutien. - La description des principaux organes des végétaux : · la racine; · la tige; · la feuille; · la fleur; · le fruit; · la graine. - La description des caractères morphologiques des principales familles de monocotylédones et de dicotylédones.	C
Décrire les phénomènes physiologiques.	15	15	- La description des principaux phénomènes physiologiques tels que la respiration, la transpiration, la photosynthèse, l'absorption et la reproduction. - La description des principaux facteurs influant sur les phénomènes physiologiques.	C

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 13 - NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES

CODE DU COURS : 221134

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'anatomie et de physiologie végétales

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Décrire les caractéristiques des graminées et des légumineuses.	5	5	- La description des caractéristiques biologiques des graminées et des légumineuses. - La description des caractéristiques morphologiques des graminées et des légumineuses.	C
Reconnaître les différentes espèces d'importance agricole.	20	20	- La reconnaissance de plantes d'importance agricole aux différents stades de croissance : . les plantes fourragères; . les céréales; . le maïs; . les protéagineuses; . les engrais verts.	C
Établir les exigences édaphiques et climatiques des principales plantes cultivées.	15	15	La détermination des caractéristiques d'un sol favorisant la croissance des plantes cultivées telles que le pH, la texture, l'humidité et la fertilité. - La détermination des exigences climatiques des plantes cultivées telles que les unités thermiques, les précipitations et autres facteurs climatiques. - La description des exigences édaphiques et climatiques des principales plantes cultivées.	C

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

3 / 3

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 13 - NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES

CODE DU COURS : 221134

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'anatomie et de physiologie végétales

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Décrire la croissance d'une plante.	15	25	- La description des stades de croissance des plantes couramment cultivées. - La reconnaissance du moment opportun pour effectuer la récolte des différentes plantes cultivées.	C

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 13 - NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES

CODE DU COURS : 221134

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'anatomie et de physiologie végétales

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Reconnaître les principaux types de tissus et d'organes.	1. La description des organes des végétaux.	20	1.1 A décrit les principaux types de racines.	5	
			1.2 A décrit les principaux types de tiges.	5	
			1.3 A décrit les parties de la feuille.	5	
			1.4 A décrit les composantes de la fleur.	5	
Décrire les phénomènes physiologiques.	2. La description des principaux phénomènes physiologiques tels que la respiration, la transplantation, la photosynthèse, l'absorption et la reproduction.	15	2.1 A décrit les principaux phénomènes physiologiques.	10	
			2.2 A décrit les facteurs qui influent sur les phénomènes physiologiques.	5	
Décrire les caractéristiques des graminées et des légumineuses.	3. La description des caractéristiques morphologiques des graminées et des légumineuses.	5	3.1 A décrit les différences morphologiques entre les graminées et les légumineuses.	5	
Reconnaître les différentes espèces d'importance agricole.	4. La reconnaissance de différentes plantes importantes en agriculture à divers stades de croissance.	20	4.1 A identifié les différentes plantes cultivées à divers stades de croissance.	20	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE DE CONNAISSANCE PRATIQUES

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 13 - NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES

CODE DU COURS : 221134

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'anatomie et de physiologie végétales

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Établir les exigences édaphiques et climatiques des principales plantes cultivées.	5. La description des exigences édaphiques et climatiques des principales plantes cultivées.	15	5.1 A décrit les exigences édaphiques et climatiques des plantes cultivées.	15	
Décrire la croissance d'une plante.	6. La description des stades de croissance des plantes couramment cultivées.	15	6.1 A décrit les stades de croissance des céréales.	5	
			6.2 A décrit la courbe d'accumulation des réserves des légumineuses fourragères.	5	
			6.3 A décrit les stades de maturation des grains de maïs.	5	
	7. La reconnaissance du moment opportun pour effectuer la récolte des différentes plantes cultivées.	10	7.1 A reconnu le moment opportun de récolte des différentes plantes fourragères.	5	
			7.2 A reconnu le moment opportun de récolte des céréales, du maïs et des protéagineuses.	5	

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 13 - NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES

CODE DU COURS : 221134

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'anatomie et de physiologie végétales

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Il s'agit d'une épreuve de connaissances pratiques.
Conditions de déroulement	On pourra faire passer l'épreuve à l'ensemble des candidates et des candidats.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments de connaissance.
Durée de l'épreuve	2 heures.
Seuil de réussite	70 points sur une possibilité de 100.
Information sur les éléments de connaissance.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments de connaissance ou à leur interprétation.
Élément de connaissance 1.1 : A décrit les principaux types de racines.	L'élève devra décrire les caractéristiques des principaux types de racines. Les racines fasciculées, pivotantes, tubéreuses et adventives seront, entre autres, considérées.
Élément de connaissance 1.2 : A décrit les principaux types de tiges.	L'élève devra décrire les caractéristiques des principaux types de tige. Les tiges dressées, grimpantes, à stolons, à rhizomes, à bulbes et à tubercules seront, entre autres, considérées.
Élément de connaissance 1.3 : A décrit les parties de la feuille.	L'élève devra décrire les caractéristiques des principales parties de la feuille. Le pétiole, la gaine, le limbe et les nervures seront, entre autres, considérés.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 13 - NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES

CODE DU COURS : 221134

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'anatomie et de physiologie végétales

Objets	Remarques
Élément de connaissance 1.4 : A décrit les composantes de la fleur.	L'élève devra décrire les caractéristiques des composantes de la fleur. Le pédoncule, les pétales, les sépales, les étamines et le pistil seront, entre autres, considérés.
Élément de connaissance 2.1 : A décrit les principaux phénomènes physiologiques.	L'élève devra décrire les principaux phénomènes physiologiques tels que la respiration, la transpiration, la photosynthèse, l'absorption et la reproduction en y indiquant les éléments ainsi que les organes ou les composantes en cause.
Élément de connaissance 2.2 : A décrit les facteurs qui influent sur les phénomènes physiologiques.	L'élève devra décrire les facteurs qui influent sur les phénomènes physiologiques. La lumière, l'humidité, la fertilité et la présence du CO₂ seront, entre autres, considérés.
Élément de connaissance 3.1 : A décrit les différences morphologiques entre les graminées et les légumineuses.	L'élève devra décrire les différences morphologiques entre les graminées et les légumineuses par rapport, entre autres, aux feuilles, aux tiges et aux inflorescences.
Élément de connaissance 4.1 : A identifié les différentes plantes cultivées à divers stades de croissance.	L'élève devra identifier, à partir de photos, de diapositives ou de spécimens frais, les principales plantes cultivées pour les fourrages, les pâturages, les grains, les suppléments protéiques, les engrais verts et ce, à divers stades importants de leur croissance.
Élément de connaissance 5.1 : A décrit les exigences édaphiques et climatiques des plantes cultivées.	L'élève devra décrire les exigences édaphiques tels le type de sol, le pH, le drainage, la fertilité et l'humidité requis pour une croissance et un rendement optimaux. Pour les exigences climatiques, ce sont les unités thermiques, la durée de croissance, les précipitations et la température qui devront, entre autres, être considérées. Les plantes fourragères, les principales céréales, le maïs et le soya seront retenus.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 13 - NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES

CODE DU COURS : 221134

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'anatomie et de physiologie végétales

Objets	Remarques
Élément de connaissance 6.1 : A décrit les stades de croissance des céréales. Élément de connaissance 6.2 : A décrit la courbe d'accumulation des réserves des légumineuses fourragères. Élément de connaissance 6.3 : A décrit les stades de maturation des grains de maïs. Élément de connaissance 7.1 : A reconnu le moment opportun de récolte des diverses plantes fourragères. Élément de connaissance 7.2 : A reconnu le moment opportun de récolte des céréales, du maïs et des protéagineuses.	L'élève devra décrire les principaux stades de croissance des céréales. La levée, le tallage, la montaison, l'épiaison et la maturation devront, entre autres, être considérés. L'élève devra expliquer la courbe d'accumulation des réserves chez la luzerne en fonction de la régie de coupe et de la survie à l'hiver. L'élève devra décrire les divers stades de maturation des grains de maïs en fonction de la récolte. Les stades laiteux, pâteux mou, pâteux dur et point noir devront, entre autres, être considérés. L'élève devra, à l'aide de diapositives, de photos, de schémas ou de descriptions, reconnaître le stade optimal de récolte des principales plantes fourragères. La luzerne, le trèfle, la fléole des prés, le brome, le dactyle et le maïs fourrager devront, entre autres, être considérés. L'élève devra, à l'aide de diapositives, de photos ou de descriptions, reconnaître le moment opportun de récolte de l'avoine, de l'orge, du maïs-grain et du soya.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221142

N° ET TITRE DU MODULE : 14 - UTILISATION RATIONNELLE ET SÉCURITAIRE DES PESTICIDES

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

1 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Production de bovins de boucherie

TITRE DU COURS : Utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides

CODE DU COURS : 221142

COMPORTEMENT ATTENDU : Utilisation des pesticides de façon rationnelle et sécuritaire

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Planifier une intervention ponctuelle visant à contrôler les ennemis d'une culture ou les parasites externes des animaux.	20		- Types de dommages. - Description sommaire des organismes indésirables. - Identification des agents biotiques ou abiotiques responsable des dommages constatés et leurs symptômes. - Actions à entreprendre ainsi que les facteurs les influençant. - Actions préventives en vue de limiter la propagation de l'organisme indésirable.	P C C
Choisir un pesticide.	15		- Choix du pesticide en fonction de divers facteurs. - Choix de l'adjuvant.	C/P
Préparer le matériel et l'équipement nécessaires à l'application des pesticides.	10		- Choix de l'équipement d'application. - Choix de l'équipement de protection pour la préparation et l'application du pesticide. - Vérification du bon fonctionnement de l'équipement. - Calibrage de l'appareil d'application.	C C/P C/P

TITRE DU PROGRAMME : Production de bovins de boucherie

TITRE DU COURS : Utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides

CODE DU COURS : 221142

COMPORTEMENT ATTENDU : Utilisation des pesticides de façon rationnelle et sécuritaire

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Préparer le produit.	10		- Choix des mesures de sécurité à adopter pour la préparation du produit. - Aménagement d'une aire appropriée pour la préparation des pesticides. - Renseignements contenus sur l'étiquette et la fiche de renseignements toxicologiques du pesticide. - Calcul des quantités nécessaires pour l'application du pesticide. - Procédure de préparation d'une bouillie. - Élimination des contenants vides et des surplus de pesticide.	P C C/P C
Appliquer le pesticide.	15		- Conditions environnementales influant sur la qualité d'un traitement. - Moyens permettant de minimiser l'exposition de l'être humain et de l'environnement aux pesticides. - Choix des mesures de sécurité à adopter pour l'application du pesticide.	C C P
Entreposer les pesticides.	5		- Mesures sécuritaires à adopter. - Correctifs relatifs aux installations et au plan d'urgence.	C
Évaluer l'intervention.	5		- Évaluation de l'efficacité du traitement. - Détermination des facteurs de réussite ou d'échec.	C

TITRE DU PROGRAMME : Production de bovins de boucherie

TITRE DU COURS : Utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides

CODE DU COURS : 221142

COMPORTEMENT ATTENDU : Utilisation des pesticides de façon rationnelle et sécuritaire

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Consigner les données techniques dans un registre d'utilisation des pesticides.	5		- Élaboration d'un registre contenant les informations suivantes : superficie et caractéristiques de la superficie traitée, description du problème, traitement utilisé, quantité de pesticide utilisée et résultats obtenus.	C
Planifier une stratégie de lutte intégrée.	5		- Stratégies de lutte intégrée. - Identification de l'organisme indésirable et détermination des causes de l'infestation. - Choix des actions préventives. - Établissement du seuil d'intervention et dépistage. - Choix des moyens de lutte et de suivi. - Choix d'une pratique alternative.	C P
Utiliser des pesticides de façon rationnelle et sécuritaire.	10	15	- Règles de santé et de sécurité à respecter au moment de l'utilisation de pesticides. - Lois et règlements concernant la protection de l'environnement et l'utilisation des pesticides.	C

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE DE CONNAISSANCE PRATIQUES

1 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Production de bovins de boucherie

TITRE DU COURS : Utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides

CODE DU COURS : 221142

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser des pesticides de façon rationnelle et sécuritaire

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances		Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Planifier une intervention ponctuelle visant à contrôler les ennemis d'une culture ou les parasites externes des animaux.	1	Identification des agents biotiques ou phénomènes abiotiques responsables des dommages constatés.	5	1.1 Association de dommages à un phénomène abiotique responsable.		1
				1.2 Description des types d'agents biotiques		1
	2	Actions à entreprendre ainsi que les facteurs les influençant.	15	2.1 Moyens préventifs contre les ennemis d'une culture et les parasites externes des animaux.		3
				2.2 Moyens de lutte disponibles contre les ennemis d'une culture et les parasites externes des animaux.		3
	Choisir un pesticide.	3	Choix du pesticide en fonction de divers facteurs.	10		3.1 L'homologation des pesticides en relation avec le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette.
3.2 Conditions climatiques et édaphiques (sol).					1	
3.3 Stade de croissance des plantes cultivées et de l'organisme indésirable.					1	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE DE CONNAISSANCE PRATIQUES

2 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Production de bovins de boucherie

TITRE DU COURS : Utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides

CODE DU COURS : 221142

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser des pesticides de façon rationnelle et sécuritaire

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	Nbre de Q.
Préparer le matériel et l'équipement nécessaires à l'application des pesticides.	4 Choix de l'équipement d'application et de l'équipement de protection pour la préparation et l'application du pesticide.	5	3.4 Caractéristiques du pesticide (physico-chimique, effets sur l'environnement et sur la santé humaine, formulation, mode d'action).		1
			4.1 Choix de la pastille selon le produit et les conditions environnementales.		1
			4.2 Association entre l'équipement, le pesticide et l'importance de l'exposition.		2
	5 Calibrage de l'appareil d'application.	5	5.1 Réglage du débit. 5.2 Réglage de la vitesse.		1 1
Préparer le produit.	6 Renseignements contenus sur l'étiquette du produit.	10	6.1 Utilisation adéquate des informations contenues dans l'étiquette.		4
	7 Calcul des quantités nécessaires pour l'application du pesticide.	5	7.1 Calcul de la quantité de pesticide concentré à utiliser. 7.2 Calcul de la quantité de bouillie à préparer.		1 1

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE DE CONNAISSANCE PRATIQUES

3 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Production de bovins de boucherie

TITRE DU COURS : Utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides

CODE DU COURS : 221142

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser des pesticides de façon rationnelle et sécuritaire

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Appliquer le pesticide.	8 Élimination des contenants vides et des surplus de pesticides.	5	8.1 Moyens de disposition des contenants vides.		1
	9 Conditions environnementales influant sur la qualité d'un traitement.	5	9.1 Détermination des conditions de la température, de la convection de l'air, de l'humidité relative, de la vitesse du vent, de la pente du terrain, de la texture du sol et du type de sol influant sur la qualité d'un traitement.		2
	10 Moyens permettant de minimiser l'exposition de l'être humain et de l'environnement aux pesticides.	10	10.1 Contrôle de la dérive.		1
			10.2 Contrôle du ruissellement.		1
			10.3 Contrôle du lessivage.		1
			10.4 Précautions à prendre envers les diverses sources d'exposition aux pesticides.		1
			10.5 Précautions à prendre au moment de l'utilisation de semences traitées.		1

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE DE CONNAISSANCE PRATIQUES

4 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Production de bovins de boucherie

TITRE DU COURS : Utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides

CODE DU COURS : 221142

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser des pesticides de façon rationnelle et sécuritaire

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Planifier une stratégie de lutte intégrée.	11 Stratégies de lutte intégrée.	5	11.1 Choix d'une stratégie d'intervention dans une lutte intégrée.		1
Utiliser des pesticides de façon rationnelle et sécuritaire.	12 Règles de santé et de sécurité à respecter au moment de l'utilisation des pesticides.	15	12.1 Transport et entreposage des pesticides.		1
			12.2 Intervention en cas d'urgence.		2
			12.3 Précautions à prendre dans des cas particuliers.		1
			12.4 Mesures de sécurité à prendre après l'application d'un pesticide.		1
			12.5 Précautions à prendre au moment de l'utilisation de pesticides dans les bâtiments de ferme.		1
	13 Lois et règlements concernant la protection de l'environnement et l'utilisation des pesticides.	5	13.1 Loi sur les pesticides.		2

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Production de bovins de boucherie

TITRE DU COURS : Utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides

CODE DU COURS : 221142

COMPOTEMENT ATTENDU : Utiliser des pesticides de façon rationnelle et sécuritaire

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Planifier une intervention ponctuelle visant à contrôler les ennemis d'une culture ou les parasites externes des animaux.	PT	1 Description sommaire de l'organisme indésirable.	10	1.1 Identification des structures morphologiques majeures de l'organisme indésirable en utilisant un vocabulaire précis.	10
		2 Action préventive en vue de limiter la propagation de l'organisme indésirable.	5	2.1 Pertinence de la méthode proposée en relation avec les causes de la propagation.	5
	PT	3 Choix du pesticide en tenant compte de divers facteurs.	30	3.1 Choix d'un produit homologué ou enregistré dans la culture visée et contre l'organisme indésirable à combattre.	25
				3.2 Choix du produit le moins dangereux pour l'environnement parmi les produits homologués.	5
Choisir un pesticide.					
Préparer le matériel et l'équipement nécessaires à l'application des pesticides.	PT	4 Choix de l'équipement de protection pour la préparation et l'application du pesticide.	10	4.1 Pertinence du choix du matériel en regard de l'environnement.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)
FP9711

Module 14

TITRE DU PROGRAMME : Production de bovins de boucherie

TITRE DU COURS : Utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides

CODE DU COURS : 221142

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser des pesticides de façon rationnelle et sécuritaire

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Préparer le produit.	PT	5 Calibrage de l'appareil de pulvérisation.	10	5.1 Pertinence du choix des pastilles et de la pression en fonction de la vitesse et du taux d'application.	5
				5.2 Vérification adéquate du débit des buses.	5
		6 Calcul des quantités nécessaires pour l'application du pesticide.	15	6.1 Exactitude du calcul du dosage (pesticide concentré) et de la quantité totale de produit à préparer (tolérance $\pm 10\%$).	15
Appliquer le pesticide.	PT	7 Choix des mesures de sécurité à adopter pour la préparation du produit.	10	7.1 Pertinence des choix effectués.	10
		8 Choix des mesures de sécurité à adopter pour l'application du pesticide.	5	8.1 Pertinence des choix effectués.	5
Planifier une stratégie de lutte intégrée.	PT	9 Choix d'une pratique alternative.	5	9.1 Pertinence du choix effectué.	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)
FP9711

Module 14

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221154

N° ET TITRE DU MODULE : 15 - PRÉPARATION DU SOL

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 15 - PRÉPARATION DU SOL

CODE DU COURS : 221154

COMPORTEMENT ATTENDU : Préparer le sol

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Déterminer les aspects physiques du sol.	10	5	- La caractérisation des divers types de sol. - La description de la structure du sol. - La description de la texture du sol. - La compréhension du profil d'un sol. - L'interprétation de la densité apparente et réelle d'un sol.	C
Définir les besoins en préparation de sol.	15	25	- La détermination des possibilités et contraintes propres à chaque type de sol. - Le choix des méthodes culturales de conservation des sols. - La liste des travaux de préparation du sol.	C
Interpréter le programme de culture de la ferme.	5	--	- La compréhension de l'historique de la ferme et de ses façons culturales. - L'interprétation d'un programme de culture. - Le respect de la rotation des cultures.	P
Planifier des travaux de correction du sol, le cas échéant.	5	5	- La correction de l'égouttement du sol. - La correction de l'aération du sol. - La correction de l'érosion.	C

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 15 - PRÉPARATION DU SOL

CODE DU COURS : 221154

COMPORTEMENT ATTENDU : Préparer le sol

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Planifier les travaux de préparation du sol pour l'implantation d'une culture.	20	30	- La planification des travaux aratoires. - Le choix du temps propice pour les diverses opérations. - Le respect de la séquence et des délais d'exécution. - Le choix de la machine selon le type de sol et les résidus de culture.	C
Prélever des échantillons de sol.	5	--	- La collecte d'échantillons de sol. - Le respect de la technique d'échantillonnage. - L'identification adéquate des échantillons.	P
Régler et ajuster les instruments aratoires.	10	15	- Le respect des directives de réglage et d'ajustement du fabricant. - La préparation et le réglage des instruments aratoires. - L'ajustement au champ de la machinerie.	P
Effectuer les travaux préalables à la préparation du lit de semence.	25	20	- Le choix des instruments. - L'exécution des travaux de préparation primaire du sol. - L'exécution des travaux de préparation superficielle du sol. - L'utilisation rationnelle de la machinerie. - Le contrôle de la qualité du travail.	P
Consigner les données.	5	--	- L'inscription des données dans le registre des champs. - La détermination des parcelles ou des champs et des travaux exécutés.	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 15 - PRÉPARATION DU SOL

CODE DU COURS : 221154

COMPORTEMENT ATTENDU : Préparer le sol

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Déterminer les aspects physiques du sol		1. La caractérisation des divers types de sol.	5	1.1 A désigné les caractéristiques des divers types de sol.	5
Définir les besoins en préparation de sol.		2. La détermination des contraintes propres à chaque type de sol.	5	2.1 A désigné les contraintes des divers types de sol.	5
		3. Le choix des méthodes culturales de conservation des sols.	20	3.1 A désigné les problèmes de conservation des sols.	10
				3.2 A choisi les méthodes culturales de conservation des sols.	10
Planifier les travaux de correction du sol, le cas échéant.		4. La correction de l'aération du sol.	5	4.1 A proposé des moyens de correction du problème d'aération du sol.	5
Planifier les travaux de préparation du sol pour l'implantation d'une culture.		5. La planification des travaux aratoires.	30	5.1 A choisi les instruments selon le type de sol, les résidus de culture et les besoins des cultures.	10
				5.2 A choisi le temps propice pour les différents travaux selon les diverses conditions.	10
				5.3 A proposé un mode d'utilisation des instruments selon la technique appropriée.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

FP9710

Module 15

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 15 - PRÉPARATION DU SOL

CODE DU COURS : 221154

COMPORTEMENT ATTENDU : Préparer le sol

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Régler et ajuster les instruments aratoires.	PS	6. La préparation et le réglage des instruments aratoires.	10	6.1 A effectué la vérification du réglage de la charrue à l'atelier.	10
		7. L'ajustement au champ de la machinerie.	5	7.1 A effectué l'ajustement au champ de la charrue.	5
Effectuer les travaux préalables à la préparation du lit de semence.	PS	8. L'exécution des travaux de préparation primaire du sol.	20	8.1 A effectué correctement les labours.	20

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)
 FP9710

Module 15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 / 3

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 15 - PRÉPARATION DU SOL

CODE DU COURS : 221154

COMPORTEMENT ATTENDU : Préparer le sol

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Dans cette épreuve, la candidate ou le candidat devra démontrer sa compétence à effectuer diverses activités reliées à la préparation du sol. Plus précisément, elle ou il aura à : 1. déterminer les aspects physiques du sol d'un champ; 2. définir les besoins en préparation du sol d'un champ; 3. planifier les travaux de correction du sol d'un champ; 4. planifier les travaux de préparation du lit de semence d'un champ; 5. effectuer la vérification du réglage d'une charrue; 6. effectuer les labours conformément aux bonnes techniques.
Conditions de déroulement	Les ajustements et l'opération de la charrue doivent servir à vérifier l'habileté à régler et à travailler avec de la machinerie agricole dans des conditions réelles. Pour l'exécution des différents travaux, on choisira un champ présentant des conditions normales et des conditions atmosphériques appropriées.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments-critères.
Note sur la sécurité	Le respect des règles de santé et de sécurité sera vérifié tout au long de l'épreuve. Toute action jugée dangereuse et préjudiciable à la santé et la sécurité de la candidate ou du candidat ou à d'autres personnes, ou dommageable pour le poste ou le lieu de travail, devra entraîner un arrêt immédiat de l'épreuve et, par conséquent, un échec.
Durée de l'épreuve	2 heures.
Seuil de réussite	75 points sur une possibilité de 100.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 15 - PRÉPARATION DU SOL

CODE DU COURS : 221154

COMPORTEMENT ATTENDU : Préparer le sol

Objets	Remarques
Information sur les éléments-critères. Élément-critère 1.1 : A identifié les caractéristiques des divers types de sols. Élément-critère 2.1 : A désigné les contraintes des divers types de sol. Élément-critère 3.1 : A désigné les problèmes de conservation des sols. Élément-critère 3.2 : A choisi les méthodes culturales de conservation des sols. Élément-critère 4.1 : A proposé des moyens de correction du problème d'aération du sol.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation. La candidate ou le candidat devra désigner les principales caractéristiques de divers types de sol (argileux, sableux, loameux) comme les composantes, la facilité de travail, la porosité et l'humidité. La candidate ou le candidat devra désigner les contraintes d'utilisation propres à divers types de sol; par exemple, le réchauffement, le drainage, le croûtage. À partir de descriptions de symptômes ou de photographies, la candidate ou le candidat devra désigner les problèmes de conservation des sols, entre autres la compaction, le drainage, l'érosion hydrique, l'érosion éolienne, la perte de matière organique. De plus, il sera toujours possible d'utiliser une situation réelle. Pour les principaux problèmes de conservation énumérés en 3.1, l'élève devra choisir les méthodes culturales qui conviennent dans un but de conservation des sols : entre autres, les engrais verts, le drainage, les brise-vents, l'ajout de matière organique, le sens des travaux de sol, le nivellement, la culture sur billons, la culture en bandes et les voies d'eau engazonnées. À partir des symptômes et de la sévérité du problème, la candidate ou le candidat devra proposer des moyens de correction comme l'utilisation de machines ou de techniques culturales.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 15 - PRÉPARATION DU SOL

CODE DU COURS : 221154

COMPORTEMENT ATTENDU : Préparer le sol

Objets	Remarques
Élément-critère 5.1 : A choisi les instruments selon le type de sol, les résidus de culture et les besoins des cultures. Élément-critère 5.2 : A choisi le temps propice pour les différents travaux selon les diverses conditions. Élément-critère 5.3 : A proposé un mode d'utilisation des instruments selon la technique appropriée. Élément-critère 6.1 : A effectué la vérification du réglage de la charrue à l'atelier. Élément-critère 7.1 : A effectué l'ajustement au champ de la charrue. Élément-critère 8.1 : A effectué correctement les labours.	À partir d'une situation donnée et avec l'aide d'un programme de culture et d'un dossier de champ, la candidate ou le candidat devra choisir les instruments en fonction des types de sol, des résidus de culture et des besoins en préparation de sol de la culture projetée. À partir de divers types de sol, des cultures précédentes et des cultures projetées, la candidate ou le candidat devra choisir l'époque la plus propice pour effectuer les travaux de préparation du sol. La situation précédente pourrait être utilisée. Pour les instruments sélectionnés, la candidate ou le candidat devra proposer le mode d'utilisation qui permet une meilleure qualité de travail. La proposition devra porter, entre autres, sur la vitesse d'utilisation, la profondeur du travail, le nombre de passage et le résultat attendu des travaux. À l'atelier, la candidate ou le candidat devra effectuer la vérification du réglage de la charrue. Sur une charrue portée ou semi-portée, elle ou il devra vérifier, entre autres, l'ajustement des coutres, l'écartement des socs et des versoirs, la largeur de labour désirée. La candidate ou le candidat devra effectuer les ajustements au champ de façon à effectuer le labour à la bonne profondeur. Les ajustements retenus sont le nivellement longitudinal et latéral pour la profondeur désirée. La candidate ou le candidat devra effectuer le labour selon les bonnes techniques tout en respectant entre autres les critères suivants : la profondeur, l'uniformité des bandes, l'angle du guéret, la vitesse recommandée, l'entrée et la sortie du sillon. L'examinatrice ou l'examinateur jugera à la fois la qualité du processus et le produit fini.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221163

N° ET TITRE DU MODULE : 16 - RÉCOLTE, CONDITIONNEMENT ET ENTREPOSAGE DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 16 - RÉCOLTE, CONDITIONNEMENT ET ENTREPOSAGE DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES

CODE DU COURS : 221163

COMPORTEMENT ATTENDU : Récolter, conditionner et entreposer des productions végétales

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Consulter le programme de cultures et les registres.	5	10	• L'interprétation du registre des champs. • La détermination des superficies à récolter.	P
Organiser et exécuter des tâches relatives à la paissance.	10	--	• L'organisation de la paissance. • L'entretien des pâturages.	P
Planifier les tâches de la récolte.	15	20	• La détermination de toutes les tâches à accomplir. • L'évaluation du temps requis pour chacune des tâches à accomplir. • La détermination du moment, de la pertinence et de la nature des travaux. • L'élaboration d'un calendrier de travail.	P
Régler, calibrer et préparer la machinerie et les équipements.	10	20	• La préparation des équipements. • Le réglage des équipements.	P
Effectuer la récolte.	35	30	• L'utilisation de la machinerie. • La détermination du moment propice à la récolte. • Le choix du préservatif. • Le respect des normes de sécurité. • La propreté des équipements. • La vérification du travail accompli.	P

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

FP9710

Module 16

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 16 - RÉCOLTE, CONDITIONNEMENT ET ENTREPOSAGE DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES

CODE DU COURS : 221163

COMPORTEMENT ATTENDU : Récolter, conditionner et entreposer des productions végétales

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Procéder à l'entreposage des récoltes.	20	20	- La préparation des sites d'entreposage. - L'installation des équipements. - La description des divers modes d'entreposage. - L'évaluation des besoins d'entreposage. - La vérification des récoltes entreposées.	P
Consigner les données.	5	--	- L'enregistrement des données. - La mise à jour des divers registres. - La clarté des données.	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 16 - RÉCOLTE, CONDITIONNEMENT ET ENTREPOSAGE DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES

CODE DU COURS : 221163

COMPORTEMENT ATTENDU : Récolter, conditionner et entreposer des productions végétales

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Consulter le programme de cultures et les registres.	PS	1. La détermination des superficies à récolter.	10	1.1 A déterminé, à partir des besoins de la ferme, les superficies à récolter pour chaque mode d'entreposage.	10
Planifier les tâches de la récolte.	PS	2. L'élaboration d'un calendrier de travail.	20	2.1 A choisi l'équipement approprié pour des récoltes de fourrages.	5
				2.2 A proposé un horaire de travail pour chacune des tâches à effectuer.	15
Régler, calibrer et préparer la machinerie et les équipements.	PS	3. La préparation des équipements.	10	3.1 A vérifié un instrument de récolte avant son utilisation.	10
		4. Le réglage des équipements.	10	4.1 A bien enfilé la corde sur une presse à foin.	5
				4.2 A bien ajusté la tension sur une presse à foin.	5
Effectuer la récolte.	PS	5. La détermination du moment propice à la récolte.	5	5.1 A reconnu le fourrage prêt à être récolté.	5
		6. L'utilisation de la machinerie.	25	6.1 A utilisé l'équipement selon la technique et de façon sécuritaire.	25

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)
FP9710

Module 16

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 16 - RÉCOLTE, CONDITIONNEMENT ET ENTREPOSAGE DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES

CODE DU COURS : 221163

COMPORTEMENT ATTENDU : Récolter, conditionner et entreposer des productions végétales

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Procéder à l'entreposage des récoltes.	PS	7. L'évaluation des besoins d'entreposage.	10	7.1 A bien évalué les besoins pour l'entreposage d'un fourrage.	5
				7.2 A bien évalué les besoins pour l'entreposage d'une céréale.	5
		8. La description des divers modes d'entreposage.	10	8.1 A décrit les étapes de conception d'un silo-meule.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)
FP9710

Module 16

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 / 4

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 16 - RÉCOLTE, CONDITIONNEMENT ET ENTREPOSAGE DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES

CODE DU COURS : 221163

COMPORTEMENT ATTENDU : Récolter, conditionner et entreposer des productions végétales

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Dans cette épreuve, l'élève devra démontrer son aptitude à effectuer diverses activités reliées à la récolte et à l'entreposage des céréales et des fourrages. Plus particulièrement, elle ou il aura à : 1) consulter le programme de cultures et le registre des champs; 2) planifier les tâches relatives à la récolte, c'est-à-dire évaluer l'ampleur des tâches, choisir le moment approprié et déterminer la nature des travaux en tenant compte des conditions météorologiques, de la nature de la récolte, de la machinerie et de la main-d'oeuvre disponibles, du mode d'entreposage, etc.; 3) préparer une des machines de récolte et effectuer le réglage de certains points de la presse à foin; 4) effectuer la récolte d'une manière sécuritaire et efficace; 5) évaluer les besoins d'entreposage; 6) décrire les étapes de conception d'un silo-meule.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments-critères.
Note sur la sécurité	Le respect des règles de santé et de sécurité sera vérifié tout au long de l'épreuve. L'examinatrice ou l'examineur verra à bien utiliser les moyens de contrôle dont elle ou il dispose. Toute action jugée dangereuse et pouvant causer des préjudices à la santé et à la sécurité de l'élève ou d'autres personnes, au poste et au lieu de travail, devra entraîner l'arrêt immédiat de l'épreuve et, par conséquent, l'échec.
Durée de l'épreuve	2 heures.
Seuil de réussite	75 points sur une possibilité de 100.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 16 - RÉCOLTE, CONDITIONNEMENT ET ENTREPOSAGE DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES

CODE DU COURS : 221163

COMPORTEMENT ATTENDU : Récolter, conditionner et entreposer des productions végétales

Objets	Remarques
Information sur les éléments-critères. Élément-critère 1.1 : A déterminé, à partir des besoins de la ferme, les superficies à récolter pour chaque mode d'entreposage. Élément-critère 2.1 : A choisi l'équipement approprié pour des récoltes de fourrages. Élément-critère 2.2 : A proposé un horaire de travail pour chacune des tâches à effectuer. Élément-critère 3.1 : A vérifié un instrument de récolte avant son utilisation. Élément-critère 4.1 : A bien enfilé la corde sur une presse à foin. Élément-critère 4.2 : A bien ajusté la tension sur une presse à foin.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation. L'élève devra, à partir des registres d'une entreprise et des besoins en productions végétales, déterminer les superficies à récolter en céréales, en foin sec, en ensilage d'herbe et en ensilage de maïs. L'évaluation devra tenir compte, entre autres, du type de plantes, du nombre de coupes possibles, de l'âge de la prairie et des rendements antérieurs. L'élève devra, à partir d'une situation donnée, choisir l'équipement approprié pour la récolte de divers fourrages. Le choix doit inclure, entre autres, la faucheuse-conditionneuse, le faneur, le rateau, la presse à foin et l'ensileuse. L'élève devra, à partir des équipements sélectionnés en 2.1, proposer un horaire de travail journalier en tenant compte, entre autres, du climat, de la capacité de chacune des machines, des superficies à récolter, du nombre de jours et de la main-d'oeuvre disponibles. L'élève devra effectuer les vérifications sur une des machines de récolte. Les vérifications porteront, entre autres, sur les points de graissage, l'état de l'affûtage, l'état des courroies et des chaînes et tout autre point particulier à une machine. L'élève devra, sur une presse à foin donnée, enfiler la corde selon la technique. L'élève devra ajuster la tension sur une presse à foin selon la technique et les exigences requises par l'examinatrice ou l'examineur.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 16 - RÉCOLTE, CONDITIONNEMENT ET ENTREPOSAGE DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES

CODE DU COURS : 221163

COMPORTEMENT ATTENDU : Récolter, conditionner et entreposer des productions végétales

Objets	Remarques
Élément-critère 5.1 : A reconnu le fourrage prêt à être récolté. Élément-critère 6.1 : A utilisé l'équipement selon la technique et de façon sécuritaire. Élément-critère 7.1 : A bien évalué les besoins pour l'entreposage d'un fourrage.	L'élève devra reconnaître une ou des cultures prêtes à être récoltées; elle ou il pourra évaluer le stade de coupe, le moment d'ensilage ou le moment de pressage. On pourra montrer à l'élève trois fourrages à divers stades et elle ou il devra repérer celui qui est le plus propice à être récolté. L'élève devra utiliser une des machines de récolte suivantes : la faucheuse-conditionneuse, l'ensileuse ou la presse à foin; elle ou il effectuera la récolte d'une partie de champ. 1^e Pour la faucheuse-conditionneuse, l'examinatrice ou l'examineur jugera du choix de la vitesse d'avancement et du régime de moteur utilisés, de la qualité de la fauche avec un minimum d'herbe non coupée, de la hauteur de coupe, de la dextérité dans les manoeuvres de virage et d'un rendement global adéquat. 2^e Pour la presse à foin, l'examinatrice ou l'examineur jugera du choix de la vitesse d'avancement et du régime de moteur utilisés, de la hauteur du ramasseur, du ramassage optimal de l'andain, de sa dextérité dans les manoeuvres de virage, de l'absence de bourrage et d'un rendement global adéquat. 3^e Pour l'ensileuse, l'examinatrice ou l'examineur jugera du choix de la vitesse d'avancement et du régime de moteur utilisés, de la hauteur du ramasseur, de l'absence de bourrage, de sa dextérité dans les manoeuvres de virage, du ramassage optimal de l'andain, de l'orientation adéquate du bec de la souffleuse et d'un rendement global adéquat. L'élève devra, pour une situation donnée, évaluer les besoins pour l'entreposage de foin humide et de foin sec à partir des rendements et des superficies donnés. L'élève devra déterminer la dimension requise du silo ainsi que les dimensions requises pour l'entreposage du foin sec.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 16 - RÉCOLTE, CONDITIONNEMENT ET ENTREPOSAGE DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES

CODE DU COURS : 221163

COMPORTEMENT ATTENDU : Récolter, conditionner et entreposer des productions végétales

Objets	Remarques
Élément-critère 7.2 : A bien évalué les besoins pour l'entreposage d'une céréale. Élément-critère 8.1 : A décrit les étapes de conception d'un silo-meule.	L'élève devra, à partir des superficies et des rendements attendus, déterminer la dimension requise des silos pour l'entreposage des grains. L'élève devra décrire les étapes importantes pour construire un silo-meule à partir d'une situation donnée. La description devra porter sur la dimension nécessaire, la préparation du terrain, le matériel requis et les diverses opérations à exécuter.

FICHE D'ÉVALUATION

PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code du programme : 5168

16 - Récolte, conditionnement et entreposage de productions végétales

Code du cours : 221163

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____ Code permanent : _____

Date de la passation de l'épreuve : _____ RÉSULTAT : RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

OBSERVATION			RÉSULTAT
1. LA DÉTERMINATION DES SUPERFICIES À RÉCOLTER			
1.1 A déterminé, à partir des besoins de la ferme, les superficies à récolter pour chaque mode d'entreposage :	OUI NON		
- détermination juste des superficies à récolter à partir :			
- des rendements anticipés;	☐ ☐		
- du type de plante;	☐ ☐		
- du nombre de coupes.	☐ ☐		0 10
2. L'ÉLABORATION D'UN CALENDRIER DE TRAVAIL			
2.1 A choisi l'équipement approprié pour des récoltes de fourrages:			
- choix pertinent de toutes les machineries nécessaires à une situation donnée.			0 5
2.2 A proposé un horaire de travail pour chacune des tâches à effectuer en tenant compte des éléments suivants :	OUI NON		
- superficie à récolter;	☐ ☐		
- capacité de la machinerie;	☐ ☐		
- temps nécessaire entre deux étapes;	☐ ☐		
- climat.	☐ ☐		0 15

OBSERVATION			RÉSULTAT
3.	LA PRÉPARATION DES ÉQUIPEMENTS		
3.1	A vérifié un instrument de récolte avant son utilisation :	OUI NON	
	- détermination des points de graissage;	☐ ☐	
	Tolérance : 1 manquement		
	- détermination des besoins d'affûtage;	☐ ☐	
	- vérification adéquate des courroies et des chaînes	☐ ☐	0 10
4.	LE RÉGLAGE DES ÉQUIPEMENTS		
4.1	A bien enfilé la corde sur une presse à foin :		
	- respect de la technique d'enfilage.		0 5
4.2	A bien ajusté la tension sur une presse à foin :		
	- ajustement adéquat selon les exigences.		0 5
5.	LA DÉTERMINATION DU MOMENT PROPICE À LA RÉCOLTE		
5.1	A reconnu le fourrage prêt à être récolté :		
	- reconnaissance juste du fourrage à récolter selon la situation donnée.		0 5
6.	L'UTILISATION DE LA MACHINERIE		
6.1	A utilisé l'équipement selon la technique et de façon sécuritaire (choisir la section qui s'applique).		
	<u>Pour la faucheuse-conditionneuse</u>	OUI NON	
	- vitesse d'avancement appropriée;	☐ ☐	
	- régime du moteur approprié;	☐ ☐	
	- hauteur de coupe adéquate;	☐ ☐	
	- dextérité dans les manoeuvres de virage;	☐ ☐	
	- rendement efficace;	☐ ☐	
	- qualité de la coupe avec un minimum d'herbe non coupée.	☐ ☐	

OBSERVATION		RÉSULTAT	
6.1	Suite ... (choisir la section qui s'applique).		
<u>Pour la presse à foin</u> - vitesse d'avancement appropriée; OUI NON - régime du moteur approprié; ☐ ☐ - hauteur adéquate du ramasseur; ☐ ☐ - dextérité dans les manoeuvres de virage; ☐ ☐ - absence de bourrage; ☐ ☐ - rendement efficace; ☐ ☐ - ramassage optimal de l'andain; ☐ ☐ - placement adéquat des balles de foin. ☐ ☐ <u>Pour l'ensileuse</u> - vitesse d'avancement appropriée; ☐ ☐ - régime du moteur approprié; ☐ ☐ - hauteur adéquate du ramasseur; ☐ ☐ - dextérité dans les manoeuvres de virage; ☐ ☐ - absence de bourrage; ☐ ☐ - rendement efficace; ☐ ☐ - ramassage optimal de l'andain; ☐ ☐ - orientation adéquate du bec de la souffleuse. ☐ ☐		0	25
7.	L'ÉVALUATION DES BESOINS D'ENTREPOSAGE		
7.1	A bien évalué les besoins pour l'entreposage d'un fourrage :	OUI	NON
	- détermination juste de la dimension du silo pour une situation donnée; ☐ ☐		
	- détermination juste de l'espace requis pour l'entreposage du foin sec pour une situation donnée. ☐ ☐	0	5
7.2	A bien évalué les besoins pour l'entreposage d'une céréale :		
	- détermination juste de la dimension du ou des silos pour une situation donnée. ☐ ☐	0	5

OBSERVATION		RÉSULTAT
8. LA DESCRIPTION DES DIVERS MODES D'ENTREPOSAGE		
8.1 A décrit les étapes de conception d'un silo-meule :	OUI NON	
- dimension nécessaire pour une situation donnée;	☐ ☐	
- étapes de préparation du terrain;	☐ ☐	
- matériel requis;	☐ ☐	
- diverses opérations à exécuter.	☐ ☐	
Total :		0 10 / 100
Seuil de réussite : 75 points sur une possibilité de 100.		

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221174

N° ET TITRE DU MODULE : 17 - APPLICATION DE NOTIONS DE FERTILISATION ET D'AMENDEMENT

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 17 - APPLICATION DE NOTIONS DE FERTILISATION ET D'AMENDEMENT

CODE DU COURS : 221174

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions de fertilisation et d'amendement

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Déterminer les aspects physiques, biologiques et chimiques du sol.	10	5	- Détermination juste de l'aspect physique du sol. - Détermination juste de l'aspect biologique du sol. - Détermination juste de l'aspect chimique du sol.	C
Expliquer les rôles des principaux minéraux dans la croissance des plantes.	15	15	- La classification des principaux minéraux. - Les rôles des principaux minéraux. - Les symptômes de carence et d'excès.	C
Caractériser les différents amendements et engrais.	15	25	- La description des principaux amendements. - La description des principaux engrais. - Les utilisations des divers amendements et engrais. - Les effets des amendements sur le sol. - Les rôles des principaux amendements et engrais.	C
Interpréter les résultats d'analyse du sol.	5	5	L'interprétation des résultats d'analyse du sol.	C
Calculer les apports d'engrais, de chaux et de matières organiques.	20	35	- La correction du pH. - Le calcul des apports par les matières organiques. - Le calcul des apports d'engrais.	C
Élaborer un calendrier du programme de fertilisation et d'amendement.	15	--	L'élaboration du calendrier de fertilisation en tenant compte de toutes les données pertinentes.	P

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 17 - APPLICATION DE NOTIONS DE FERTILISATION ET D'AMENDEMENT

CODE DU COURS : 221174

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions de fertilisation et d'amendement

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Analyser les décisions formulées dans le plan de fertilisation.	15	15	· L'interprétation du plan de fertilisation en tenant compte de toutes les données pertinentes. · L'association juste des symptômes avec les problèmes de fertilisation et d'amendement. · L'évaluation adéquate des résultats obtenus.	C

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE DE CONNAISSANCE PRATIQUES

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 17 - APPLICATION DE NOTIONS DE FERTILISATION ET D'AMENDEMENT

CODE DU COURS : 221174

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions de fertilisation et d'amendement

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Déterminer les aspects physiques, biologiques et chimiques du sol.	1. La détermination des aspects chimiques du sol.	5	1.1 A déterminé correctement les principaux aspects chimiques du sol.	5	
Expliquer les rôles des principaux minéraux dans la croissance des plantes.	2. Les rôles des principaux minéraux dans la croissance des plantes.	15	2.1 A classifié les principaux minéraux en jeu dans la croissance des plantes.	5	
			2.2 A désigné les rôles des principaux minéraux dans la croissance des plantes.	5	
			2.3 A reconnu les principaux symptômes de carence.	5	
Caractériser les différents amendements et engrais.	3. La description des différents amendements.	15	3.1 A désigné correctement les rôles des principaux amendements.	5	
			3.2 A désigné correctement les utilisations possibles des divers amendements.	10	
	4. La description des principaux engrais organiques et minéraux.	10	4.1 A interprété correctement les composantes d'une formule d'engrais.	5	
			4.2 A désigné les utilisations des divers types d'engrais.	5	

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 17 - APPLICATION DE NOTIONS DE FERTILISATION ET D'AMENDEMENT

CODE DU COURS : 221174

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions de fertilisation et d'amendement

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Interpréter les résultats d'analyse de sol.	5. L'interprétation des résultats d'une analyse de sol.	5	5.1 A interprété correctement le pH du sol à partir des résultats d'analyse.	5	
Calculer les apports d'engrais, de chaux et de matières organiques.	6. La correction du pH.	10	6.1 A calculé correctement les besoins en chaux du sol.	10	
	7. Les calculs de fertilisation.	25	7.1 A reconnu les besoins d'une culture à partir d'un rapport d'analyse de sol et d'une grille de fertilisation.	5	
			7.2 A évalué correctement les apports minéraux des amendements organiques.	10	
			7.3 A évalué correctement les apports d'engrais à ajouter au sol pour une culture donnée.	10	
Analyser les décisions formulées dans le plan de fertilisation.	8. L'interprétation du plan de fertilisation en tenant compte de toutes les données pertinentes.	15	8.1 A déterminé le moment d'application approprié des principaux engrais et amendements.	10	
			8.2 A déterminé le mode d'application approprié des principaux engrais et amendements.	5	

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 / 4

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 17 - APPLICATION DE NOTIONS DE FERTILISATION ET D'AMENDEMENT

CODE DU COURS : 221174

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions de fertilisation et d'amendement

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Dans cette épreuve, la candidate ou le candidat devra démontrer sa compétence à appliquer des notions de fertilisation et d'amendement. Plus précisément, elle ou il aura à : 1. classer les minéraux, expliquer leur rôle dans la croissance des plantes et reconnaître les symptômes de carence; 2. décrire les amendements et les engrais avec leurs effets et leurs utilisations; 3. interpréter les résultats d'analyse du sol; 4. calculer les besoins en chaux, en engrais et évaluer la quantité d'éléments fertilisants à ajouter; 5. interpréter un plan de fertilisation.
Conditions de déroulement	L'examinatrice ou l'examineur fournira les documents nécessaires à l'évaluation : le programme des cultures, le dossier des champs, les rendements espérés, les résultats d'analyse, les grilles de fertilisation et d'amendement. On pourra faire passer l'épreuve à l'ensemble des candidates et des candidats.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments-critères.
Durée de l'épreuve	3 heures.
Seuil de réussite	70 points sur une possibilité de 100.
Information sur les éléments de connaissance.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments de connaissance ou à leur interprétation.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 17 - APPLICATION DE NOTIONS DE FERTILISATION ET D'AMENDEMENT

CODE DU COURS : 221174

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions de fertilisation et d'amendement

Objets	Remarques
Élément de connaissance 1.1 : A déterminé correctement les principaux aspects chimiques du sol. Élément de connaissance 2.1 : A classifié les principaux minéraux en jeu dans la croissance des plantes. Élément de connaissance 2.2 : A désigné les rôles des principaux minéraux dans la croissance des plantes. Élément de connaissance 2.3 : A reconnu les principaux symptômes de carence. Élément de connaissance 3.1 : A désigné correctement les rôles des principaux amendements. Élément de connaissance 3.2 : A désigné correctement les utilisations possibles des divers amendements.	La candidate ou le candidat devra déterminer les principaux aspects chimiques du sol comme le pH, la capacité d'échange cationique, le pouvoir tampon, les principaux cations et anions, etc. La candidate ou le candidat devra classifier les principaux minéraux selon leur catégorie : majeur, secondaire ou mineur. La candidate ou le candidat devra désigner les principaux rôles des minéraux dans la croissance des plantes fourragères, céréalières et protéagineuses. Les minéraux considérés sont, entre autres, l'azote, le phosphore, le potassium, le calcium, le magnésium, le bore, le cuivre, le zinc, le manganèse, le fer. La candidate ou le candidat devra reconnaître les principaux symptômes de carence observés chez les plantes fourragères, céréalières et protéagineuses au regard des différents minéraux. Il sera possible d'utiliser des photographies, des spécimens réels ou une description précise de symptômes. La candidate ou le candidat devra désigner les principaux rôles des produits utilisés comme amendements. Les principaux produits sont la chaux, les sous-produits de l'industrie, les fumiers, les lisiers, le compost, les engrais verts. La candidate ou le candidat devra désigner les meilleures utilisations des amendements énumérés en 3.1. Les utilisations considérées sont, entre autres, la correction du pH, la richesse en éléments fertilisants, l'ajout de matière organique.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 17 - APPLICATION DE NOTIONS DE FERTILISATION ET D'AMENDEMENT

CODE DU COURS : 221174

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions de fertilisation et d'amendement

Objets	Remarques
Élément de connaissance 4.1 : A interprété correctement les composantes d'une formule d'engrais. Élément de connaissance 4.2 : A désigné les utilisations des divers types d'engrais. Élément de connaissance 5.1 : A interprété correctement le pH du sol à partir des résultats d'analyse. Élément de connaissance 6.1 : A calculé correctement les besoins en chaux du sol. Élément de connaissance 7.1 : A reconnu les besoins d'une culture à partir d'un rapport d'analyse de sol et d'une grille de fertilisation. Élément de connaissance 7.2 : A évalué correctement les apports minéraux des amendements organiques.	La candidate ou le candidat devra interpréter correctement une formule d'engrais. Les éléments minéraux considérés sont l'azote, le phosphore et le potassium. La candidate ou le candidat devra désigner les meilleures utilisations des principaux engrais minéraux et organiques (engrais chimiques, lisiers et fumiers de diverses espèces d'animaux). Les principaux effets des engrais sont de favoriser, entre autres, la floraison, l'endurcissement, la maturité des grains, la quantité de feuillage. À partir d'un rapport d'analyse de sol, la candidate ou le candidat devra distinguer le pH tampon du pH eau et interpréter les résultats en fonction des cultures possibles et des niveaux d'acidité d'un sol minéral. La candidate ou le candidat devra, à l'aide du tableau des besoins en chaux, calculer la quantité de chaux à appliquer sur un champ donné selon le rapport d'analyse de sol, le type de sol, la culture choisie, l'indice de valeur agricole (IVA), etc. À l'aide d'un rapport d'analyse de sol et d'une grille de fertilisation, la candidate ou le candidat devra reconnaître, pour une culture donnée, les besoins en éléments minéraux majeurs. La candidate ou le candidat devra calculer l'apport d'éléments minéraux qu'une dose de fumiers ou de lisiers d'une espèce bovine apportera au sol et qui sera utilisée par la plante. Le calcul devra tenir compte des pertes liées à l'entreposage, à l'application et à l'efficacité des divers éléments minéraux.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 17 - APPLICATION DE NOTIONS DE FERTILISATION ET D'AMENDEMENT

CODE DU COURS : 221174

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions de fertilisation et d'amendement

Objets	Remarques
Élément de connaissance 7.3 : A évalué correctement les apports d'engrais minéraux à ajouter au sol pour une culture donnée. Élément de connaissance 8.1 : A déterminé le moment d'application approprié des principaux engrais et amendements. Élément de connaissance 8.2 : A déterminé le mode d'application approprié des principaux engrais et amendements.	À partir des besoins d'une culture donnée, la candidate ou le candidat devra calculer la quantité d'engrais minéraux à ajouter au sol après avoir tenu compte d'un apport d'engrais organique. La candidate ou le candidat devra, selon certaines conditions de sol, de type de culture, de période de récolte ou de semis et de la dose de produits, déterminer le moment d'application le plus approprié des divers engrais et amendements de façon à réduire au maximum les pertes d'éléments fertilisants dans l'environnement. Les principaux engrais et amendements considérés sont les engrais azotés, les fumiers, les lisiers, la chaux, les engrais potassiques. La candidate ou le candidat devra, selon diverses conditions de sol, de cultures présentes et anticipées, de doses et de types de produits, déterminer le mode d'application approprié. Les principaux modes d'application considérés sont l'application en bande, à la volée, en surface, l'enfouissement superficiel ou profond, en pré-semis, en post-levée.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221183

N° ET TITRE DU MODULE : 18 - IMPLANTATION D'UNE CULTURE

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVIN DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 18 - IMPLANTATION D'UNE CULTURE

CODE DU COURS : 221183

COMPORTEMENT ATTENDU : Planter une culture

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Appliquer un plan d'implantation de culture.	10	15	- Le choix des variétés. - La détermination de la densité de peuplement. - La consultation du programme de cultures et du registre des champs. - Le choix des approvisionnements. - La détermination du mode d'implantation. - La prise en considération des techniques de conservation des sols.	P
Organiser l'exécution des tâches.	20	20	- La détermination des opérations à accomplir. - L'estimation du temps d'exécution. - La sélection et la préparation des approvisionnements. - L'établissement du calendrier de travail et de traitements.	P
Régler les instruments de préparation du lit de semence et de semis.	25	30	- La préparation de la machinerie et des équipements. - Le réglage des instruments pour la préparation du lit de semence. - Le calibrage du semoir.	P

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVIN DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 18 - IMPLANTATION D'UNE CULTURE

CODE DU COURS : 221183

COMPORTEMENT ATTENDU : Planter une culture

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Exécuter le travail de préparation du lit de semence et de semis.	30	35	• L'utilisation des instruments de préparation du lit de semence. • Le traitement des semences. • Le remplissage du semoir. • L'utilisation du semoir. • Le respect de la technique d'exécution.	P
Consigner les données dans les registres de culture.	5	--	• L'enregistrement des données relatives aux cultures.	P
Évaluer la qualité de l'implantation.	10	--	• La vérification de l'établissement de la culture.	P

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 18 - IMPLANTATION D'UNE CULTURE

CODE DU COURS : 221183

COMPOTEMENT ATTENDU : Planter une culture

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Appliquer un plan d'implantation de culture.	PT	1. Le choix des approvisionnements.	10	1.1 A déterminé les quantités requises de chaque type d'approvisionnement selon un programme de culture donné.	10
		2. La détermination du mode d'implantation.	5	2.1 A déterminé la dose de semis pour des cultivars donnés.	5
Organiser l'exécution des tâches.	PT	3. L'établissement d'un calendrier de travail et de traitements.	20	3.1 A établi un calendrier de travail pour les champs à mettre en culture.	10
				3.2 A déterminé les opérations à accomplir.	5
				3.3 A estimé le temps d'exécution de chacune des opérations.	5
Régler les instruments de préparation du lit de semence et de semis.	PS	4. La préparation de la machinerie et des équipements.	10	4.1 A effectué la vérification du semoir.	10
		5. Le calibrage du semoir.	20	5.1 A effectué le calibrage du débit du semoir.	20
Exécuter le travail de préparation du lit de semence et de semis.	PS	6. L'utilisation de la machinerie.	35	6.1 A évalué la qualité du lit de semence en fonction de la culture à planter.	10
				6.2 A utilisé le semoir selon la technique.	25

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 18

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 18 - IMPLANTATION D'UNE CULTURE

CODE DU COURS : 221183

COMPOTEMENT ATTENDU : Planter une culture

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve Note sur les tolérances Note sur la sécurité Durée de l'épreuve Seuil de réussite Information sur les éléments-critères.	Dans cette épreuve, l'élève devra démontrer son aptitude à effectuer diverses activités liées à l'implantation d'une culture. Plus particulièrement, elle ou il aura à : 1) choisir les approvisionnements requis et le mode d'implantation; 2) établir un calendrier de travail des opérations de semis; 3) effectuer la vérification du semoir; 4) effectuer le calibrage du semoir; 5) préparer et ensemer un champ selon les techniques appropriée. À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments-critères. Le respect des règles de santé et de sécurité sera vérifié tout au long de l'épreuve. Toute action jugée dangereuse et préjudiciable à la santé et la sécurité de la candidate ou du candidat ou à d'autres personnes, ou dommageable pour le poste ou le lieu de travail, devra entraîner un arrêt immédiat de l'épreuve et, par conséquent, un échec. 2 heures. 80 points sur une possibilité de 100. Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 18 - IMPLANTATION D'UNE CULTURE

CODE DU COURS : 221183

COMPORTEMENT ATTENDU : Planter une culture

Objets	Remarques
Élément-critère 1.1 : A déterminé les quantités requises de chaque type d'approvisionnement selon un programme de culture donné. Élément-critère 2.1 : A déterminé la dose de semis pour des cultivars donnés. Élément-critère 3.1 : A établi un calendrier de travail pour les champs à mettre en culture. Élément-critère 3.2 : A déterminé les opérations à accomplir. Élément-critère 3.3 : A estimé le temps d'exécution de chacune des opérations. Élément-critère 4.1 : A effectué la vérification du semoir. Élément-critère 5.1 : A effectué le calibrage du débit du semoir.	L'élève devra, à partir d'un programme de culture, déterminer les quantités requises des divers approvisionnements pour ensemer un champ. Les approvisionnements considérés seront, entre autre, la semence, les inoculants et les fertilisants. L'élève devra, à partir d'une densité de peuplement donné et du poids de 1 000 grains de différents cultivars, calculer la dose de semis nécessaire à l'hectare. L'élève devra, à partir d'un dossier des champs et d'un programme de culture, établir un calendrier de travail qui comprendra les dates approximatives d'exécution des différents travaux relatifs au semis de plusieurs types de culture. L'élève devra, pour certaines cultures prévues en 3.1, déterminer les différentes opérations à accomplir pour la préparation du lit de semence et le semis selon diverses conditions de sol et d'espèces à planter. L'élève devra, pour chacune des opérations à accomplir en 3.2, estimer le temps requis pour leur exécution en fonction des machineries disponibles. L'élève devra effectuer la vérification du semoir avant son utilisation. La vérification devra porter, entre autres, sur les disques, les différentes conduites et les points de graissage. L'élève devra effectuer le calibrage du semoir selon une des techniques recommandées : essai sur une surface plane ou utilisation du semoir surélevé. L'examinatrice ou l'examinateur jugera du processus de vérification utilisé et de la pertinence des commentaires de l'élève sur le résultat obtenu.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 18 - IMPLANTATION D'UNE CULTURE

CODE DU COURS : 221183

COMPORTEMENT ATTENDU : Planter une culture

Objets	Remarques
Élément-critère 6.1 : A évalué la qualité du lit de semence en fonction de la culture à planter. Élément-critère 6.2 : A utilisé le semoir selon la technique.	L'élève devra, à partir d'une situation donnée, évaluer la qualité de la préparation du lit de semence en fonction de la culture à planter. L'examinatrice ou l'examineur jugera du commentaire de l'élève par rapport, entre autres, à l'émiettement et à l'uniformité de la surface. L'élève devra effectuer le semis d'une partie de champ selon la bonne technique. L'examinatrice ou l'examineur devra juger, entre autres, du respect de la profondeur de semis, du chevauchement adéquat des passages, de la dextérité de l'élève dans les différentes manœuvres de virage, du souci de vérification et du bon fonctionnement du semoir.

FICHE D'ÉVALUATION

PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code du programme : 5168

18 - Implantation d'une culture

Code du cours : 221183

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____ Code permanent : _____

Date de la passation de l'épreuve : _____ RÉSULTAT : RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

OBSERVATION		RÉSULTAT
1. LE CHOIX DES APPROVISIONNEMENTS		
1.1 A déterminé les quantités requises de chaque type d'approvisionnement selon un programme de culture donné : détermination juste des quantités requises de tous les approvisionnements nécessaires pour une situation donnée.		0 10
2. LA DÉTERMINATION DU MODE D'IMPLANTATION		
2.1 A déterminé la dose de semis pour des cultivars donnés : - détermination juste de la dose de semis en tenant compte des éléments suivants : - pourcentage de germination; - poids aux 1 000 grains.		OUI NON ☐ ☐ ☐ ☐ 0 5
3. L'ÉTABLISSEMENT D'UN CALENDRIER DE TRAVAIL ET DE TRAITEMENTS		
3.1 A établi un calendrier de travail pour les champs à mettre en culture : détermination juste des dates approximatives de semis des principales cultures.		0 10

OBSERVATION			RÉSULTAT
3.2	A déterminé les opérations à accomplir :	OUI NON	
	- détermination juste des différentes opérations de préparation de sol et de semis en tenant compte :		
	- du type de sol;	☐ ☐	
	- des espèces à planter.	☐ ☐	0 5
3.3	A estimé le temps d'exécution de chacune des opérations :		
	- détermination juste du temps requis pour chacune des opérations.		0 5
4.	LA PRÉPARATION DE LA MACHINERIE ET DES ÉQUIPEMENTS		
4.1	A effectué la vérification du semoir :	OUI NON	
	- détermination de l'état des disques;	☐ ☐	
	- détermination de l'état des conduites;	☐ ☐	
	- détermination de l'état des autres accessoires (chaînes, roue plumbeuse, lame niveleuse);	☐ ☐	
	- détermination des points de graissage.	☐ ☐	0 10
5.	LE CALIBRAGE DU SEMOIR		
5.1	A effectué le calibrage du débit du semoir :	OUI NON	
	- respect de la technique de calibrage utilisée :		
	- consultation de la charte du semoir pour la situation donnée;	☐ ☐	
	- réglage du taux d'ensemencement;	☐ ☐	
	- ramassage adéquat de la semence selon la technique;	☐ ☐	
	- pesée juste de toute la semence recueillie;	☐ ☐	
	- calcul exact du débit;	☐ ☐	
	- commentaire pertinent de l'élève sur le résultat obtenu.	☐ ☐	
	- interprétation juste des résultats.	☐ ☐	0 20

OBSERVATION			RÉSULTAT
6. L'UTILISATION DE LA MACHINERIE			
6.1	A évalué la qualité du lit de semence en fonction de la culture à planter :	OUI NON	
	- évaluation juste de l'émiettement par rapport à la culture à planter;	☐ ☐	
	- évaluation juste du nivellement.	☐ ☐	0 10
6.2	A utilisé le semoir selon la technique :	OUI NON	
	- vitesse d'avancement appropriée;	☐ ☐	
	- régime du moteur approprié;	☐ ☐	
	- profondeur de semis adéquat;	☐ ☐	
	- chevauchement adéquat des passages;	☐ ☐	
	- dextérité dans les manoeuvres de virage;	☐ ☐	
	- vérifications régulières du bon fonctionnement du semoir;	☐ ☐	
	- rendement efficace.	☐ ☐	0 25
Total :			/ 100
Seuil de réussite : 80 points sur une possibilité de 100.			

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221192

N° ET TITRE DU MODULE : 19 - DÉPISTAGE DES ENNEMIS DES CULTURES

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 19 - DÉPISTAGE DES ENNEMIS DES CULTURES

CODE DU COURS : 221192

COMPORTEMENT ATTENDU : Dépister les ennemis des cultures

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Reconnaître les principaux ennemis des cultures.	50	55	- La reconnaissance des principaux ennemis des cultures. - La classification des mauvaises herbes selon divers critères.	C
Décrire les caractéristiques des principaux ennemis des cultures.	20	30	- La description du cycle de vie des principaux insectes ravageurs. - La description du cycle de vie des mauvaises herbes à l'intérieur d'une rotation. - Les modes de propagation et de dissémination des ennemis des cultures. - La reconnaissance des conditions favorables au développement des ennemis des cultures. - La description des stades de croissance critiques des mauvaises herbes quant à leur contrôle et à leur influence sur la culture.	C
Décrire les principaux symptômes d'agression par les ennemis des cultures.	15	15	- Les principaux symptômes d'agression par les ennemis des cultures. - La description des dommages causés par les ennemis des cultures.	C
Établir un lien entre les symptômes relevés et l'ennemi responsable.	5	--	L'association des symptômes relevés avec l'ennemi responsable.	C
Interpréter les résultats.	10	--	- La détermination de la gravité de l'infestation. - L'évaluation des dommages.	C/P

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 19 - DÉPISTAGE DES ENNEMIS DES CULTURES

CODE DU COURS : 221192

COMPORTEMENT ATTENDU : Dépister les ennemis des cultures

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Reconnaître les principaux ennemis des cultures.	1. La reconnaissance des principaux ennemis des cultures.	40	1.1 A reconnu les principales mauvaises herbes.	30	
			1.2 A reconnu les principaux insectes ravageurs.	10	
	2. La classification des mauvaises herbes selon divers critères.	15	2.1 A classifié les principales mauvaises herbes selon divers critères botaniques.	15	
Décrire les caractéristiques des principaux ennemis des cultures.	3. Les modes de propagation et de dissémination des ennemis des cultures.	5	3.1 A reconnu les modes de propagation et de dissémination des principaux ennemis des cultures.	5	
	4. La reconnaissance des conditions favorables au développement des ennemis des cultures.	25	4.1 A reconnu les conditions favorables au développement des maladies.	10	
			4.2 A reconnu les conditions favorables au développement des mauvaises herbes.	15	
Décrire les principaux symptômes d'agression par les ennemis des cultures.	5. La description des principaux symptômes d'agression par les ennemis des cultures.	15	5.1 A décrit des symptômes des principales maladies.	10	
			5.2 A décrit les symptômes d'agression des principaux insectes nuisibles.	5	

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 19 - DÉPISTAGE DES ENNEMIS DES CULTURES

CODE DU COURS : 221192

COMPORTEMENT ATTENDU : Dépister les ennemis des cultures

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Il s'agit d'une épreuve de connaissances pratiques.
Conditions de déroulement	On pourra faire passer l'épreuve à l'ensemble des candidates et des candidats.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments-critères.
Durée de l'épreuve	2 heures.
Seuil de réussite	70 points sur une possibilité de 100.
Information sur les éléments de connaissance.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments de connaissance ou à leur interprétation.
Élément de connaissance 1.1 : A reconnu les principales mauvaises herbes.	L'élève devra reconnaître les principales mauvaises herbes annuelles, bisannuelles et vivaces, à divers stades de croissance. Les mauvaises herbes les plus courantes dans la région, dans les cultures sarclées et les prairies, seront celles considérées.
Élément de connaissance 1.2 : A reconnu les principaux insectes ravageurs.	L'élève devra reconnaître, à divers stades de leur développement, les principaux insectes qui affectent les cultures sarclées et les prairies. La pyrale du maïs, l'hespérie des graminées, le cercope des prés, la ciccadelle de la pomme de terre, l'agromyze de la luzerne, les pucerons, le hanneton, le taupin et la noctuelle seront, entre autres, considérés.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 19 - DÉPISTAGE DES ENNEMIS DES CULTURES

CODE DU COURS : 221192

COMPORTEMENT ATTENDU : Dépister les ennemis des cultures

Objets	Remarques
Élément de connaissance 2.1 : A classifié les principales mauvaises herbes selon divers critères botaniques. Élément de connaissance 3.1 : A reconnu les modes de propagation et de dissémination des principaux ennemis. Élément de connaissance 4.1 : A reconnu les conditions favorables au développement des maladies. Élément de connaissance 4.2 : A reconnu les conditions favorables au développement des mauvaises herbes. Élément de connaissance 5.1 : A décrit les symptômes des principales maladies. Élément de connaissance 5.2 : A décrit les symptômes d'agression des principaux insectes nuisibles.	L'élève devra classier les principales mauvaises herbes selon leur durée de vie, leur type de tige, la forme de leurs feuilles et leur toxicité. L'élève devra reconnaître les modes de propagation et de dissémination des insectes, des mauvaises herbes et des maladies bactériennes et fongiques qui affectent les cultures sarclées et les prairies. L'élève devra reconnaître les conditions favorables au développement des maladies bactériennes, fongiques et virales. La température, l'humidité, la présence de plantes-hôtes ainsi que certaines pratiques culturales devront, entre autres, être considérées. L'élève devra reconnaître les conditions favorables au développement des mauvaises herbes dans les principales cultures sarclées et les prairies. Le drainage, le pH, la compaction, la fertilité du sol, le mode de rotation et de culture devront être associés à la présence de certaines mauvaises herbes particulières. L'élève devra décrire les symptômes généraux propres aux principales maladies fongiques, bactériennes, virales et à la présence de nématodes. L'élève devra décrire les principaux symptômes généraux occasionnés par la présence d'insectes piqueurs et broyeur.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221202

N° ET TITRE DU MODULE : 20 - ENTRETIEN D'UNE CULTURE

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 20 - ENTRETIEN D'UNE CULTURE

CODE DU COURS : 221202

COMPORTEMENT ATTENDU : Entretenir une culture

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Interpréter le programme d'entretien.	10	10	- La consultation des registres. - La prise en considération des pratiques culturelles.	P
Observer les cultures et dépister les anomalies de croissance.	10	--	- L'évaluation du milieu de croissance. - Le dépistage des anomalies de croissance. - La consultation des réseaux d'avertissements phytosanitaires.	P
Préparer le matériel et l'équipement d'entretien.	35	50	- Le choix des équipements. - Le réglage et le calibrage des équipements.	P
Exécuter les tâches relatives à l'entretien régulier et aux traitements correctifs, le cas échéant.	20	40	- La technique de pulvérisation en bande. - L'organisation soignée et précise. - Le traitement de la culture. - Le calcul des quantités de produits. - La préparation de la bouillie. - La pulvérisation sécuritaire.	P
Évaluer l'efficacité des traitements et des travaux.	10	--	- La vérification des traitements. - L'évaluation de la croissance. - L'estimation des rendements. - Les recommandations proposées.	P
Consigner les données.	5	--	L'inscription des données.	P

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

FP9710

Module 20

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 20 - ENTRETIEN D'UNE CULTURE

CODE DU COURS : 221202

COMPOTEMENT ATTENDU : Entretenir une culture

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Interpréter le programme d'entretien.	PS	1. La prise en considération des pratiques culturelles.	10	1.1 A décrit des pratiques culturelles préventives.	10
Préparer le matériel et l'équipement d'entretien.	PS	2. Le choix des équipements.	20	2.1 A choisi l'équipement approprié à une situation donnée.	10
				2.2 A décrit le mode d'utilisation des divers équipements.	10
		3. Le réglage et le calibrage des équipements.	30	3.1 A vérifié le débit des buses.	10
				3.2 A vérifié la pression de la pompe.	10
				3.3 A vérifié la vitesse d'avancement du tracteur.	10
Exécuter les tâches relatives à l'entretien régulier et aux traitements correctifs, le cas échéant.	PS	4. La préparation de la bouillie.	10	4.1 A préparé la bouillie selon la technique.	10
		5. La pulvérisation sécuritaire.	30	5.1 A utilisé les équipements de sécurité appropriés.	10
				5.2 A effectué la pulvérisation selon la technique.	20

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 20

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 20 - ENTRETIEN D'UNE CULTURE

CODE DU COURS : 221202

COMPOTEMENT ATTENDU : Entretenir une culture

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Dans cette épreuve, l'élève devra démontrer son aptitude à effectuer diverses activités reliées à l'entretien d'une culture. Plus particulièrement, elle ou il aura à : 1) décrire des pratiques culturales préventives; 2) choisir un équipement d'entretien de culture et décrire son mode d'utilisation; 3) calibrer le pulvérisateur; 4) préparer la bouillie; 5) appliquer un pesticide selon la technique.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments-critères.
Note sur la sécurité	Le respect des règles de santé et de sécurité sera vérifié tout au long de l'épreuve. L'examinatrice ou l'examineur verra à bien utiliser les moyens de contrôle dont elle ou il dispose. Toute action jugée dangereuse et pouvant causer des préjudices à la santé et à la sécurité de l'élève, d'autres personnes ou des animaux, au poste et au lieu de travail, entraînera l'arrêt immédiat de l'épreuve et, par conséquent, l'échec. L'examinatrice ou l'examineur veillera à fournir à l'élève un pesticide fictif non toxique.
Durée de l'épreuve	1 heure 30 minutes.
Seuil de réussite	70 points sur une possibilité de 100.
Information sur les éléments-critères.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 20 - ENTRETIEN D'UNE CULTURE

CODE DU COURS : 221202

COMPORTEMENT ATTENDU : Entretenir une culture

Objets	Remarques
Élément-critère 1.1 : A décrit des pratiques culturales préventives. Élément-critère 2.1 : A choisi l'équipement approprié à une situation donnée. Élément-critère 2.2 : A décrit le mode d'utilisation des divers équipements. Élément-critère 3.1 : A vérifié le débit des buses. Élément-critère 3.2 : A vérifié la pression de la pompe. Élément-critère 3.3 : A vérifié la vitesse d'avancement du tracteur.	L'élève devra, pour une situation donnée, décrire des pratiques culturales préventives à privilégier pour prévenir les maladies, les mauvaises herbes et les insectes ravageurs. Le drainage, le traitement des semences, la rotation des cultures, les engrais verts, l'ajout de matière organique, la fertilisation, la jachère et le fauchage des abords de fossé pourront, entre autres, être considérés. L'élève devra, à partir d'une situation donnée, choisir l'équipement d'entretien approprié autre qu'un pulvérisateur à rampe. Le choix sera fait en fonction du type de culture, du stade de croissance et du type de mauvaises herbes présentes. L'élève devra décrire le mode d'utilisation des équipements d'entretien de culture autres que le pulvérisateur à rampe. La description devra comprendre, entre autres, les conditions d'humidité du sol, le nombre de passages, la profondeur de travail et la vitesse d'utilisation. L'élève devra, à l'aide de contenants appropriés, vérifier le débit des buses d'un pulvérisateur à rampe selon la technique et déterminer les buses à changer. Toute buse ayant un écart de 10 % en plus ou en moins avec le débit moyen devra être remplacée. L'élève devra, sur un pulvérisateur à rampe, effectuer le processus de vérification de la pression de la pompe, indiquer si celle-ci correspond à la pression requise pour le pesticide à utiliser et corriger à l'aide du régulateur de pression, si nécessaire. L'élève devra effectuer le processus de vérification de la vitesse d'avancement du tracteur. Elle ou il devra parcourir une distance de 100 mètres à une vitesse donnée, effectuer le calcul approprié et vérifier si la vitesse obtenue correspond à la mesure de l'indicateur de vitesse du tracteur.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 20 - ENTRETIEN D'UNE CULTURE

CODE DU COURS : 221202

COMPORTEMENT ATTENDU : Entretenir une culture

Objets	Remarques
Élément-critère 4.1 : A préparé la bouillie selon la technique. Élément-critère 5.1 : A utilisé les équipements de sécurité appropriés. Élément-critère 5.2 : A effectué la pulvérisation selon la technique.	L'élève devra, pour un réservoir donné et à partir d'une dose et d'un taux d'application recommandés, préparer la bouillie nécessaire pour une superficie donnée. Elle ou il devra ajouter la bonne quantité de produit dans le réservoir et préparer la bouillie selon la technique et de façon sécuritaire. L'élève devra choisir les équipements de sécurité appropriés au pesticide à appliquer et les utiliser correctement au cours de la préparation et de l'application de la bouillie. L'élève devra appliquer le pesticide selon la technique. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la hauteur de la rampe, du respect de la vitesse d'avancement, du régime du moteur, du chevauchement des passages, de ses manoeuvres de virage et du respect d'une bande de protection.

FICHE D'ÉVALUATION

PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code du programme : 5168

20 - Entretien d'une culture

Code du cours : 221202

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____ Code permanent : _____

Date de la passation de l'épreuve : _____ RÉSULTAT : RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

OBSERVATION		RÉSULTAT															
1. LA PRISE EN CONSIDÉRATION DES PRATIQUES CULTURALES																	
1.1 A décrit des pratiques culturelles préventives : - description adéquate de pratiques culturelles préventives.		0 10															
2. LE CHOIX DES ÉQUIPEMENTS																	
2.1 A choisi l'équipement approprié à une situation donnée : - choix justifié d'un équipement d'entretien en tenant compte du type de culture, du stade de croissance et du type de mauvaises herbes.		0 10															
2.2 A décrit le mode d'utilisation des divers équipements : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td></td><td style="text-align: center;">OUI</td><td style="text-align: center;">NON</td></tr> <tr> <td>- reconnaissance des conditions d'humidité du sol;</td><td style="text-align: center;">☐</td><td style="text-align: center;">☐</td></tr> <tr> <td>- détermination du nombre de passages;</td><td style="text-align: center;">☐</td><td style="text-align: center;">☐</td></tr> <tr> <td>- détermination de la profondeur de travail;</td><td style="text-align: center;">☐</td><td style="text-align: center;">☐</td></tr> <tr> <td>- détermination de la vitesse d'utilisation.</td><td style="text-align: center;">☐</td><td style="text-align: center;">☐</td></tr> </table>			OUI	NON	- reconnaissance des conditions d'humidité du sol;	☐	☐	- détermination du nombre de passages;	☐	☐	- détermination de la profondeur de travail;	☐	☐	- détermination de la vitesse d'utilisation.	☐	☐	0 10
	OUI	NON															
- reconnaissance des conditions d'humidité du sol;	☐	☐															
- détermination du nombre de passages;	☐	☐															
- détermination de la profondeur de travail;	☐	☐															
- détermination de la vitesse d'utilisation.	☐	☐															
Tolérance : 1 manquement.																	

OBSERVATION		RÉSULTAT
3.	LE RÉGLAGE ET LE CALIBRAGE DES ÉQUIPEMENTS	
3.1	A vérifié le débit des buses :	OUI NON
	- ajustement adéquat du régulateur de pression;	☐ ☐
	- actionnement de la pompe durant le temps requis pour le remplissage des conduites;	☐ ☐
	- ramassage de tout le liquide pendant un temps approprié et pour chaque buse;	☐ ☐
	- évaluation juste du liquide recueilli pour chaque buse;	☐ ☐
	- calcul du débit de chaque buse (s'il y a lieu);	☐ ☐
	- consignation des données;	☐ ☐
	- calcul exact du débit moyen des buses;	☐ ☐
	- détermination de toutes les buses à changer.	☐ ☐
		0 10
3.2	A vérifié la pression de la pompe :	OUI NON
	- utilisation de la pompe à la pression recommandée;	☐ ☐
	- vérification de la pression sur le manomètre;	☐ ☐
	- correction de la pression (s'il y a lieu).	☐ ☐
		0 10
3.3	A vérifié la vitesse d'avancement du tracteur :	OUI NON
	- respect de la vitesse d'avancement recommandée tout au long de la distance de 100 m;	☐ ☐
	- utilisation adéquate du chronomètre;	☐ ☐
	- calcul correct de la vitesse d'avancement obtenue;	☐ ☐
	- interprétation juste par rapport à l'indicateur de vitesse du tracteur.	☐ ☐
		0 10

OBSERVATION			RÉSULTAT
4.	LA PRÉPARATION DE LA BOULLIE		
4.1	A préparé la bouillie selon la technique :	OUI NON	
	- calcul exact de la quantité de produit nécessaire à la situation donnée;	☐ ☐	
	- remplissage du réservoir avec la moitié de la quantité d'eau nécessaire;	☐ ☐	
	- versage du produit dans le pulvérisateur sans éclaboussures;	☐ ☐	
	- remplissage du réservoir avec le reste de l'eau;	☐ ☐	
	- utilisation d'une position sécuritaire et confortable tout au long du processus.	☐ ☐	
			0 10
5.	LA PULVÉRISATION SÉCURITAIRE		
5.1	A choisi les équipements de sécurité appropriés :	OUI NON	
	- choix approprié de l'équipement de protection selon le produit utilisé;	☐ ☐	
	- utilisation appropriée de l'équipement :		
	- au cours de la préparation de la bouillie;	☐ ☐	
	- au cours de la pulvérisation de la bouillie.	☐ ☐	
			0 10
5.2	A effectué la pulvérisation selon la technique :	OUI NON	
	- choix approprié de la hauteur de la rampe;	☐ ☐	
	- régime de moteur approprié;	☐ ☐	
	- respect de la vitesse d'avancement recommandée;	☐ ☐	
	- chevauchement adéquat des passages;	☐ ☐	
	- dextérité dans les manoeuvres de virage;	☐ ☐	
	- respect d'une bande de protection appropriée;	☐ ☐	
	- rendement efficace;	☐ ☐	
	- approche sécuritaire tout au long de l'application.	☐ ☐	
			0 20

OBSERVATION	RÉSULTAT
Total : / 100	
Seuil de réussite : 70 points sur une possibilité de 100.	

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221213

N° ET TITRE DU MODULE : 21 - APPLICATION DE NOTIONS D'OXYCOUPAGE ET DE SOUDAGE À L'ARC ÉLECTRIQUE

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 21 - APPLICATION DE NOTIONS D'OXYCOUPAGE ET DE SOUDAGE À L'ARC ÉLECTRIQUE

CODE DU COURS : 221213

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des techniques d'oxycoupage et de soudage à l'arc électrique

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Monter le poste de coupage oxyacétylénique.	10	25	- Le choix des accessoires et du gaz. - L'installation du poste de coupage oxyacétylénique. - La démarche de montage.	P
Oxycouper les métaux.	20	25	- L'ajustement des manodétendeurs. - Le choix des buses. - La sécurité de l'installation. - La technique d'exécution. - La qualité des coupes.	P
Souder à l'arc avec des électrodes enrobées.	70	50	- La préparation des pièces. - Le choix des électrodes. - La sécurité de l'installation. - L'ajustement de la machine à souder. - La technique d'exécution. - La qualité de la soudure.	P

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

Module 21

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 21 - APPLICATION DE NOTIONS D'OXYCOUPAGE ET DE SOUDAGE À L'ARC ÉLECTRIQUE

CODE DU COURS : 221213

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des techniques d'oxycoupage et de soudage à l'arc électrique

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Monter le poste de coupage oxyacétylénique.	PS	1. L'installation du poste de coupage oxyacétylénique.	5	1.1 A manipulé les cylindres correctement et de façon sécuritaire.	5
		2. La démarche de montage.	20	2.1 A effectué la purge du cylindre d'oxygène.	5
				2.2 A monté les manodétendeurs et les accessoires correctement.	10
				2.3 A vérifié l'étanchéité des raccords.	5
Oxycouper les métaux.	PS/PT	3. Le choix des buses.	5	3.1 A choisi la buse appropriée à la coupe à effectuer.	5
		4. L'ajustement des manodétendeurs.	5	4.1 A ajusté les pressions selon la coupe à effectuer.	5
		5. La sécurité de l'installation.	5	5.1 A installé correctement le poste de coupage.	5
		6. La technique d'exécution.	10	6.1 A utilisé la bonne technique et choisi des positions appropriées et sécuritaires.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

FP9710

Module 21

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 21 - APPLICATION DE NOTIONS D'OXYCOUPAGE ET DE SOUDAGE À L'ARC ÉLECTRIQUE

CODE DU COURS : 221213

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des techniques d'oxycoupage et de soudage à l'arc électrique

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Souder à l'arc avec des électrodes enrobées.	PS/PT	7. Le soudage bout à bout.	25	7.1 A choisi l'électrode appropriée.	5
				7.2 A préparé le matériel à souder.	5
				7.3 A ajusté correctement la machine à souder.	5
				7.4 A utilisé correctement la technique d'exécution appropriée.	10
		8. Le soudage en angle.	25	8.1 A choisi l'électrode appropriée.	5
				8.2 A préparé le matériel à souder.	5
				8.3 A ajusté correctement la machine à souder.	5
				8.4 A utilisé correctement la technique d'exécution appropriée.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

FP9710

Module 21

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 21 - APPLICATION DE NOTIONS D'OXYCOUPAGE ET DE SOUDAGE À L'ARC ÉLECTRIQUE

CODE DU COURS : 221213

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des techniques d'oxycoupage et de soudage à l'arc électrique

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Dans cette épreuve, l'élève devra démontrer son aptitude à couper au gaz et à souder à l'arc électrique. Plus particulièrement, elle ou il aura à : 1) monter le poste de coupage oxyacétylénique; 2) oxycouper les métaux d'un minimum de 6,4 mm d'épaisseur en vue du soudage à l'arc électrique; 3) relier par soudage bout à bout en vertical montant deux pièces oxycoupés dont les chanfreins auront été corrigés à l'aide d'une meuleuse; 4) relier par soudage en angle deux pièces d'un minimum de 6,4 mm d'épaisseur en vertical montant qui auront été préparées à l'aide d'une meuleuse fixe ou d'une rectifieuse coudée à meule sèche.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments-critères.
Note sur la sécurité	Le respect des règles de santé et de sécurité sera vérifié tout au long de l'épreuve. L'examinatrice ou l'examineur verra à bien utiliser les moyens de contrôle dont elle ou il dispose. Toute action jugée dangereuse et pouvant causer des préjudices à la santé et à la sécurité de l'élève, d'autres personnes ou des animaux, au poste et au lieu de travail, entraînera l'arrêt immédiat de l'épreuve et, par conséquent, l'échec.
Durée de l'épreuve	3 heures.
Seuil de réussite	80 points sur une possibilité de 100.
Information sur les éléments-critères.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 21 - APPLICATION DE NOTIONS D'OXYCOUPAGE ET DE SOUDAGE À L'ARC ÉLECTRIQUE

CODE DU COURS : 221213

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des techniques d'oxycoupage et de soudage à l'arc électrique

Objets	Remarques
Élément-critère 1.1 : A manipulé les cylindres correctement et de façon sécuritaire. Élément-critère 2.1 : A effectué la purge du cylindre d'oxygène. Élément-critère 2.2 : A monté les manodétendeurs et les accessoires correctement. Élément-critère 2.3 : A vérifié l'étanchéité des raccords. Élément-critère 3.1 : A choisi la buse appropriée à la coupe à effectuer. Élément-critère 4.1 : A ajusté les pressions selon la coupe à effectuer.	L'élève devra placer les cylindres sur un chariot tout en prenant soin qu'il soit bien attaché pendant le transport et que les cylindres soient munis de couvercle de sécurité. Les cylindres ne doivent jamais être roulés. L'élève devra, avant d'effectuer le montage des manodétendeurs et des accessoires, purger les cylindres d'oxygène. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la purge ainsi que des précautions que l'élève prendra pour éviter la présence de nouvelles poussières et de matières grasses d'hydrocarbures dans les manodétendeurs. L'élève devra monter les manodétendeurs et les accessoires correctement. L'examinatrice ou l'examineur jugera du serrage adéquat à l'aide de la clé conçue à cet effet. Le serrage manuel ne sera pas toléré. L'élève devra, après avoir effectué les raccords, procéder à la vérification de l'étanchéité de ces derniers. L'examinatrice ou l'examineur jugera de l'utilisation par l'élève d'une eau savonneuse pour faire ses vérifications. En présence de bulles, l'élève devra corriger la situation. L'élève devra choisir la buse appropriée à partir d'une charte qui lui sera fournie et selon l'épaisseur du métal à couper. L'élève devra, à partir de la buse sélectionnée et de la charte en sa possession, ajuster les pressions de l'oxygène et de l'acétylène. L'examinatrice ou l'examineur jugera du choix des pressions et s'assurera de l'ouverture de la valve du chalumeau pendant l'ajustement. Un écart de 5 % sera toléré.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 21 - APPLICATION DE NOTIONS D'OXYCOUPAGE ET DE SOUDAGE À L'ARC ÉLECTRIQUE

CODE DU COURS : 221213

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des techniques d'oxycoupage et de soudage à l'arc électrique

Objets	Remarques
Élément-critère 5.1 : A installé correctement le poste de coupage. Élément-critère 6.1 : A utilisé la bonne technique et choisi des positions appropriées et sécuritaires. Élément-critère 7.1 : A choisi l'électrode appropriée à la soudure à effectuer. Élément-critère 7.2 : A préparé le matériel à souder. Élément-critère 7.3 : A ajusté correctement la machine à souder. Élément-critère 7.4 : A utilisé correctement la technique d'exécution appropriée.	L'élève devra installer son poste de coupage pour pouvoir travailler à l'aise et de façon sécuritaire. L'examinatrice ou l'examineur jugera de l'installation pour qu'elle soit suffisamment éloignée des cylindres et que les boyaux soient préservés du métal en fusion. De plus, la position de travail devra être confortable et sécuritaire. L'élève devra effectuer une coupe d'une longueur minimale de 20 cm selon la bonne technique. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la droiture de la coupe, de la présence d'un minimum de scories adhérentes, de l'utilisation adéquate d'un guide et de l'utilisation du chalumeau selon le bon angle. L'élève devra, à partir d'une charte, choisir l'électrode en fonction de l'épaisseur du métal à souder et de la position de soudage. L'élève devra, à l'aide d'une meuleuse fixe ou d'une rectifieuse coudée à meule sèche, préparer ou rectifier le matériel à souder. L'examinatrice ou l'examineur devra s'assurer de l'absence de calamine sur le métal. L'élève devra, à partir de la charte en sa possession, ajuster la machine à souder en fonction de l'épaisseur du métal à souder, du choix de l'électrode et de sa polarité. Une tolérance sera laissée au jugement de l'examinatrice ou de l'examineur selon le matériel utilisé. L'élève devra effectuer la soudure selon la bonne technique. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la qualité de la position de travail, de l'utilisation d'un angle adéquat pour la baguette d'apport, de la présence d'un bain de fusion régulier et de la qualité du produit obtenu. La soudure devra être propre, avec un minimum de laitier, un cordon régulier et un minimum de projections sur le métal.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 21 - APPLICATION DE NOTIONS D'OXYCOUPAGE ET DE SOUDAGE À L'ARC ÉLECTRIQUE

CODE DU COURS : 221213

COMPOTEMENT ATTENDU : Appliquer des techniques d'oxycoupage et de soudage à l'arc électrique

Objets	Remarques
Élément-critère 8.1 : A choisi l'électrode appropriée à la soudure à effectuer. Élément-critère 8.2 : A préparé le matériel à souder. Élément-critère 8.3 : A ajusté correctement la machine à souder. Élément-critère 8.4 : A utilisé correctement la technique d'exécution appropriée.	L'élève devra, à partir d'une charte, choisir l'électrode en fonction de l'épaisseur du métal à souder et de la position de soudage. L'élève devra, à l'aide d'une meuleuse fixe ou d'une rectifieuse coudée à meule sèche, préparer le matériel à souder. L'examinatrice ou l'examineur devra s'assurer de l'absence de calamine sur le métal. L'élève devra, à partir de la charte en sa possession, ajuster la machine à souder en fonction de l'épaisseur du métal à souder, du choix de l'électrode et de sa polarité. Une tolérance sera laissée au jugement de l'examinatrice ou de l'examineur selon le matériel utilisé. L'élève devra effectuer la soudure selon la bonne technique. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la qualité de la position de travail, de l'utilisation d'un angle adéquat pour la baguette d'apport, de la présence d'un bain de fusion régulier et de la qualité du produit obtenu. La soudure devra être propre, avec un minimum de laitier, un cordon régulier et un minimum de projection sur le métal.

FICHE D'ÉVALUATION

PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code du programme : 5168

21 - Application de notions d'oxycoupage et de soudage à l'arc électrique

Code du cours : 221213

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____ Code permanent : _____

Date de la passation de l'épreuve : _____ RÉSULTAT : RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

OBSERVATION

RÉSULTAT

**1. L'INSTALLATION DU POSTE DE COUPAGE
OXYACÉTYLÉNIQUE**

1.1 A manipulé les cylindres correctement et de façon sécuritaire : OUI NON

- | | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|------------|
| - attache sécuritaire des cylindres au chariot; | ☐ | ☐ | |
| - vérification de la présence d'un couvercle de sécurité; | ☐ | ☐ | |
| - approche sécuritaire tout au long de la manipulation des cylindres. | ☐ | ☐ | 0 5 |

2. LA DÉMARCHE DE MONTAGE

2.1 A effectué la purge du cylindre d'oxygène : OUI NON

- | | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|------------|
| - purge adéquate du cylindre; | ☐ | ☐ | |
| - absence de contamination de l'ouverture; | ☐ | ☐ | |
| - approche sécuritaire tout au long de la manoeuvre. | ☐ | ☐ | 0 5 |

2.2 A monté les manodétendeurs et les accessoires correctement : OUI NON

- | | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|-------------|
| - utilisation correcte de la clé appropriée; | ☐ | ☐ | |
| - serrage adéquat. | ☐ | ☐ | 0 10 |

2.3 A vérifié l'étanchéité des raccords :

- | | | | |
|---|--|--|--|
| - vérification de l'étanchéité des raccords selon une technique appropriée. | | | |
|---|--|--|--|

0 10

OBSERVATION			RÉSULTAT	
3.	LE CHOIX DES BUSES			
3.1	A choisi la buse appropriée à la coupe à effectuer :	OUI NON		
	- détermination correcte de l'épaisseur du métal;	☐ ☐		
	- détermination de la buse appropriée à l'aide d'une charte donnée.	☐ ☐	0	5
4.	L'AJUSTEMENT DES MANODÉTENDEURS			
4.1	A ajusté les pressions selon la coupe à effectuer :	OUI NON		
	- détermination des pressions d'oxygène et d'acétylène appropriées à l'aide d'une charte donnée;	☐ ☐		
	- ouverture de la valve du chalumeau;	☐ ☐		
	- ajustement correct des pressions appropriées.	☐ ☐	0	5
	Tolérance : 5 % d'écart			
5.	LA SÉCURITÉ DE L'INSTALLATION			
5.1	A installé correctement le poste de coupage :	OUI NON		
	- installation du poste de coupage à bonne distance des cylindres;	☐ ☐		
	- positionnement adéquat des boyaux hors de la zone d'oxycoupage;	☐ ☐		
	- installation sécuritaire.	☐ ☐	0	5
6.	LA TECHNIQUE D'EXÉCUTION			
6.1	A utilisé la bonne technique et choisi des positions appropriées et sécuritaires :	OUI NON		
	- coupe droite sur toute la longueur;	☐ ☐		
	- présence d'un minimum de scories adhérentes;	☐ ☐		
	- utilisation adéquate d'un guide approprié;	☐ ☐		
	- utilisation du chalumeau selon l'angle approprié;	☐ ☐		
	- position de travail confortable et sécuritaire.	☐ ☐	0	10

OBSERVATION		RÉSULTAT
7.	LE SOUDAGE BOUT À BOUT	
7.1	A choisi l'électrode appropriée : - choix de l'électrode appropriée.	0 5
7.2	A préparé le matériel à souder : OUI NON - utilisation correcte de la meuleuse fixe ou de la rectifieuse coudée à meule sèche; ☐ ☐ - absence de toute trace de calamine sur le métal; ☐ ☐ - utilisation de l'équipement de sécurité approprié. ☐ ☐	0 5
7.3	A ajusté correctement la machine à souder : - justement adéquat de la machine à souder.	0 5
7.4	A utilisé correctement la technique d'exécution appropriée : OUI NON - soudage dans un angle adéquat; ☐ ☐ - position de travail sécuritaire et confortable; ☐ ☐ - présence d'un bain de fusion régulier; ☐ ☐ - qualité du produit fini : - soudure propre; ☐ ☐ - minimum de laitier; ☐ ☐ - cordon régulier; ☐ ☐ - minimum de projections de métal. ☐ ☐ - port des équipements de sécurité tout au long du travail. ☐ ☐	0 10
8.	LE SOUDAGE EN ANGLE	
8.1	A choisi l'électrode appropriée : - choix de l'électrode appropriée.	0 5

OBSERVATION			RÉSULTAT	
8.2	A préparé le matériel à souder :	OUI NON		
	- utilisation correcte de la meuleuse fixe ou de la rectifieuse coudée à meule sèche;	☐ ☐		
	- absence de toute trace de calamine sur le métal;	☐ ☐		
	- utilisation de l'équipement de sécurité approprié.	☐ ☐	0	5
8.3	A ajusté correctement la machine à souder :			
	- justement adéquat de la machine à souder.		0	5
8.4	A utilisé correctement la technique d'exécution appropriée :	OUI NON		
	- soudage dans un angle adéquat;	☐ ☐		
	- position de travail sécuritaire et confortable;	☐ ☐		
	- présence d'un bain de fusion régulier;	☐ ☐		
	- qualité du produit fini :			
	- soudure propre;	☐ ☐		
	- minimum de laitier;	☐ ☐		
	- cordon régulier;	☐ ☐		
	- minimum de projections de métal.	☐ ☐		
	- port des équipements de sécurité tout au long du travail.	☐ ☐	0	10
Total :			/ 100	
Seuil de réussite : 80 points sur une possibilité de 100.				

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221224

N° ET TITRE DU MODULE : 22 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS MINEURES DE L'OUTILLAGE ET DE LA MACHINERIE

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 22 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS MINEURES DE L'OUTILLAGE ET DE LA MACHINERIE

CODE DU COURS : 221224

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage et de la machinerie

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Utiliser et entretenir adéquatement les outils de l'atelier de ferme.	15	15	- Le choix des outils. - L'utilisation des outils. - L'entretien des outils et des équipements. - L'utilisation des différents équipements de l'atelier. - L'installation d'un poste de travail.	P
Sélectionner les produits pétroliers d'entretien des machines et des petits moteurs.	5	10	- Le choix des huiles. - Le choix des graisses. - Les calculs de mélange. - Le choix des produits de nettoyage et de protection des équipements.	P
Planifier l'entretien des équipements mécaniques de la ferme.	15	--	- La consultation des manuels d'entretien. - La rédaction d'une fiche d'entretien des machines. - Le nettoyage et la préparation des machines et des équipements pour le remisage. - Le remisage des machines et des équipements.	P

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

FP9710

Module 22

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 22 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS MINEURES DE L'OUTILLAGE ET DE LA MACHINERIE

CODE DU COURS : 221224

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage et de la machinerie

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Effectuer les opérations d'entretien et les réparations mineures courantes.	25	45	- La lubrification et le graissage des équipements. - L'installation d'une transmission à chaîne. - L'installation d'une transmission à courroie. - Le remplacement d'un roulement à billes. - La réparation et l'ajustement de moyeux de roues. - L'ajustement des embrayages de sécurité et des limiteurs de couple des équipements. - L'évaluation de l'usure des équipements.	P
Effectuer les réparations mineures particulières aux équipements de ferme.	40	30	- L'entretien de la scie à chaîne. - L'évaluation de l'usure des outils de préparation du sol. - Le remplacement de pièces sur des outils de préparation du sol. - Le remplacement et l'ajustement des pièces mobiles d'une faucheuse-conditionneuse. - Le remplacement d'un couteau d'une ensileuse. - Les ajustements sur une ensileuse. - L'ajustement et le réglage de la presse à foin. - Le remplacement d'une aiguille de presse à foin et d'autres machines de fenaion. - L'affûtage des différentes pièces tranchantes des équipements.	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 22 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS MINEURES DE L'OUTILLAGE ET DE LA MACHINERIE

CODE DU COURS : 221224

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage et de la machinerie

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Utiliser et entretenir les outils de l'atelier de ferme.	PT	1. L'utilisation des outils.	15	1.1 A effectué le perçage d'une pièce métallique.	5
				1.2 A installé une pièce de métal doux dans un étau.	5
				1.3 A affûté une pièce tranchante.	5
Sélectionner les produits pétroliers d'entretien des machines et des petits moteurs.	PS	2. Le choix des produits.	10	2.1 A effectué des calculs de mélange.	5
				2.2 A choisi la graisse appropriée.	5
Effectuer les opérations d'entretien et les réparations mineures courantes.	PS	3. L'installation d'une transmission à chaîne.	20	3.1 A choisi la chaîne d'entraînement appropriée.	5
				3.2 A aligné les pignons correctement.	5
				3.3 A installé l'attache rapide correctement.	5
				3.4 A ajusté la tension correctement.	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

FP9710

Module 22

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 22 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS MINEURES DE L'OUTILLAGE ET DE LA MACHINERIE

CODE DU COURS : 221224

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage et de la machinerie

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Effectuer les réparations mineures particulières aux équipements de ferme.	PS	4. Le remplacement d'un roulement à billes.	20	4.1 A détecté une défectuosité dans un roulement à billes.	5
				4.2 A retiré le roulement à billes selon la technique.	5
				4.3 A remonté le mécanisme selon la technique.	10
		5. La lubrification et le graissage des équipements.	5	5.1 A vérifié tous les points de graissage d'un équipement.	5
		6. Le remplacement d'un couteau d'une ensileuse.	30	6.1 A bloqué le cylindre de coupe.	5
				6.2 A ajusté la barre de coupe avec le couteau.	10
				6.3 A utilisé la séquence de serrage appropriée.	5
				6.4 A serré les boulons selon le couple de serrage suggéré.	5
				6.5 A effectué la réparation selon les règles de santé et sécurité.	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)
FP9710

Module 22

CODE DU COURS : 221224

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Par cette épreuve, l'élève devra démontrer son aptitude à effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage et de la machinerie. Plus particulièrement, elle ou il devra : - Utiliser les outils de l'atelier. Entre autres, - utiliser une perceuse; - installer une pièce dans un étau; - procéder à l'affûtage d'un élément tranchant. - Effectuer, à l'aide d'une calculatrice et d'une table de conversion, les calculs de mélange. Choisir les huiles et les graisses appropriées. - Remonter, sur une machinerie, une transmission à chaîne de façon à assurer l'alignement des pignons sans avoir recours à des outils d'extraction spécialisés. On fournira une chaîne en bon état, une autre trop étirée et une troisième comportant un ou deux rouleaux défectueux. - Remonter sur un équipement un roulement à billes selon la technique tout en ayant préalablement détecté un roulement défectueux. - Vérifier les points de graissage sur un équipement. - Remonter, en l'ajustant, un couteau d'ensileuse.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments-critères.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 22 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS MINEURES DE L'OUTILLAGE ET DE LA MACHINERIE

CODE DU COURS : 221224

COMPOTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage et de la machinerie

Objets	Remarques
Note sur la sécurité	Le respect des règles de santé et de sécurité sera vérifié tout au long de l'épreuve. Toute action jugée dangereuse et préjudiciable à la santé et la sécurité de la candidate ou du candidat ou à d'autres personnes, ou dommageable pour le poste ou le lieu de travail, devra entraîner un arrêt immédiat de l'épreuve et, par conséquent, un échec.
Durée de l'épreuve	3 heures.
Seuil de réussite	80 points sur une possibilité de 100.
Information sur les éléments-critères.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.
Élément-critère 1.1 : A effectué le perçage d'une pièce métallique.	L'élève devra, à l'aide d'une perceuse électrique, effectuer le perçage d'une pièce métallique selon les exigences. L'examinatrice ou l'examineur jugera du respect de la santé et de la sécurité, de la précision du travail, du respect des exigences et de la technique.
Élément-critère 1.2 : A installé une pièce de métal doux dans un étau.	L'élève devra installer une pièce de métal doux dans un étau dans le but d'y effectuer un travail. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la méthode de travail, de l'absence de bris sur la pièce installée et de la qualité du serrage pour prévenir la chute et le bris de la pièce.
Élément-critère 1.3 : A affûté une pièce tranchante.	L'élève devra, à l'aide d'une meuleuse, effectuer l'affûtage d'un outil quelconque : un forêt, un ciseau, un couteau ou toute pièce tranchante d'une machinerie. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la manipulation adéquate et sécuritaire de l'équipement, de l'utilisation d'un angle d'affûtage approprié, de la méthode d'affûtage utilisée ainsi que de la position de travail.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 22 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS MINEURES DE L'OUTILLAGE ET DE LA MACHINERIE

CODE DU COURS : 221224

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage et de la machinerie

Objets	Remarques
Élément-critère 2.1 : A effectué des calculs de mélange. Élément-critère 2.2 : A choisi la graisse appropriée. Élément-critère 3.1 : A choisi la chaîne d'entraînement appropriée. Élément-critère 3.2 : A aligné les pignons correctement. Élément-critère 3.3 : A installé l'attache rapide correctement. Élément-critère 3.4 : A ajusté la tension correctement. Élément-critère 4.1 : A détecté une défectuosité dans un roulement à billes.	L'élève devra effectuer, à l'aide d'une calculatrice et d'une table de conversion, les calculs de mélange selon des conditions données. L'élève devra, à partir de trois choix de graisse, sélectionner la graisse la plus appropriée selon l'usage de cette machine. L'élève devra choisir la chaîne appropriée parmi trois chaînes. Deux des chaînes présenteront des défectuosités dans les rouleaux ou seront trop longues. L'élève devra aligner correctement les pignons. La tolérance acceptée de l'axe sera égale à l'écart entre deux parois d'une maille intérieure diminuée de l'épaisseur du pignon. Toute autre tolérance inscrite dans le manuel d'entretien sera acceptée. L'élève devra installer l'attache rapide correctement. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la longueur et de l'ouverture des goupilles ou de la position de l'agrafe selon le type de goupille utilisé. L'élève devra, après avoir installé la transmission à chaîne, effectuer l'ajustement correct de la tension de la chaîne. L'examinatrice ou l'examineur tolérera les recommandations du manufacturier ou, en leur absence, 2 mm par 10 cm d'entraxe. L'élève devra détecter un roulement à billes défectueux parmi plusieurs qui seront mis à sa disposition.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 22 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS MINEURES DE L'OUTILLAGE ET DE LA MACHINERIE

CODE DU COURS : 221224

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage et de la machinerie

Objets	Remarques
Élément-critère 4.2 : A retiré le roulement à billes selon la technique.	L'élève devra procéder au changement d'un roulement à billes selon la technique recommandée. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la dextérité de l'élève pour retirer le roulement à billes, de l'utilisation adéquate des outils mis à sa disposition, de la conservation de toutes les pièces à réutiliser.
Élément-critère 4.3 : A remonté le mécanisme selon la technique.	L'élève devra remonter le mécanisme dans le respect de la technique. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la dextérité de l'élève dans la manipulation, de l'installation adéquate de la barrure selon les exigences.
Élément-critère 5.1 : A vérifié tous les points de graissage d'un équipement.	L'élève devra, sur un équipement agricole donné, vérifier tous les points de graissage. Une tolérance pourra être donnée par l'examinatrice ou l'examineur selon l'équipement choisi.
Élément-critère 6.1 : A bloqué le cylindre de coupe.	L'élève devra bloquer le cylindre de coupe. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la technique de blocage du cylindre. En tout temps, la santé et de la sécurité doivent être maintenues et la fiabilité du blocage doit être indiscutable.
Élément-critère 6.2 : A ajusté la barre de coupe avec le couteau.	L'élève devra ajuster la barre de coupe avec le couteau selon la tolérance du manufacturier. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la technique utilisée.
Élément-critère 6.3 : A utilisé la séquence de serrage appropriée.	L'élève devra utiliser la séquence préconisée par le manufacturier. En cas d'absence de recommandation, l'examinatrice ou l'examineur proposera une séquence que l'élève devra respecter.
Élément-critère 6.4 : A serré les boulons selon le couple de serrage suggéré.	L'élève devra serrer les boulons selon le couple de serrage suggéré par le manufacturier. En cas d'absence de recommandation, l'examinatrice ou l'examineur acceptera un maximum de 60 lb/pi par couple de serrage.

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

5 / 5

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 22 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS MINEURES DE L'OUTILLAGE ET DE LA MACHINERIE

CODE DU COURS : 221224

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage et de la machinerie

Objets	Remarques
Élément-critère 6.5 : A effectué le remplacement dans le respect des règles de santé et de sécurité.	L'élève devra, tout au long du remplacement, respecter les règles de santé et de sécurité. L'examinatrice ou l'examineur jugera, entre autres, du port des gants, de la position sécuritaire de travail et de la manipulation adéquate des outils.

FICHE D'ÉVALUATION

PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code du programme : 5168

22 - Entretien et réparations mineures de l'outillage et de la machinerie

Code du cours : 221224

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____ Code permanent : _____

Date de la passation de l'épreuve : _____ RÉSULTAT : RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

OBSERVATION			RÉSULTAT
1. L'UTILISATION DES OUTILS			
1.1	A effectué le perçage d'une pièce métallique :	OUI NON	
	- respect des directives;	☐ ☐	
	- respect de la technique d'exécution;	☐ ☐	
	- respect de la sécurité.	☐ ☐	0 5
1.2	A installé une pièce de métal doux dans un étau :	OUI NON	
	- utilisation de la méthode de serrage appropriée;	☐ ☐	
	- absence de bris sur la pièce de métal.	☐ ☐	0 5
1.3	A affûté une pièce tranchante :	OUI NON	
	- manipulation adéquate et sécuritaire de la meuleuse;	☐ ☐	
	- utilisation de l'angle d'affûtage approprié;	☐ ☐	
	- position de travail confortable et sécuritaire;	☐ ☐	
	- port de l'équipement de sécurité approprié.	☐ ☐	0 5
2. LE CHOIX DES PRODUITS			
2.1	A effectué des calculs de mélange :		
	- calcul approprié de chaque ingrédient.		0 5

OBSERVATION	RÉSULTAT
2.2 A choisi la graisse appropriée : - choix de la graisse appropriée à la situation donnée.	0 5
3. L'INSTALLATION D'UNE TRANSMISSION À CHAÎNE	
3.1 A choisi la chaîne d'entraînement appropriée : - choix de la chaîne appropriée.	0 5
3.2 A aligné les pignons correctement : - alignement des pignons selon les exigences recommandées.	0 5
3.3 A installé l'attache rapide correctement : - installation correcte de l'attache rapide selon le type de goupille.	0 5
3.4 A ajusté la tension correctement : - ajustement correct de la tension de la chaîne selon les recommandations du fabricant (ou 2 mm par 10 cm d'entraxe).	0 5
4. LE REMPLACEMENT D'UN ROULEMENT À BILLES	
4.1 A détecté une défectuosité dans un roulement à billes : - détection correcte du roulement à billes défectueux.	0 5
4.2 A retiré le roulement à billes selon la technique : - utilisation adéquate des outils; - extraction correcte du roulement à billes; - mise de côté des pièces à réutiliser; - manipulation sécuritaire.	0 5

OBSERVATION			RÉSULTAT	
4.3	A remonté le mécanisme selon la technique :	OUI NON		
	- remontage avec dextérité;	☐ ☐		
	- installation adéquate de la barrure selon les exigences;	☐ ☐		
	- manipulation sécuritaire.	☐ ☐	0	10
5.	LA LUBRIFICATION ET LE GRAISSAGE DES ÉQUIPEMENTS			
5.1	A vérifié tous les points de graissage d'un équipement :			
	- vérification de tous les points de graissage d'un équipement.			
	Tolérance : selon le jugement de l'examinatrice ou de l'examineur		0	5
6.	LE REMPLACEMENT D'UN COUTEAU D'UNE ENSILEUSE			
6.1	A bloqué le cylindre de coupe :	OUI NON		
	- blocage adéquat du cylindre de coupe;	☐ ☐		
	- utilisation de l'équipement de sécurité.	☐ ☐	0	5
6.2	A ajusté la barre de coupe avec le couteau :			
	- ajustement de la barre de coupe selon les exigences du manufacturier.		0	10
6.3	A utilisé la séquence de serrage appropriée :			
	- respect de la séquence de serrage recommandée.		0	5
6.4	A serré les boulons selon le couple de serrage suggéré :			
	- respect du serrage des boulons selon le couple de serrage recommandé.		0	5

OBSERVATION		RÉSULTAT
6.5	A effectué la réparation selon les règles de santé et de sécurité : - respect des règles de santé et de sécurité tout au long du processus.	0 5
Total :		/ 100
Seuil de réussite : 80 points sur une possibilité de 100.		

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221234

N° ET TITRE DU MODULE : 23 - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES TRACTEURS

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 23 - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES TRACTEURS

CODE DU COURS : 221234

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien périodique des tracteurs

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Choisir le tracteur approprié aux opérations courantes de la ferme.	5	--	- La détermination des besoins. - Le choix du tracteur.	P
Conduire un tracteur.	10	20	- Les vérifications avant la mise en marche. - Le démarrage du tracteur. - La conduite du tracteur. - Le respect des règles de sécurité.	P
Utiliser un manuel d'entretien.	10	15	- La sélection des données. - L'interprétation des données. - La lecture des tableaux périodiques d'entretien.	P
Changer les huiles et les filtres.	10	15	- La sélection des huiles et des filtres. - Le changement des huiles et des filtres. - L'ajustement du niveau des fluides.	P
Effectuer le graissage.	5	--	- La sélection des types de graisse. - Le dosage de la quantité de graisse selon les pièces.	P

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 23 - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES TRACTEURS

CODE DU COURS : 221234

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien périodique des tracteurs

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Faire les vérifications, les réglages et les réparations mineures recommandés dans le manuel d'entretien.	50	50	- Les vérifications d'usage. - Les ajustements et les réglages. - Le nettoyage. - Le levage et le calage du tracteur. - La réparation de bris mineurs. - Le retrait ou l'installation d'une pelle hydraulique. - La modification de l'écartement des roues du tracteur.	P
Consigner les données.	10	--	L'inscription des données dans les registres.	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 23 - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES TRACTEURS

CODE DU COURS : 221234

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien périodique des tracteurs

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Conduire un tracteur.	PS	1. La conduite d'un tracteur.	20	1.1 A raccordé un instrument aratoire au tracteur.	10
				1.2 A conduit un tracteur avec un instrument raccordé selon les directives.	10
Utiliser un manuel d'entretien.	PS	2. L'interprétation des données.	15	2.1 A repéré les données requises dans le manuel d'entretien d'un tracteur donné.	10
				2.2 A interprété le tableau d'entretien périodique du tracteur pour le modèle considéré.	5
Changer les huiles et les filtres.	PS	3. Le changement des huiles et des filtres.	15	3.1 A effectué le changement d'huile et de filtre à l'huile du moteur selon la technique et les recommandations du fabricant.	15
Faire les vérifications, les réglages et les réparations mineures recommandés dans le manuel d'entretien.	PS/PT	4. Les vérifications d'usage.	10	4.1 A effectué toutes les vérifications d'usage.	10
		5. Les ajustements et les réglages.	30	5.1 A effectué la purge d'un système d'alimentation en diesel.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)
FP9710

Module 23

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 23 - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES TRACTEURS

CODE DU COURS : 221234

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien périodique des tracteurs

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
		6. La réparation de bris mineurs.	10	5.2 A ajusté la garde et l'équilibre des commandes de frein selon les indications du manufacturier. 5.3 A ajusté la garde d'embrayage selon les indications du manufacturier. 6.1 A effectué une réparation mineure du système électrique.	10 10 10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)
FP9710

Module 23

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 23 - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES TRACTEURS

CODE DU COURS : 221234

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien périodique des tracteurs

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Dans cette épreuve, l'élève devra démontrer sa compétence à effectuer l'entretien des tracteurs. Plus particulièrement, il ou elle aura à : - conduire un tracteur; - repérer l'information dans un manuel d'entretien; - changer les huiles et les filtres; - effectuer des vérifications, des réglages et des réparations mineures.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments-critères.
Note sur la sécurité	Le respect des règles de santé et de sécurité sera vérifié tout au long de l'épreuve. Toute action jugée dangereuse et préjudiciable à la santé et la sécurité de la candidate ou du candidat ou à d'autres personnes, ou dommageable pour le poste ou le lieu de travail, devra entraîner un arrêt immédiat de l'épreuve et, par conséquent, un échec.
Durée de l'épreuve	2 heures
Seuil de réussite	80 points sur une possibilité de 100.
Information sur les éléments-critères.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.
Éléments-critère 1.1 : A raccordé un instrument aratoire au tracteur.	L'élève devra raccorder un instrument aratoire au tracteur dans le respect de la sécurité. L'examinatrice ou l'examineur jugera, entre autres, de la dextérité de l'élève avec le tracteur, de l'approche sécuritaire, du choix de la vitesse et du régime du moteur, de l'alignement adéquat de l'équipement avec le tracteur.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 23 - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES TRACTEURS

CODE DU COURS : 221234

COMPOTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien périodique des tracteurs

Objets	Remarques
Élément-critère 1.2 : A conduit un tracteur avec un instrument raccordé selon les directives. Élément-critère 2.1 : A repéré les données requises dans le manuel d'entretien d'un tracteur donné. Élément-critère 2.2 : A interprété le tableau d'entretien périodique du tracteur pour un modèle considéré. Élément-critère 3.1 : A effectué le changement d'huile et de filtre à l'huile du moteur selon la technique et les recommandations du fabricant. Élément-critère 4.1 : A effectué toutes les vérifications d'usage.	L'élève devra conduire un tracteur avec un instrument traîné. L'élève devra suivre un trajet qui lui sera indiqué tout en démontrant sa dextérité, avec le bon choix de vitesse d'avancement et un régime de moteur adéquat, un départ et un trajet sans à-coup, une approche sécuritaire et dans le respect des directives. L'élève devra, à l'aide d'un manuel d'entretien, repérer certaines données qui lui seront utiles pour l'entretien et les réparations d'un tracteur. Les choix des huiles, des filtres, des fusibles, des ampoules électriques et les normes d'ajustement de certaines composantes pourront, entre autres, être considérés. L'élève devra interpréter le tableau d'entretien périodique du tracteur pour un modèle donné. L'interprétation devra porter sur la fréquence des divers changements d'huile, de filtres et les vérifications périodiques à effectuer. L'élève devra effectuer le changement d'huile et de filtre à l'huile du moteur. L'examinatrice ou l'examineur jugera du choix de l'outil approprié pour enlever l'écrou, de l'enlèvement de l'écrou selon la technique, de l'absence d'huile sur le plancher, de l'enlèvement du filtre et de la pose adéquate du nouveau filtre, du serrage approprié du filtre et de l'écrou, et du remplissage d'huile en quantité suffisante sans salissure et selon la technique. L'élève devra effectuer les vérifications d'usage sur un tracteur. L'examinatrice ou l'examineur exigera que 80 % des éléments soient vérifiés par rapport au niveau des fluides, à l'état des courroies, aux diverses fuites, au fonctionnement des cadrans et aux éléments du système électrique.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 23 - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES TRACTEURS

CODE DU COURS : 221234

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien périodique des tracteurs

Objets	Remarques
Élément-critère 5.1 : A effectué la purge d'un système d'alimentation en diesel. Élément-critère 5.2 : A ajusté la garde et l'équilibre des commandes de frein selon les indications du manufacturier. Élément-critère 5.3 : A ajusté la garde d'embrayage selon les indications du manufacturier. Élément-critère 6.1 : A effectué une réparation mineure du système électrique.	L'élève devra effectuer la purge d'un système d'alimentation en diesel selon la technique recommandée. L'élève devra effectuer l'ajustement de la garde et l'équilibre des commandes de frein sur un modèle de tracteur donné et respecter les indications du manufacturier. L'examinatrice ou l'examineur acceptera les tolérances qui sont indiquées dans le manuel d'entretien. Aucune tolérance ne sera accordée quant à l'aspect sécuritaire du travail effectué. L'élève devra ajuster la garde d'embrayage sur un tracteur tel qu'indiqué dans le manuel d'entretien. L'examinatrice ou l'examineur jugera du résultat obtenu et acceptera les tolérances du manufacturier. Aucune tolérance ne sera accordée quant à l'aspect sécuritaire du travail effectué. L'élève devra, sur un tracteur présentant une défectuosité électrique, détecter le problème et effectuer la réparation dans le respect de la sécurité. Les défectuosités possibles peuvent toucher la batterie et ses cablages, les phares et les fusibles.

FICHE D'ÉVALUATION

PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code du programme : 5168

23 - Entretien périodique des tracteurs

Code du cours : 221234

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____ Code permanent : _____

Date de la passation de l'épreuve : _____ RÉSULTAT : RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

OBSERVATION			RÉSULTAT
1. LA CONDUITE D'UN TRACTEUR			
1.1	A raccordé un instrument aratoire au tracteur :	OUI NON	
	- choix de la vitesse du tracteur;	☐ ☐	
	- choix du régime du moteur;	☐ ☐	
	- dextérité dans les manoeuvres;	☐ ☐	
	- alignement adéquat du tracteur avec l'équipement;	☐ ☐	
	- immobilisation parfaite du tracteur;	☐ ☐	
	- raccordement de toutes les composantes (attaches, prise de force, système hydraulique);	☐ ☐	
	- exécution dans un temps convenable;	☐ ☐	
	- approche sécuritaire.	☐ ☐	
	Tolérance : 3 tentatives de positionnement du tracteur		0 10
1.2	A conduit un tracteur avec un instrument raccordé selon les directives :	OUI NON	
	- choix de la vitesse d'avancement du tracteur;	☐ ☐	
	- choix du régime du moteur;	☐ ☐	
	- départ en douceur (sans à-coup);	☐ ☐	
	- absence de calage du moteur;	☐ ☐	
	- virage à droite adéquat dans un espace restreint;	☐ ☐	

OBSERVATION			RÉSULTAT
1.2	(Suite ...)	OUI NON	
	- virage à gauche adéquat dans un espace restreint;	☐ ☐	
	- changement correct de vitesse sur le circuit;	☐ ☐	
	- arrêt en douceur à l'endroit désigné;	☐ ☐	
	- exécution dans un délai convenable;	☐ ☐	
	- approche sécuritaire.	☐ ☐	0 10
2.	L'INTERPRÉTATION DES DONNÉES		
2.1	A repéré les données requises dans le manuel d'entretien d'un tracteur donné :	OUI NON	
	- choix des huiles appropriées;	☐ ☐	
	- choix des filtres appropriés;	☐ ☐	
	- choix des fusibles appropriés;	☐ ☐	
	- choix des ampoules électriques appropriées;	☐ ☐	
	- normes d'ajustement d'une composante.	☐ ☐	
	Tolérance : 1 manquement		0 10
2.2	A interprété le tableau d'entretien périodique du tracteur pour le modèle considéré :	OUI NON	
	- détermination des fréquences appropriées :	☐ ☐	
	- changements d'huile;	☐ ☐	
	- changements des filtres;	☐ ☐	
	- repérage de cinq vérifications périodiques.	☐ ☐	0 5

OBSERVATION			RÉSULTAT
3.	LE CHANGEMENT DES HUILES ET DES FILTRES		
3.1	A effectué le changement d'huile et de filtre à l'huile du moteur selon la technique et les recommandations du fabricant :	OUI NON	
	- utilisation adéquate de l'outil pour enlever l'écrou;	☐ ☐	
	- vidange complète de l'huile sans salissures et dans un contenant approprié;	☐ ☐	
	- enlèvement du filtre à l'huile selon la bonne technique;	☐ ☐	
	- pose du filtre à l'huile selon la bonne technique et le serrage approprié;	☐ ☐	
	- pose de l'écrou avec le serrage approprié;	☐ ☐	
	- remplissage complet de l'huile;	☐ ☐	
	- vérification du niveau d'huile selon la technique.	☐ ☐	0 15
4.	LES VÉRIFICATIONS D'USAGE		
4.1	A effectué toutes les vérifications d'usage :	OUI NON	
	- vérification selon la bonne technique des éléments suivant :		
	- niveau des fluides;	☐ ☐	
	- état des courroies;	☐ ☐	
	- présence de fuite de fluides;	☐ ☐	
	- fonctionnement des cadrans;	☐ ☐	
	- état des composantes du système électrique.	☐ ☐	0 10
	Tolérance : 80 % des éléments sont vérifiés		
5.	LES AJUSTEMENTS ET LES RÉGLAGES		
5.1	A effectué la purge d'un système d'alimentation en diesel :		
	- utilisation de la technique appropriée.		0 10

OBSERVATION			RÉSULTAT
5.2	A ajusté la garde et l'équilibre des commandes de frein selon les indications du manufacturier :	OUI NON	
	- ajustement selon la technique;	☐ ☐	
	- respect des indications du manufacturier.	☐ ☐	
	Tolérance : selon les indications du manufacturier		0 10
5.3	A ajusté la garde d'embrayage selon les indications du manufacturier :	OUI NON	
	- ajustement selon la technique;	☐ ☐	
	- respect des indications du manufacturier.	☐ ☐	
	Tolérance : selon les indications du manufacturier		0 10
6.	LA RÉPARATION DE BRIS MINEURS		
6.1	A effectué une réparation mineure du système électrique :	OUI NON	
	- détection correcte d'une défectuosité électrique;	☐ ☐	
	- réparation adéquate selon la technique;	☐ ☐	
	- approche sécuritaire;	☐ ☐	
	- qualité du travail accompli.	☐ ☐	
			0 10
Total :			/ 100
Seuil de réussite : 80 points sur une possibilité de 100.			

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221243

N° ET TITRE DU MODULE : 24 - ENTRETIEN RÉGULIER DES BÂTIMENTS

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 24 - ENTRETIEN RÉGULIER DES BÂTIMENTS

CODE DU COURS : 221243

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien régulier des bâtiments

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Prendre connaissance du travail à faire.	10	--	- La consultation des fiches et du programme d'entretien. - La détermination des travaux à effectuer. - L'estimation des coûts des travaux.	P
Organiser le travail.	10	--	- Le choix des outils, matériaux et équipements. - L'ordre d'exécution des travaux.	P
Préparer le lieu de travail.	5	--	L'installation des équipements et des échafaudages.	P
Effectuer les vérifications d'usage sur et autour des bâtiments.	5	--	La vérification visuelle et complète des bâtiments et des alentours.	P
Effectuer les réfections mineures des toitures, des planchers et des murs.	15	40	- Le choix des matériaux et des outils. - La préparation du lieu à réparer. - L'exécution de travaux de menuiserie selon la technique. - La planification de travaux de béton.	P
Intervenir au moment de troubles dans le système électrique.	10	10	- L'intervention au moment de défauts, d'incendie et d'accident. - La localisation des équipements défectueux. - Le respect des règles de santé et de sécurité. - Le respect du code de l'électricité.	P

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 24 - ENTRETIEN RÉGULIER DES BÂTIMENTS

CODE DU COURS : 221243

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien régulier des bâtiments

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Effectuer les réparations mineures du système de plomberie.	10	30	- La localisation des éléments défectueux. - Le remplacement des éléments défectueux. - Le respect du code de la plomberie. - L'exécution de travaux de plomberie.	P
Effectuer l'entretien du : - système d'alimentation; - système de traite; - système de ventilation; - système de nettoyage.	30	20	- La localisation des éléments défectueux. - Le remplacement ou la réparation des éléments défectueux. - Le respect des recommandations du fabricant. - L'évaluation du rendement des systèmes. - L'entretien des systèmes.	P
Terminer le travail, nettoyer et ranger.	5	--	La qualité du nettoyage et du rangement.	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 24 - ENTRETIEN RÉGULIER DES BÂTIMENTS

CODE DU COURS : 221243

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien régulier des bâtiments

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Effectuer les réfections mineures des planchers, des toitures et des murs.	PS/PT	1. L'exécution des travaux de menuiserie selon la technique.	25	1.1 A effectué des travaux de menuiserie selon les bonnes techniques.	15
				1.2 A utilisé les outils selon la technique recommandée.	10
		2. La planification de travaux de béton.	15	2.1 A reconnu les normes minimales pour la réalisation d'un ouvrage de béton.	10
				2.2 A préparé la commande de béton selon les besoins.	5
Intervenir au moment de troubles dans le système électrique.	PT	3. L'intervention au moment de défauts, d'incendie ou d'accident.	10	3.1 A repéré des situations propices aux incendies ou aux accidents.	5
				3.2 A proposé une intervention appropriée à une situation d'urgence.	5
Effectuer les réparations mineures du système de plomberie.		4. L'exécution de travaux de plomberie.	30	4.1 A choisi les matériaux requis.	5
				4.2 A préparé les matériaux requis.	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)
FP9710

Module 24

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 24 - ENTRETIEN RÉGULIER DES BÂTIMENTS

CODE DU COURS : 221243

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien régulier des bâtiments

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Effectuer l'entretien du : • système d'alimentation; • système de traite; • système de ventilation; • système de nettoyage.	PS	5. L'entretien des systèmes de ventilation, d'alimentation, de traite et de nettoyage.	20	4.3 A effectué correctement les raccordements. 4.4 A installé une valve sur le circuit. 5.1 A repéré les points de vérification du système de ventilation. 5.2 A repéré les points de vérification du système de nettoyage.	10 10 10 10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)
FP9710

Module 24

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 24 - ENTRETIEN RÉGULIER DES BÂTIMENTS

CODE DU COURS : 221243

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien régulier des bâtiments

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve Note sur les tolérances Note sur la sécurité Durée de l'épreuve Seuil de réussite Information sur les éléments-critères.	Dans cette épreuve, l'élève devra démontrer son aptitude à effectuer diverses activités reliées à l'entretien régulier des bâtiments. Plus particulièrement, elle ou il aura à : 1) effectuer des travaux de menuiserie selon la technique; 2) effectuer la planification de travaux de béton; 3) repérer des situations propices aux incendies et aux accidents dans le système électrique et proposer une intervention appropriée; 4) installer une conduite d'eau et remplacer un élément défectueux; 5) repérer les points de vérification des systèmes de ventilation et de nettoyage. À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments-critères. Le respect des règles de santé et de sécurité sera vérifié tout au long de l'épreuve. Toute action jugée dangereuse et préjudiciable à la santé et la sécurité de la candidate ou du candidat ou à d'autres personnes, ou dommageable pour le poste ou le lieu de travail, devra entraîner un arrêt immédiat de l'épreuve et, par conséquent, un échec. 3 heures. 70 points sur une possibilité de 100. Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 24 - ENTRETIEN RÉGULIER DES BÂTIMENTS

CODE DU COURS : 221243

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien régulier des bâtiments

Objets	Remarques
Élément-critère 1.1 : A effectué des travaux de menuiserie selon les bonnes techniques. Élément-critère 1.2 : A utilisé les outils selon la technique recommandée. Élément-critère 2.1 : A reconnu les normes minimales pour la réalisation d'un ouvrage de béton. Élément-critère 2.2 : A préparé la commande de béton selon les besoins. Élément-critère 3.1 : A repéré des situations propices aux incendies ou aux accidents. Élément-critère 3.2 : A proposé une intervention appropriée à une situation d'urgence.	L'élève devra effectuer un ouvrage quelconque de menuiserie et la tâche devra comprendre les éléments suivants : la lecture et l'interprétation d'un plan, le choix de tous les matériaux requis (bois et quincaillerie), la coupe nette et précise du bois et l'assemblage des composantes. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la justesse des calculs, de la solidité de l'ouvrage et du respect du plan. L'élève devra, pour l'ouvrage de menuiserie proposé, utiliser certains outils selon les bonnes techniques et de façon sécuritaire. Les outils seront la scie circulaire, l'équerre, le marteau, le niveau et le ruban à mesurer. L'élève devra, à l'aide d'un croquis, reconnaître les normes minimales pour la réalisation d'un ouvrage de béton. Les normes porteront, entre autres, sur la profondeur, la largeur et l'épaisseur de la semelle, l'épaisseur du mur et le type et l'épaisseur de de remblai et la présence ou l'absence d'acier d'armature. L'élève devra, pour une situation donnée et à partir d'un plan, effectuer une commande de béton. L'examinatrice ou l'examineur jugera du volume de béton commandé, du choix de la résistance ainsi que de la présence ou de l'absence d'air entraîné. L'élève devra, à partir d'une situation réelle, d'une photo ou d'une diapositive, repérer les situations propices aux incendies ou aux accidents d'origine électrique. L'élève devra, pour la ou les situations repérées en 3.1, proposer et décrire l'intervention la plus appropriée pour corriger le problème.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 24 - ENTRETIEN RÉGULIER DES BÂTIMENTS

CODE DU COURS : 221243

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer l'entretien régulier des bâtiments

Objets	Remarques
Élément-critère 4.1 : A choisi les matériaux requis. Élément-critère 4.2 : A préparé les matériaux requis. Élément-critère 4.3 : A effectué correctement les raccordements. Élément-critère 4.4 : A installé une valve sur un circuit. Élément-critère 5.1 : A repéré les points de vérification du système de ventilation. Élément-critère 5.2 : A repéré les points de vérification du système de nettoyage.	L'élève devra, à partir d'un plan qui lui sera fourni, effectuer le montage d'un circuit de plomberie en cuivre ou en acier galvanisé, selon une situation donnée. Elle ou il devra choisir les matériaux requis parmi différents raccords, tuyaux et accessoires mis à sa disposition. L'examinatrice ou l'examineur jugera du choix approprié des matériaux selon le plan suggéré. L'élève devra, en rapport avec le plan suggéré en 4.1, préparer les matériaux selon les techniques recommandées pour le métal utilisé. Elle ou il devra effectuer une coupe de tuyau et préparer les extrémités des tuyaux ainsi que des accessoires à raccorder. L'élève devra, à partir du plan suggéré en 4.1, effectuer les raccordements de plomberie selon la bonne technique. L'examinatrice ou l'examineur jugera de la qualité du produit fini, de l'étanchéité et de la solidité des raccords. L'élève devra installer une valve sur un circuit de cuivre ou d'acier galvanisé. L'examinatrice ou l'examineur jugera du choix et de la technique d'utilisation des outils, de l'étanchéité et de la solidité du produit fini. L'élève devra, pour un système de ventilation donné, repérer tous les points de vérification du système. Le nettoyage, le changement des courroies, l'ajustement des thermostats et la vérification des vitesses seront, entre autres, considérés. L'élève devra, pour un système de nettoyage donné, repérer tous les points de vérification du système. Le huilage, le graissage, le changement des mailles et l'ajustement de la transmission seront, entre autres, considérés.

FICHE D'ÉVALUATION

PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code du programme : 5168

24 - Entretien régulier des bâtiments

Code du cours : 221243

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____ Code permanent : _____

Date de la passation de l'épreuve : _____ RÉSULTAT : RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

OBSERVATION

RÉSULTAT

1. L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE MENUISERIE SELON LA TECHNIQUE

- | 1.1 | A effectué des travaux de menuiserie selon les bonnes techniques : | OUI | NON |
|-----|--|--------------------------|--------------------------|
| | - interprétation correcte du plan; | ☐ | ☐ |
| | - choix adéquat du bois; | ☐ | ☐ |
| | - choix adéquat de la quincaillerie; | ☐ | ☐ |
| | - coupe nette et précise des pièces de bois : | | |
| | - à 90°; | ☐ | ☐ |
| | - à 45°. | ☐ | ☐ |
| | - assemblage correct des pièces; | ☐ | ☐ |
| | - travail d'une durée adéquate; | ☐ | ☐ |
| | - utilisation optimale du matériel; | ☐ | ☐ |
| | - solidité du montage; | ☐ | ☐ |
| | - qualité du travail. | ☐ | ☐ |

Tolérance : selon le jugement de l'examinatrice ou de l'examineur

0 15

OBSERVATION			RÉSULTAT
1.2	A utilisé les outils selon la technique recommandée :	OUI NON	
	- utilisation sécuritaire et adéquate :		
	- scie circulaire;	☐ ☐	
	- équerre;	☐ ☐	
	- ruban à mesurer;	☐ ☐	
	- marteau;	☐ ☐	
	- niveau.	☐ ☐	0 10
Tolérance : selon le jugement de l'examinatrice ou de l'examineur			
2.	LA PLANIFICATION DE TRAVAUX DE BÉTON		
2.1	A reconnu les normes minimales pour la réalisation d'un ouvrage de béton :	OUI NON	
	- respect des normes :		
	- profondeur de la semelle;	☐ ☐	
	- largeur de la semelle;	☐ ☐	
	- épaisseur de la semelle;	☐ ☐	
	- épaisseur du mur;	☐ ☐	
	- acier d'armature (s'il y a lieu);	☐ ☐	
	- type de remblai;	☐ ☐	
	- épaisseur de remblai.	☐ ☐	0 10
Tolérance : 1 manquement			
2.2	A préparé la commande de béton selon les besoins :	OUI NON	
	- calcul correct du volume de béton;	☐ ☐	
Tolérance : 5 % d'écart en plus.			
	- choix de la résistance appropriée;	☐ ☐	
	- détermination du besoin d'air entraîné.	☐ ☐	0 5

OBSERVATION			RÉSULTAT
3.	L'INTERVENTION AU MOMENT DE DÉFECTUOSITÉ, D'INCENDIE OU D'ACCIDENT		
3.1	A repéré des situations propices aux incendies ou aux accidents:		0 5
	- repérage de trois situations présentant des problèmes d'origine électrique.		
3.2	A proposé une intervention appropriée à une situation d'urgence:		0 5
	- description adéquate d'une intervention correctrice pour chaque situation déterminée.		
4.	L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE PLOMBERIE		
4.1	A choisi les matériaux requis :	OUI NON	
	- choix correct des matériaux selon le plan en respectant les dimensions suggérées :		
	- tuyau;	☐ ☐	
	- raccords (té, coudes, unions);	☐ ☐	
	- accessoires (téflon, pâte à souder, etc.).	☐ ☐	0 5
4.2	A préparé les matériaux :	OUI NON	
	- coupe des tuyaux selon la technique et selon le plan;	☐ ☐	
	- préparation des extrémités des tuyaux selon le métal utilisé;	☐ ☐	
	- préparation des extrémités des raccords selon le métal utilisé.	☐ ☐	0 5
4.3	A effectué correctement les raccordements :		
	- montage correct du circuit en respectant le plan;	☐ ☐	
	Tolérance : selon le jugement de l'examinatrice ou de l'examineur		
	- solidité du montage;	☐ ☐	
	- étanchéité des raccords;	☐ ☐	
	- qualité du travail accompli.	☐ ☐	0 10

OBSERVATION			RÉSULTAT
4.4	A installé une valve sur un circuit :	OUI NON	
	- choix des outils appropriés;	☐ ☐	
	- installation correcte de la valve selon la technique;	☐ ☐	
	- solidité du montage;	☐ ☐	
	- étanchéité des raccords;	☐ ☐	
	- qualité du travail accompli.	☐ ☐	0 10
5.	L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE VENTILATION, D'ALIMENTATION, DE TRAITE ET DE NETTOYAGE		
5.1	A repéré les points de vérification du système de ventilation :		
	- repérage des principaux points de vérification.		
	Tolérance : 80 % des points		0 10
5.2	A repéré les points de vérification du système de nettoyage :		
	- repérage des principaux points de vérification.		
	Tolérance : 80 % des points		0 10
Total :			/ 100
Seuil de réussite : 70 points sur une possibilité de 100.			

Remarques :

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221251

N° ET TITRE DU MODULE : 25 - UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 25 - UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

CODE DU COURS : 221251

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser des moyens de recherche d'emploi

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Décrire les étapes d'une recherche dynamique d'emploi.	15	--	Les étapes d'une recherche dynamique d'emploi.	C
Rédiger un curriculum vitae.	30	50	- La qualité de la présentation matérielle du document. - La présence des données pertinentes. - La qualité du style. - La qualité de l'orthographe.	P
Rédiger une lettre de demande d'emploi.	40	50	- La pertinence du contenu. - La qualité de la présentation matérielle du document. - La qualité du style. - La qualité de l'orthographe. - Le respect des normes de présentation.	P
Décrire une technique de relance efficace.	15	--	- Les éléments de la technique de relance. - Les moyens de relance.	C

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINNS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 25 - UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

CODE DU COURS : 221251

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser des moyens de recherche d'emploi

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
Rédiger un curriculum vitae.	PT	1. La présence des données pertinentes.	25	1.1 A bien inscrit son identité.	5
				1.2 A bien décrit ses formations.	10
				1.3 A présenté ses expériences professionnelles.	10
		2. La présentation matérielle du document.	15	2.1 A structuré adéquatement les données.	5
				2.2 A effectué une présentation soignée.	10
		3. Le style.	5	3.1 A soigné la syntaxe.	5
		4. L'orthographe.	5	4.1 A soigné l'orthographe.	5
Rédiger une lettre de demande d'emploi.	PT	5. La présence de données pertinentes.	25	5.1 A bien inscrit son identité et celle de son interlocutrice ou de son interlocuteur.	5
				5.2 A décrit suffisamment sa formation professionnelle.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 25

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINNS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 25 - UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

CODE DU COURS : 221251

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser des moyens de recherche d'emploi

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments - critères	Pond. %
				5.3 A décrit ses expériences pertinentes.	5
				5.4 A bien montré sa connaissance des exigences de l'emploi postulé.	5
		6. La présentation du document.	25	6.1 A bien disposé son texte.	10
				6.2 A produit un document propre et lisible.	10
				6.3 A respecté les règles grammaticales et l'orthographe.	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)
FP9710

Module 25

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 25 - UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

CODE DU COURS : 221251

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser des moyens de recherche d'emploi

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique consistant à rédiger un curriculum vitae et une lettre de demande d'emploi. Nous suggérons que l'élève recueille les données nécessaires à la rédaction de son curriculum vitae à la maison. Pour la lettre de demande d'emploi, nous fournirons à l'élève le texte d'offres d'emploi réelles ou fictives. Dans la mise en situation, on devrait mentionner que l'employeur fera une première sélection à partir de la lettre de demande d'emploi.
Conditions de déroulement	Le dictionnaire et la grammaire sont permis. L'épreuve pourra être passée en même temps par l'ensemble des élèves.
Note sur les tolérances	À moins de consignes contraires, aucune tolérance ne sera accordée dans l'évaluation des éléments-critères.
Durée de l'épreuve	1 heure.
Seuil de réussite	PARTIE I (curriculum vitae) : 35 points sur une possibilité de 50. PARTIE II (lettre de demande d'emploi) : 35 points sur une possibilité de 50.
Information sur les éléments-critères. Élément-critère 1.1 : A bien inscrit son identité.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires sur le contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation. L'élève devra inscrire correctement son identité (nom, âge, etc.) et présenter toutes ses coordonnées (adresse, numéro de téléphone, etc.).

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 25 - UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

CODE DU COURS : 221251

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser des moyens de recherche d'emploi

Objets	Remarques
Élément-critère 1.2 : A bien décrit ses formations. Élément-critère 1.3 : A présenté ses expériences professionnelles. Élément-critère 2.1 : A structuré adéquatement les données. Élément-critère 2.2 : A effectué une présentation soignée. Élément-critère 3.1 : A soigné la syntaxe. Élément-critère 4.1 : A soigné l'orthographe. Élément-critère 5.1 : A bien inscrit son identité et celle de son interlocutrice ou de son interlocuteur. Élément-critère 5.2 : A décrit suffisamment sa formation professionnelle.	L'élève devra présenter l'ensemble de ses études et de ses formations. L'élève devra décrire l'ensemble de ses expériences professionnelles. La disposition du texte devra être conforme aux directives et aux règles usuelles de présentation d'un curriculum vitae. Le document devra être propre (absence de ratures, de taches, etc.) et lisible. Les phrases devront être structurées correctement et respecter les règles de la syntaxe (emploi de la virgule, du point, de la majuscule, etc.). Tolérance : 2 erreurs de syntaxe. Tolérance : 5 fautes. L'élève devra inscrire correctement son identité (nom, âge, etc.) et présenter toutes ses coordonnées (adresse, numéro de téléphone, etc.), et faire de même pour son interlocutrice ou son interlocuteur. L'élève devra présenter brièvement ses études pertinentes à l'emploi.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 25 - UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

CODE DU COURS : 221251

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser des moyens de recherche d'emploi

Objets	Remarques
Élément-critère 5.3 : A décrit ses expériences pertinentes. Élément-critère 5.4 : A bien montré sa connaissance des exigences de l'emploi postulé. Élément-critère 6.1 : A bien disposé son texte. Élément-critère 6.2 : A produit un document propre et lisible. Élément-critère 6.3 : A respecté les règles grammaticales et l'orthographe.	L'élève devra présenter brièvement ses expériences pertinentes à l'emploi. L'élève devra démontrer sa connaissance des exigences de l'emploi postulé. La disposition du texte devra être conforme aux directives et aux règles usuelles de présentation. Le document devra être propre (absence de ratures, de taches, etc.) et lisible. L'examinatrice ou l'examineur devra s'assurer de l'absence de fautes d'orthographe (tolérance : 5 fautes), de l'emploi des termes français généralement recommandés, de la structure adéquate du texte et du respect des règles de syntaxe (tolérance : 2 erreurs de syntaxe).

FICHE D'ÉVALUATION

PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code du programme : 5168

25 - Utilisation de moyens de recherche d'emploi

Code du cours : 221251

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____ Code permanent : _____

Date de la passation de l'épreuve : _____ RÉSULTAT : RÉUSSITE ÉCHEC

☐
☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

OBSERVATION

RÉSULTAT

PARTIE I : Rédiger un curriculum vitae.

1. La présence des données pertinentes

1.1 A bien inscrit son identité :

- nom;
- âge;
- adresse;
- numéro de téléphone.

OUI NON

☐ ☐
☐ ☐
☐ ☐
☐ ☐

0 5

1.2 A bien décrit ses formation.

- études
- formations;

OUI NON

☐ ☐
☐ ☐

0 10

1.3 A présenté ses expériences professionnelles.

0 10

2. LA QUALITÉ DE LA PRÉSENTATION MATÉRIELLE DU DOCUMENT

2.1 A structuré adéquatement les données.

- disposition conforme aux directives et règles usuelles de présentation.

0 5

OBSERVATION			RÉSULTAT
2.2	A effectué une présentation soignée.	OUI NON	
	- disposition harmonieuse du texte;	☐ ☐	
	- absence de ratures, de taches, etc.	☐ ☐	
	- lisibilité de l'écriture.	☐ ☐	0 10
3.	LA QUALITÉ DU STYLE		
3.1	A soigné la syntaxe.	OUI NON	
	- phrases bien structurées;	☐ ☐	
	- emploi correct de la virgule, du point et de la majuscule.	☐ ☐	0 5
	Tolérance : 2 erreurs de syntaxe		
4.	LA QUALITÉ DE L'ORTHOGRAPHE		
4.1	A soigné l'orthographe.		
	- absence de fautes d'orthographe.		0 5
	tolérance : 5 fautes.		
RÉSULTAT DE LA PREMIÈRE PARTIE			/ 50
PARTIE II : Rédiger une lettre de demande d'emploi			
5.	LA PERTINENCE DU CONTENU		
5.1	A bien inscrit son identité et celle de son interlocutrice ou de son interlocuteur.		0 5
5.2	A décrit suffisamment sa formation professionnelle.		0 10
5.3	A décrit ses expériences pertinentes.		0 5
5.4	A bien démontré sa connaissance des exigences de l'emploi postulé.		0 5

OBSERVATION			RÉSULTAT
6. RESPECT DES NORMES DE PRÉSENTATION D'UNE LETTRE DE DEMANDE D'EMPLOI			
6.1	A bien disposé son texte.	OUI NON	
	- ordre de présentation;	☐ ☐	
	- disposition des éléments.	☐ ☐	0 10
6.2	A produit un document propre et lisible.	OUI NON	
	- absence de ratures, de taches, etc.	☐ ☐	
	- lisibilité de l'écriture.	☐ ☐	0 10
6.3	A respecté les règles grammaticales et l'orthographe.		
	Tolérance : 5 faute		
	2 erreurs de syntaxe		0 5
RÉSULTAT DE LA DEUXIÈME PARTIE			/ 50
PREMIÈRE PARTIE CURRICULUM VITAE RÉSULTAT / 50 Résultat minimal exigé : 35 Réussite ☐ ☐ OUI NON		DEUXIÈME PARTIE LETTRE DE DEMANDE D'EMPLOI RÉSULTAT / 50 Résultat minimal exigé : 35 Réussite ☐ ☐ OUI NON	
Seuil de réussite : 70 points et réussite des deux parties			Total : / 100 ☐ ☐ OUI NON

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221263

N° ET TITRE DU MODULE : 26 - INITIATION À LA PRATIQUE DU MÉTIER

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 26 - INITIATION À LA PRATIQUE DU MÉTIER

CODE DU COURS : 221263

COMPORTEMENT ATTENDU : S'initier à la pratique du métier

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations de la participation
PHASE 1 : La recherche d'un lieu de stage – Prendre connaissance des modalités du stage. – Déterminer, par ordre de priorité, les critères de sélection nécessaires au choix de l'entreprise agricole idéale comme lieu de stage. – Dresser une liste des entreprises agricoles et décrire leurs caractéristiques. – Comparer les critères de sélection avec les caractéristiques des entreprises agricoles. – Effectuer des démarches auprès des propriétaires d'entreprises agricoles et voir s'il y a une possibilité d'entente pour le stage. – Choisir un lieu de stage et conclure une entente avec les personnes responsables.	20	15	• Dresse une liste de ses critères de sélection. • Décrit les caractéristiques d'au moins deux entreprises. • Compare, à l'aide d'une grille, ses critères de sélection avec les caractéristiques des différentes entreprises. • Effectue des démarches auprès de l'entreprise retenue. • Négocie des modalités d'entente avec la personne responsable du stage au sein de l'entreprise agricole, à l'occasion d'une rencontre.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 26 - INITIATION À LA PRATIQUE DU MÉTIER

CODE DU COURS : 221263

COMPORTEMENT ATTENDU : S'initier à la pratique du métier

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations de la participation
PHASE 2 : La participation en milieu de travail - Se familiariser avec l'entreprise agricole : le milieu familial, les relations interpersonnelles, l'histoire de l'entreprise, la structure opérationnelle de la ferme, les équipements, la machinerie, la santé et la sécurité. - Observer des tâches professionnelles ou des activités propres à une entreprise agricole et y participer. - Tenir un journal faisant état de ses observations sur le contexte de travail et sur les activités accomplies dans l'entreprise. - Participer à l'évaluation du stage avec l'enseignante ou l'enseignant et la ou le responsable de l'élève dans l'entreprise agricole.	70	65	- Respecte les habitudes du milieu de travail. - Participe activement aux activités de l'entreprise. - Rédige un journal de stage. - Participe à l'évaluation du stage avec l'enseignante ou l'enseignant et la ou le responsable au sein de l'entreprise agricole.
PHASE 3 : La comparaison des perceptions de départ avec les réalités du milieu Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage.	10	20	Relève les aspects du métier qui diffèrent de la formation reçue ou de la perception qu'elle ou il avait du métier.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 26 - INITIATION À LA PRATIQUE DU MÉTIER

CODE DU COURS : 221263

COMPORTEMENT ATTENDU : S'initier à la pratique du métier

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations de la participation
- Relever les aspects du métier qui diffèrent de la formation reçue. - Discuter des aspects de l'expérience passée qui se rapportent à la formation.			• Discute de son expérience et donne son opinion sur sa perception du métier avant et après le stage. • Explique à l'enseignante ou à l'enseignant sa perception d'elle-même ou de lui-même en tant que travailleuse ou travailleur à partir du rapport d'évaluation fourni par la ou le responsable de stage.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 26 - INITIATION À LA PRATIQUE DU MÉTIER

CODE DU COURS : 221263

COMPORTEMENT ATTENDU : S'initier à la pratique du métier

Manifestation de la participation	Pond. %	Critères de participation	Pond. %
PHASE 1 : La recherche d'un lieu de stage 1. Compare, à l'aide d'une grille, ses critères de sélection avec les caractéristiques des différentes entreprises. 2. Négocie les modalités d'une entente avec la personne responsable du stage au sein de l'entreprise agricole. PHASE 2: La participation en milieu de travail 3. Participe activement aux activités de l'entreprise. 4. Rédige un journal de stage. 5. Participe à l'évaluation du stage avec l'enseignante ou l'enseignant et la ou le responsable au sein de l'entreprise agricole.			
	10	1.1 Examine chaque entreprise en regard de ses critères de sélection.	10
	5	2.1 Complète une entente avec la ou le responsable de stage.	5
	40	3.1 Participe convenablement aux activités qu'on lui propose.	20
		3.2 Respecte les exigences du milieu de travail.	20
	20	4.1 Décrit sa participation aux activités de l'entreprise.	20
	5	5.1 Présente oralement ou par écrit l'évaluation de son stage.	5

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE EN VUE DE L'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 26 - INITIATION À LA PRATIQUE DU MÉTIER

CODE DU COURS : 221263

COMPORTEMENT ATTENDU : S'initier à la pratique du métier

Manifestation de la participation	Pond. %	Critères de participation	Pond. %
PHASE 3: La comparaison des perceptions de départ avec les réalités du milieu 6. Relève les aspects du métier qui diffèrent de la formation reçue ou de la perception qu'elle ou il avait du métier.	20	6.1 Nomme au moins un aspect du métier qui diffère de la formation reçue. 6.2 Donne un exemple qui montre que sa perception du métier a été modifiée par l'expérience du stage.	10 10

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 26 - INITIATION À LA PRATIQUE DU MÉTIER

CODE DU COURS : 221263

COMPORTEMENT ATTENDU : S'initier à la pratique du métier

Objets	Remarques
Dispositif d'évaluation PHASE 1 Élément-critère 1.1 : Examine chaque entreprise en regard de ses critères de sélection. Élément-critère 2.1 : Complète une entente avec la ou le responsable de stage. PHASE 2 Éléments-critères 3.1 et 3.2 : Participe convenablement aux activités qu'on lui propose. Respecte les exigences du milieu de travail. Élément-critère 4.1 : Décrit sa participation aux activités de l'entreprise.	L'évaluation de la participation pourra s'appuyer sur des données recueillies pendant les phases des activités de formation retenues à des fins d'évaluation. Le jugement final sur la participation des élèves à l'ensemble des activités de formation ne devrait être porté qu'à la toute fin du module. La recherche d'un lieu de stage L'élève présentera sa grille de sélection, où devront figurer ses critères de sélection et les caractéristiques des entreprises. L'élève présentera une copie de l'entente signée avec la ou le propriétaire de l'entreprise. La participation en milieu de travail L'évaluation portera sur la participation de la ou du stagiaire et non sur sa performance. La ou le responsable aura à sa disposition une grille d'appréciation. L'élève devra décrire sa participation aux activités de l'entreprise. La description portera, entre autres, sur les tâches effectuées (nature, fréquence), les équipements utilisés ainsi que les diverses responsabilités qui lui auront été confiées.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 26 - INITIATION À LA PRATIQUE DU MÉTIER

CODE DU COURS : 221263

COMPORTEMENT ATTENDU : S'initier à la pratique du métier

Objets	Remarques
Élément-critère 5.1 : Présente oralement ou par écrit l'évaluation de son stage. PHASE 3 Éléments-critères 6.1 et 6.2 : Nomme au moins un aspect du métier qui diffère de la formation reçue. Donne un exemple qui montre que sa perception du métier a été modifié par l'expérience du stage. Règles de verdict.	L'élève devra présenter oralement ou par écrit l'évaluation de son stage. Elle ou il devra faire ressortir ses points forts et ses points à améliorer. La comparaison des perceptions de départ avec les réalités du milieu L'élève devra présenter oralement ou par écrit au moins un aspect du métier qui diffère de la formation reçue. Elle ou il devra également donner un exemple montrant que sa perception du métier a été modifiée par l'expérience du stage. Pour que l'élève puisse satisfaire aux exigences de ce module, l'évaluation ne doit faire état d'aucun manquement aux éléments-critères 3.1 et 3.2. De plus, l'élève ne doit pas accumuler plus de deux manquements aux autres éléments-critères.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code du programme : 5168

26 - Initiation à la pratique du métier

Code du cours : 221263

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____ Code permanent : _____

Date de la passation de l'épreuve : _____ RÉSULTAT : RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION

JUGEMENT
OUI NON

PHASE 1 : La recherche d'un lieu de stage

1. Compare, à l'aide d'une grille, ses critères de sélection avec les caractéristiques des différentes entreprises.

1.1 Examine chaque entreprise en regard de ses critères de sélection.

☐ ☐

2. Négocie les modalités d'une entente avec la personne responsable du stage au sein de l'entreprise agricole.

2.1 Complète une entente avec la ou le responsable du stage.

☐ ☐

PHASE 2 : La participation en milieu de travail

3. Participe activement aux activités de l'entreprise.

3.1 Participe convenablement aux activités qu'on lui propose.

☐ ☐

3.2 Respecte les exigences du milieu de travail :

OUI NON

- respecte les horaires de travail;

☐ ☐

- respecte les biens de l'entreprise;

☐ ☐

- respecte les règles et les directives;

☐ ☐

- reçoit les commentaires et les suggestions;

☐ ☐

- pose des questions pertinentes;

☐ ☐

- s'intègre bien au milieu.

☐ ☐

☐ ☐

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION			JUGEMENT OUI NON	
4.	Rédige un journal de stage.			
4.1	Décrit sa participation aux activités de l'entreprise :	OUI NON		
	- décrit les tâches effectuées (nature, fréquence);	☐ ☐		
	- nomme les équipements utilisés;	☐ ☐		
	- décrit les diverses responsabilités confiées.	☐ ☐	☐	☐
5.	Participe à l'évaluation du stage avec l'enseignante ou l'enseignant et la ou le responsable au sein de l'entreprise agricole.			
5.1	Présente oralement ou par écrit l'évaluation de son stage.		☐	☐
PHASE 3 : La comparaison des perceptions de départ avec la réalité du milieu				
6.	Relève les aspects du métier qui diffèrent de la formation reçue ou de la perception qu'elle ou il avait du métier.			
6.1	Nomme au moins un aspect du métier qui diffère de la formation reçue.		☐	☐
6.2	Donne un exemple qui montre que sa perception du métier a été modifiée par l'expérience du stage.		☐	☐
Note : un élément de participation est réussi si la candidate ou le candidat obtient "OUI" à tous les jugements s'y rapportant. Règle de verdict : réussite de 6 éléments de participation sur 8 dont les éléments 3.1 et 3.2.				

Remarques :

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code : 221273

N° ET TITRE DU MODULE : 27 - INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE SITUATION

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 27 - INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL

CODE DU COURS : 221273

COMPORTEMENT ATTENDU : S'intégrer au milieu du travail

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations de la participation
PHASE 1 : L'entente avec les responsables du stage - Analyser l'évaluation du premier stage, «Initiation à la pratique du métier», et modifier, s'il y a lieu, les modalités pour le présent stage. - Négocier et signer l'entente avec la personne responsable du stage en entreprise.	10	10	• Établit les modalités avec la ou le responsable de stage. • Négocie les modalités de l'entente avec la ou le responsable de stage.
PHASE 2 : L'intégration en milieu de travail - Exécuter des tâches professionnelles et participer à des activités propres à une entreprise agricole. - Produire un rapport de stage faisant état de ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exécutées dans l'entreprise. - Participer à l'évaluation du stage avec l'enseignante ou l'enseignant et la ou le responsable du stage au sein de l'entreprise agricole.	80	75	• Respecte les habitudes du milieu familial. • Participe activement aux tâches de son métier. • Participe à l'évaluation du stage avec l'enseignante ou l'enseignant et la ou le responsable au sein de l'entreprise agricole.

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 27 - INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL

CODE DU COURS : 221273

COMPORTEMENT ATTENDU : S'intégrer au milieu du travail

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations de la participation
PHASE 3 : La comparaison des perceptions du métier avec ses aptitudes et ses champs d'intérêt – Relever les aspects du métier qui diffèrent de la formation reçue ou de la perception qu'on a du métier. – Discuter de la justesse de sa perception du métier. – Relever les aspects du métier qui diffèrent de ses aptitudes, goûts et champs d'intérêt. – Discuter du rôle de l'expérience passée dans le choix d'un futur emploi.	10	15	• Relève les aspects du métier qui diffèrent de la formation reçue ou de la perception qu'on a du métier. • Discute de la justesse de sa perception du métier. • Relève les aspects du métier qui diffèrent de ses aptitudes, goûts et champs d'intérêt. • Discute du rôle de l'expérience passée dans le choix d'un futur emploi.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE EN VUE DE L'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 27 - INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL

CODE DU COURS : 221273

COMPORTEMENT ATTENDU : S'intégrer au milieu du travail

Manifestation de la participation	Pond. %	Critères de participation	Pond. %
PHASE 1 : L'entente avec les responsables du stage 1. Établit les modalités avec la ou le responsable de stage. 2. Négocie les modalités d'entente avec la ou le responsable de stage. PHASE 2 : L'intégration en milieu de travail 3. Participe activement aux tâches de son métier. 4. Rédige un rapport de stage. 5. Participe à l'évaluation du stage avec l'enseignante ou l'enseignant et la ou le responsable au sein de l'entreprise agricole.	5	1.1 Révise les modalités du premier stage et effectue des modifications, s'il y a lieu.	5
		2.1 Complète une entente avec la ou le responsable de stage.	5
	45	3.1 Participe convenablement aux activités qu'on lui propose.	20
		3.2 Respecte les exigences du milieu de travail.	20
		3.3 Manifeste un intérêt soutenu tout au long du stage.	5
	20	4.1 Décrit sa participation aux activités de l'entreprise.	10
		4.2 Note ses observations et réflexions sur le contexte de travail, sur ses intérêts et sur ses aptitudes pour l'exploitation agricole.	10
	10	5.1 S'auto-évalue en tant que future travailleuse ou futur travailleur par rapport à la formation déjà reçue.	10

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 27 - INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL

CODE DU COURS : 221273

COMPORTEMENT ATTENDU : S'intégrer au milieu du travail

Manifestation de la participation	Pond. %	Critères de participation	Pond. %
PHASE 3 : La comparaison des perceptions du métier avec ses aptitudes et ses champs d'intérêt 6. Discute de la justesse de sa perception du métier. 7. Discute du rôle de l'expérience passée dans le choix d'un futur emploi.	5 10	6.1 Donne un exemple qui montre que sa perception du métier a été modifiée par l'expérience du stage. 7.1 Fournit des exemples qui montrent que l'expérience de stage lui a permis de confirmer ou d'infirmer son choix de métier.	5 10

TITRE DU PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

TITRE DU COURS : 27 - INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL

CODE DU COURS : 221273

COMPORTEMENT ATTENDU : S'intégrer au milieu du travail

Objets	Remarques
Dispositif d'évaluation Élément-critère 3.1, 3.2 et 3.3 : Participe activement aux tâches de son métier. Éléments-critères 4.1 et 4.2 : Rédige un rapport de stage. Règles de verdict.	L'évaluation de la participation pourra s'appuyer sur des données recueillies pendant les phases des activités de formation retenues à des fins d'évaluation. Le jugement final sur la participation des élèves à l'ensemble des activités de formation ne devrait être porté qu'à la toute fin du module. L'évaluation portera sur la participation de la ou du stagiaire et non sur sa performance. La ou le responsable aura à sa disposition une grille d'appréciation. L'élève devra décrire sa participation aux activités de l'entreprise. La description portera, entre autres, sur les tâches effectuées (nature, fréquence), les équipements utilisés ainsi que diverses responsabilités qui lui auront été confiées. Elle ou il notera ses réflexions sur le contexte de travail, sur ses champs d'intérêt et sur ses aptitudes pour l'exploitation agricole. Pour que l'élève puisse satisfaire aux exigences de ce module, l'évaluation ne doit faire état d'aucun manquement aux éléments-critères 3.1, 3.2, 3.3, 4.1 et 4.2. De plus, la ou le stagiaire ne devrait pas accumuler plus de deux manquements aux autres éléments-critères.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

PROGRAMME : PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

Code du programme : 5168

27 - Intégration au milieu du travail

Code du cours : 221273

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____ Code permanent : _____

Date de la passation de l'épreuve : _____ RÉSULTAT : RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION		JUGEMENT OUI NON	
PHASE 1 : L'entente avec les responsables de stage			
1. Établit les modalités avec la ou le responsable de stage.			
1.1 Révise les modalités du premier stage et effectue des modifications, s'il y a lieu.		☐	☐
2. Négocie les modalités d'entente avec la ou le responsable de stage.			
2.1 Complète une entente avec la ou le responsable du stage.		☐	☐
PHASE 2 : L'intégration en milieu de travail			
3. Participe activement aux tâches de son métier.			
3.1 Participe convenablement aux activités qu'on lui propose.		☐	☐
3.2 Respecte les exigences du milieu de travail :	OUI NON		
- respecte les horaires de travail;	☐ ☐		
- respecte les biens de l'entreprise;	☐ ☐		
- respecte les règles et les directives;	☐ ☐		
- reçoit les commentaires et les suggestions;	☐ ☐		
- pose des questions pertinentes;	☐ ☐		
- s'intègre bien au milieu.	☐ ☐	☐	☐

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION		JUGEMENT	
		OUI	NON
3.3	Manifeste un intérêt soutenu tout au long du stage.	☐	☐
4.	Rédige un rapport de stage.		
4.1	Décrit sa participation aux activités de l'entreprise :	OUI	NON
	- décrit les tâches effectuées (nature, fréquence);	☐	☐
	- nomme les équipements utilisés;	☐	☐
	- décrit les diverses responsabilités confiées.	☐	☐
4.2	Note ses observations et réflexions sur le contexte de travail, sur ses champs d'intérêt et ses aptitudes pour l'exploitation agricole.	☐	☐
5.	Participe à l'évaluation du stage avec l'enseignante ou l'enseignant et la ou le responsable au sein de l'entreprise agricole.		
5.1	S'auto-évalue en tant que future travailleuse ou futur travailleur par rapport à la formation déjà reçue.	☐	☐
PHASE 3 :	La comparaison des perceptions du métier avec ses aptitudes et ses champs d'intérêt		
6.	Discute de la justesse de sa perception du métier.		
6.1	Donne un exemple qui montre que sa perception du métier a été modifiée par l'expérience du stage.	☐	☐
7.	Discute du rôle de l'expérience passée dans le choix d'un futur emploi.		
7.1	Fournit des exemples qui montrent que l'expérience de stage lui a permis de confirmer ou d'infirmier son choix de métier.	☐	☐
Note : un élément de participation est réussi si la candidate ou le candidat obtient "OUI" à tous les jugements s'y rapportant. Règle de verdict : réussite de 8 éléments de participation sur 10 dont les éléments 3.1, 3.2, 3.3, 4.1 et 4.2.			

Remarques : _____

GRILLE DE RÉTROACTION
ÉPREUVE PRATIQUE ET ÉPREUVE EN VUE
DE L'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION DE L'ÉLÈVE

Programme :	<u>Production de bovins de boucherie</u>
Code et titre du cours :	_____
Version de l'épreuve :	_____

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant : _____	
École : _____	
Commission scolaire : _____	
Signature : _____	Date : _____

Ne répondre qu'aux questions se rapportant à l'épreuve.

Pour chacune des affirmations qui suivent, cocher

- la case 1 si vous êtes tout à fait en accord;
- la case 2 si vous êtes plutôt en accord;
- la case 3 si vous êtes plutôt en désaccord;
- la case 4 si vous êtes tout à fait en désaccord.

1 La tâche que la candidate ou le candidat doit effectuer tout le long de l'épreuve est représentative de la compétence sur laquelle porte le cours.

1	2	3	4

Commentaire : _____

- 2 L'épreuve est conforme aux données du tableau de spécifications.

1	2	3	4

Commentaire : _____

- 3 Le seuil de réussite permet d'attester l'acquisition de la compétence sur laquelle porte l'épreuve.

1	2	3	4

Commentaire : _____

- 4 La durée allouée pour l'épreuve est suffisante.

1	2	3	4

Commentaire : _____

- 5 Le temps total nécessaire à l'évaluation (préparation, passation, correction) est raisonnable par rapport à la durée du cours.

1	2	3	4

Commentaire : _____

- 6 Le nombre maximal de candidates ou de candidats à qui on peut faire passer simultanément l'épreuve est acceptable.

1	2	3	4

Commentaire : _____

- 7 La liste du matériel nécessaire pour la passation de l'épreuve, dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur, est complète.

1	2	3	4

Commentaire : _____

- 8 La nature de la tâche que l'examinatrice ou l'examineur doit accomplir pendant les étapes de déroulement et de notation est acceptable.

1	2	3	4

Commentaire : _____

- 9 L'information contenue dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur est claire et complète.

1	2	3	4

Commentaire : _____

- 10 L'information contenue dans le cahier de la candidate ou du candidat est claire et complète.

1	2	3	4
☐	☐	☐	☐

Commentaire : _____

- 11 La fiche d'évaluation ou la grille d'évaluation de la participation est facile à utiliser.

1	2	3	4
☐	☐	☐	☐

Commentaire : _____

- 12 Le matériel complémentaire (fiche d'observation, fiche de travail, dessin, plan, croquis, etc.) est complet et pertinent.

1	2	3	4
☐	☐	☐	☐

Commentaire : _____

- 13 Il y a concordance entre, d'une part, la fiche d'évaluation et, d'autre part, les renseignements sur la notation inscrits dans le cahier de la candidate ou du candidat.

1	2	3	4
☐	☐	☐	☐

Commentaire : _____

COMMENTAIRES : _____

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

GRILLE DE RÉTROACTION

ÉPREUVE DE CONNAISSANCES PRATIQUES

Programme :	<u>Production de bovins de boucherie</u>
Code et titre du cours :	_____
Version de l'épreuve :	_____

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant :	_____
École :	_____
Commission scolaire :	_____
Signature :	_____
Date :	_____

Ne répondre qu'aux questions se rapportant à l'épreuve en cause.

Pour chacune des affirmations qui suivent, cocher

- la case 1 si vous êtes tout à fait en accord;
- la case 2 si vous êtes plutôt en accord;
- la case 3 si vous êtes plutôt en désaccord;
- la case 4 si vous êtes tout à fait en désaccord.

1	Les questions de l'épreuve permettent de vérifier adéquatement l'acquisition de la compétence.	1	2	3	4
		☐	☐	☐	☐

Commentaire : _____

- 2 Le seuil de réussite retenu permet d'attester l'acquisition de la compétence sur laquelle porte l'épreuve.

1	2	3	4

Commentaire : _____

- 3 La durée allouée pour répondre à toutes les questions de l'épreuve est suffisante.

1	2	3	4

Commentaire : _____

- 4 Le temps total nécessaire à l'évaluation (préparation, passation, correction) est raisonnable par rapport à la durée du cours.

1	2	3	4

Commentaire : _____

- 5 Les directives inscrites dans le cahier de la candidate ou du candidat sont claires et complètes.

1	2	3	4

Commentaire : _____

- 6 Les directives et renseignements inscrits sur la feuille de la surveillante ou du surveillant sont clairs et complets.

1	2	3	4

Commentaire : _____

- 7 Les directives inscrites sur le corrigé de l'épreuve sont claires et complètes.

1	2	3	4

Commentaire : _____

- 8 Le matériel complémentaire (feuilles-réponses, dessins, etc.) est complet et pertinent.

1	2	3	4

Commentaire : _____

- OUI NON
☐ ☐

[illegible]

COMMENTAIRES : _____

[illegible]

